



Aujourd'hui: à part des bancs de brouillards matinaux très isolés sur le Plateau, le temps restera ensoleillé et doux.

Demain: encore assez ensoleillé, ensuite, surtout au nord, passagerement très nuageux et quelques précipitations possibles.

Lac des Brenets 751,32 m				Lever 7 h 03	Coucher 18 h 25
Lac de Neuchâtel 429,07 m	14°	1°	4°	6 h 29	16 h 56

Fête à souhaiter lundi 6 mars: Colette

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION

La Fédération des locataires s'adresse aux Chambres fédérales **► 4**

LA PUDEUR QUI FAIT TAIRE LES FEMMES

Peu de répondant au harcèlement sexuel **► 15**

PARI PRESQUE GAGNÉ POUR LES SPÉLÉOS

Vers la quasi-disparition du «tout-au-gouffre» **► 15**

NON MASSIF

Les Verrières refusent l'acquisition du Centre sportif **► 20**



OPINION

Autoritarisme obligé?

Corruption effrénée. Inflation de 30 pour cent l'an. Inégalités sociales criantes.

Depuis qu'elle s'est rapprochée des théories économiques occidentales et qu'elle a commencé à démocratiser son régime, la Chine souffre cruellement de tous ces maux.

De plus en plus, la population exprime son mécontentement et nombreux sont les citoyens du Céleste empire qui songent avec une certaine nostalgie au bon vieux temps.

Face à cette crise économique et à l'insatisfaction qu'elle engendre, les dirigeants sont perplexes et l'on sent qu'il y a une certaine confusion dans les esprits.

Pour sortir du marasme et de la morosité, les idées s'affrontent avec assez de violence. Mais pour le moment, aucun courant ne paraît capable de l'emporter.

D'une part, il y a les conservateurs que tout changement dérange et qui craignent de perdre leurs privilèges.

A l'opposé, un grand nombre d'intellectuels veulent accélérer les réformes en direction de l'économie de marché et martèlent que la démocratie est nécessaire à la modernisation.

Devant des thèses si opposées, on assiste à l'émergence d'un nouveau mouvement d'idées.

Ces modernes sont résolument favorables à la mutation de la société chinoise, mais ils estiment que le processus actuel de réforme rend la Chine ingouvernable en érodant la puissance de l'Etat et du parti communiste.

Pour transformer, sans accentuer la pagaille, ils préconisent donc un renforcement du pouvoir et l'investiture accordée à un homme fort, qui pourrait être l'actuel secrétaire général du parti Zhao Ziyang.

Une telle solution comporte des risques. Elle peut conduire à un retour à l'autoritarisme et au sectarisme de Mao. Elle peut virer au nationalisme.

Mais est-il profitable pour le monde qu'une superpuissance comme la Chine s'enfoncé dans le chaos? Ou qu'elle se recroqueville dans des théories surannées par la faute d'une bureaucratie fossilisée?

Ce tohu-bohu et cette sclérose n'engendreront-ils pas finalement des périls plus grands que le passage temporaire par un nouvel autoritarisme?

La démocratie pour être concrète n'a-t-elle pas pour corollaire un certain stade de développement économique?

Taiwan et la Corée du Sud, après avoir été des dictatures, ne sont-elles pas en train de se changer peu à peu en démocraties.

Ce qui a été valable pour ces deux Etats ne le serait-il pas pour la Chine?

Willy BRANDT

Londres: collision ferroviaire

Une énigme difficile à résoudre

Alors que le souvenir des 35 victimes de la catastrophe de Clapham Junction hante encore les mémoires britanniques, les chemins de fer ont assumé hier la responsabilité de la collision ayant fait la veille cinq morts et 94 blessés dans la banlieue sud de Londres.

Excluant catégoriquement l'hypothèse du sabotage, Gordon Pettitt, directeur général des chemins de fer pour la région sud de Londres, a annoncé que l'enquête ouverte dès samedi sur les circonstances de ce nouvel accident n'avait fait apparaître aucun défaut dans le système de signalisation.

Lors de la conférence de presse qu'il tenait sur les lieux du drame, à Purley, M. Pettitt a toutefois précisé que d'autres vérifications seraient effectuées afin de savoir pourquoi ces deux trains roulaient sur la même voie.

L'énigme à laquelle sont confrontés les enquêteurs réside sur le fait qu'un rapide en provenance de Littlehampton, sur la côte méridionale de l'Angleterre, soit venu percuter en début d'après-midi l'arrière d'un train de banlieue parti de Horsham (West Sussex) à destination de la gare Victoria de Londres.

La direction des chemins de fer britanniques a d'autre part fait savoir qu'elle assumait la respon-

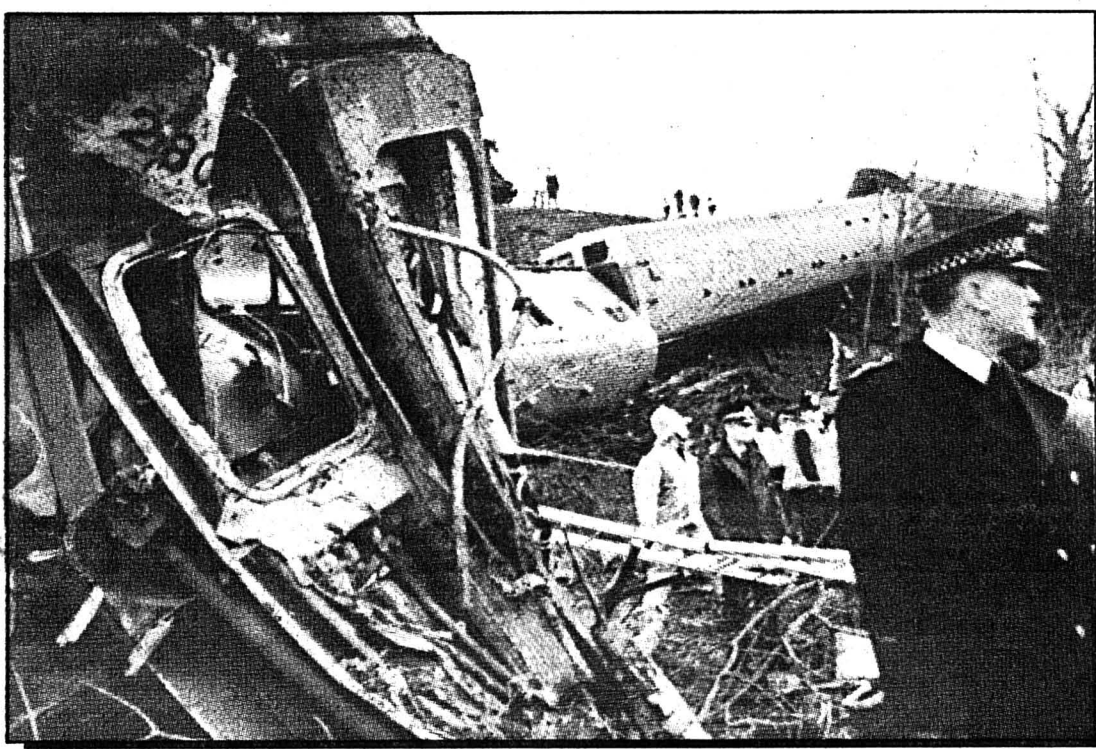
sabilité de cet accident et que «toutes les demandes d'indemnisation seront prises en compte dès que possible».

«Il est juste que nous puissions dire cela aux gens car, à mon grand soulagement, aucune action extérieure telle que le sabotage ne peut être invoquée dans cet accident», a souligné M. Pettitt. Scotland Yard a par ailleurs fait savoir qu'outre les cinq morts dénombrés jusqu'alors, 31 des 94 passagers blessés lors de la collision - dont 10 dans un état jugé critique - étaient toujours hospitalisés dans des établissements de la région.

WAGONS ENCHEVÊTRÉS

Tout au long de la nuit de samedi à dimanche, des équipes de déblaiement des British Rails ont été à pied d'œuvre pour réparer la voie mais aussi pour dégager les carcasses des wagons enchevêtrés, dont six avaient basculé sous le choc une vingtaine de mètres plus bas, ne s'arrêtant qu'à proximité d'habitations de la petite ville de Purley, dans le Surrey.

Moins de trois mois auparavant, le 12 décembre dernier, un drame similaire s'était déjà produit en gare de Clapham Junction, à une quinzaine de kilomètres de la gare de Purley. Ce jour-là, 35 personnes



Wagons enchevêtrés sur les lieux de la tragédie.

(Bélino AP)

avaient péri après que trois trains furent entrés en collision.

Comme elle l'a de nouveau fait dimanche, la compagnie nationale des chemins de fer britanniques avait reconnu sa responsabilité

dans cette catastrophe - la plus grave depuis celle qui avait coûté la vie à 43 passagers du métro londonien en 1975 - en admettant une défaillance due à des travaux sur les systèmes de signalisation.

Samedi, le premier ministre britannique Margaret Thatcher s'était déclarée «affligée» à l'annonce de cette nouvelle tragédie frappant les utilisateurs du réseau ferroviaire de la région londonienne. (ap)

Le nouveau maître

Freddy Rumo à la présidence de l'ASF



Me Freddy Rumo a été élu à une très large majorité à la tête du football suisse. (ASL-a)

SPORTS 6 - 7 - 9 - 11 - 13 - 14

Sept indemnisés font recours

L'accord zairo-suisse moins rigolo

Début février, Berne informe 19 Suisses dont les propriétés ont été nationalisées après l'indépendance du Zaïre, qu'ils peuvent toucher des indemnités. S'ils ne sont pas contents des sommes versées, les bénéficiaires peuvent faire appel. Du coup, sept des 19 indemnisés ont déjà décidé de considérer l'«aumône» reçue comme un acompte et de faire recours contre la décision d'indemnisation. Mais le véritable objet de leur grogne, c'est l'accord farfelu négocié entre la diplomatie suisse et les Zaïrois en 1980.

Une enquête de

Roger de Diesbach

Calculs faits, les 19 Suisses nationalisés par le Zaïre peuvent se partager 1,82 million de francs versé l'an passé par le président Mobutu, soit, si l'on tient compte des intérêts, 25 fois moins que la somme réclamée en 1973, et admise par les deux pays.

Il y a plus de 15 ans que les Affaires étrangères helvétiques tentent de régler ce problème. Voici cette étrange histoire:

- Le 10 mars 1972, un premier accord bilatéral, toujours en

vigueur, stipule que toute personne victime d'une nationalisation sera indemnisée équitablement, que les paiements doivent avoir lieu dans un délai raisonnable et en monnaie convertible.

- En 1973, les biens de 19 propriétaires suisses au Zaïre sont nationalisés. Leur valeur globale est estimée en zaïres (monnaie locale) à une vingtaine de millions de francs suisses.

- En 1980, un nouvel accord entre la Suisse et le Zaïre fixe l'indemnité globale due aux Suisses nationalisés à 3,2 millions de zaïres, somme qui correspond en monnaie locale aux estimations de 1972. Mais comme le zaïre, qui valait encore 6 francs suisses en 1972, ne vaut plus que 57 centimes en 1980, Mobutu ne doit plus que 1,8 million de francs aux Suisses nationalisés. Somme qui sera payée à la Confédération à la fin 1987, en zaïres, sans intérêt.

La réalisation de cet accord, qui a beaucoup fait rire à l'époque, provoque aujourd'hui larmes et gémissements. Erwin Sutter, président de l'Association suisse des spoliés d'Algérie et d'Outre-Mer (ASSAOM), se demande si le cadeau fait en 1980 aux Zaïrois ne poursuivait pas d'autres objectifs

moins avouables, par exemple de faciliter les grands projets qu'Alu-Suisse caressait alors au Zaïre. Un Suisse, qui a perdu dans ce pays des biens valant 3,36 millions de francs, devrait recevoir 132.158 francs d'indemnité, soit 3,9% de la somme due: «Les Suisses spoliés ne demandent pas la charité mais veulent être traités avec équité. Ils sont en droit d'attendre que la Confédération les défende efficacement et à bref délai. Hélas! Ils ont le sentiment d'avoir été trahis.» (BRRI)

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

L'ÉVÉNEMENT

Le prix des oublis

Décidément, le début de règne de George Bush est plutôt difficile. Les embûches se font de plus en plus nombreuses sur sa route, en politique intérieure surtout: par exemple, les déboires de son ami John Tower devant le Sénat, et maintenant la grève entamée par les machinistes et bagagistes de la compagnie aérienne Eastern Airlines. Rarement mandat n'aura été entamé si âprement par un locataire de la Maison Blanche.

La manière dont le chef de l'exécutif américain résoudra ces problèmes en dira long sur sa capacité à assumer sa charge. Et le conflit social qui vient d'éclater sera peut-être le plus révélateur.

Ronald Reagan avait déjà eu maille à partir avec le secteur des transports au début des années quatre-vingts. Il avait résolu ce cas, profitant alors de sa popularité, en usant de la manière forte. Les contrôleurs aériens qui s'étaient mis en grève à l'époque ont été purement et simplement licenciés.

Pour l'instant George Bush semble vouloir suivre une voie similaire et il est prêt à tout faire pour que le mouvement ne gagne pas tout le pays.

Deux raisons majeures poussent le président à agir dans ce

sens. D'une part, l'industrie des transports est un secteur vital pour les Etats-Unis. Si elle venait à être paralysée pendant de longues semaines, c'est toute la machine économique qui se mettrait à boiter. D'autre part, si George Bush pliait devant les syndicats, cela représenterait un aveu de faiblesse qui lui causerait beaucoup de tort dans un avenir immédiat.

En effet, les résultats du réaganisme commencent de plus en plus à se faire sentir dans la population. Le mécontentement grandit et la grève des employés de l'Eastern Airlines risque de n'être qu'un début. Si le président recule devant ce premier conflit social, une brèche serait ouverte.

Il est difficile de croire que, dans le contexte actuel, George Bush cédera. Seulement, la politique d'austérité qu'il devra appliquer pour guérir une économie qui vit au-dessus de ses moyens sera difficile à digérer pour une grande partie de ses concitoyens.

C'est pourquoi, cette grève est un signe avant-coureur des difficultés qui attendent le président américain.

Les problèmes sociaux ont trop souvent été écartés pendant les huit ans de règne de Ronald Reagan. Et comme on l'a souvent dit ces derniers temps, son successeur risque de devoir en payer le prix fort.

Daniël DROZ

S.O.S. kenyan à Londres

Conférence sur la couche d'ozone

À l'ouverture de la conférence internationale sur les chlorofluorocarbones (CFC) et la couche d'ozone, à Londres, le président kenyan Daniel Arap Moi a invité hier les pays les plus riches à aider le tiers monde à lutter pour préserver l'atmosphère terrestre, alors que le conseiller fédéral Flavio Cotti exigeait, dans son allocution, l'élaboration d'une convention pour la protection du climat.

«Il ne peut y avoir de vainqueurs face aux dégâts que l'homme continue à infliger à son unique planète», a déclaré M. Moi, lors de la conférence de trois jours organisée par la Grande-Bretagne et les Nations Unies et réunissant 120 pays.

Le premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui a récemment commencé à défendre les thèses écologiques, a accueilli délégués et ministres en invitant la communauté internationale à coopérer sur une grande échelle dans la lutte pour la protection de la couche d'ozone.

M. Flavio Cotti a, pour sa part, déclaré que les dispositions du protocole de Montréal ne sont pas suffisantes pour protéger efficacement la couche d'ozone. Il a insisté pour que la recherche de solutions ne se dirige pas seulement dans l'élimination des substances reconnues nocives, mais aussi dans les remèdes qui soient acceptables

pour l'environnement. D'où l'urgence de l'élaboration d'une convention pour la protection du climat.

La Suisse s'est donné pour but de réduire la consommation des CFC et halons aussi promptement et de manière aussi exclusive que possible, a indiqué M. Flavio Cotti. Il a ajouté que le Conseil fédéral mettra tout en oeuvre pour qu'une élimination presque totale des CFC et halons soit obtenue d'ici 1995.

Les ministres de l'environnement de la CEE avaient convenu jeudi, à Bruxelles, d'interdire les CFC d'ici la fin du siècle. Le président américain George Bush a, pour sa part, annoncé que les Etats-Unis soutenaient l'initiative de la CEE.

La décision communautaire s'ajoute au protocole de Montréal de 1987, ratifié par 32 pays, destiné à limiter les CFC à la moitié des taux enregistrés en 1986, d'ici 1990.

(ats, reuter)



Margaret Thatcher a appelé les pays à mieux coopérer. (Bé-
linio ap)

Naissance d'un géant

Communication: Time absorbe Warner

L'absorption de Warner Communication Inc. par le groupe Time Inc., annoncée samedi, donne naissance à un géant dans la communication mondiale et constitue également une des plus importantes prises de contrôle de société jamais réalisées aux Etats-Unis.

Time Inc. va racheter la société Warner au terme d'un échange d'actions estimé par les deux compagnies à 18 milliards de dollars, selon un communiqué du groupe Time.

Le record du rachat d'une société par une autre est celui, en 1988, du groupe alimentaire et de tabac RJR Nabisco Inc. par la firme d'investissement new-

Yorkaise Kholberg Kravis Roberts and Co. pour 24,53 milliards de dollars.

Ce nouveau conglomérat, baptisé Time Warner Inc, sera dirigé conjointement par l'actuel président-directeur-général de Time, Robert Munro, et son homologue chez Warner, Steven Ross, a ajouté le communiqué.

Time Warner Inc. sera l'un des plus importants au monde dans le secteur média et loisir, produisant et distribuant films, disques et cassettes avec un chiffre d'affaires annuel qui atteindra quelque 10 milliards de dollars, a déclaré un porte-parole de Time, Lou Slovinsky.

(ats, afp)

Compromis politique au Soudan

Accord sur un nouveau gouvernement

Le premier ministre soudanais, M. Sadek Al-Mahdi, a annoncé hier qu'il avait décidé de diriger le nouveau gouvernement soudanais, alors qu'un accord de gouvernement à l'intention du nouveau cabinet a été signé, dans la nuit de samedi à dimanche, entre tous les partis soudanais à l'exception du Front national islamique (FNI, intégriste).

Au cours d'une conférence de presse, M. Al-Mahdi a précisé qu'il avait pris cette décision après avoir reçu, par l'intermédiaire du Conseil de souveraineté (présidence collégiale de la

République), l'assurance que l'armée et les syndicats respecteraient l'«ordre démocratique».

La conférence de presse de M. Al-Mahdi avait été précédée dans la nuit de samedi à dimanche d'un accord, qui semble être de compromis, entre toutes les forces soudanaises politiques et sociales, à l'exception du FNI, sur la base duquel devra opérer le nouveau gouvernement.

Cet accord prévoit l'acceptation par toutes les parties signataires de l'accord de paix, conclu en novembre dernier à Addis

Abeba, entre le Parti démocratique unioniste (PDU, opposition), qui faisait à l'époque partie du gouvernement, et les combattants du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS).

Toutefois, il a été précisé que le parti Oumma de M. Al-Mahdi avait rajouté des «précisions» à cet accord qu'il avait refusé, ainsi que son allié, le FNI, parce qu'il prévoyait la «suspension» de la Chariaa (loi islamique) jusqu'à ce que toutes les composantes — chrétiennes, musulmanes et animistes — se soient mises d'accord sur la nature des

lois qui devront à l'avenir régir le statut personnel.

L'accord inter-soudanais apparaît aux observateurs comme un compromis entre les exigences d'une part du premier ministre et d'autre part l'éventail des forces d'opposition.

VILLE PRISE

Par ailleurs, les maquisards de l'Armée de libération populaire ont revendiqué samedi la prise de Nimule, ville garnison proche de la frontière soudano-ougandaise dans une information diffusée par Radio-SPLA captée à Nairobi. (ats, afp)

Onze morts à Lhasa

Nouveaux heurts au Tibet

Onze personnes ont été tuées et plus de 100 autres blessées hier au cours de heurts entre la police et des manifestants pro-indépendantistes à Lhasa, la capitale du Tibet, a rapporté la presse chinoise.

Les heurts sont survenus à l'occasion du premier anniversaire des émeutes anti-chinoises où 24 personnes avaient été tuées, selon des bilans officiels. Ils sont survenus également cinq jours avant le 30e anniversaire du coup d'Etat manqué contre la Chine, qui avait entraîné le départ en exil du chef spirituel tibétain, le Dalai Lama.

Selon l'agence Chine Nouvelle, rapportant ses informations de Lhasa, un policier et 10 autres personnes ont été tués dans ces émeutes. Une quarantaine de policiers et une soixantaine de manifestants ont été blessés. (ap)

Les heurts ont commencé à midi quand 13 moines et des religieuses bouddhistes ont entamé une manifestation illégale dans Bargor Street, dans le centre de Lhasa, portant des banderoles et scandant des slogans favorables à l'indépendance du Tibet, pays sous domination chinoise.

Les 13 manifestants ont ensuite été rejoints par des centaines de personnes, qui ont commencé à jeter des pierres sur un commissariat de police, à briser des vitres, à saccager des restaurants et des magasins, et à attaquer des bâtiments publics.

Ces émeutes sont les plus graves depuis le 5 mars de l'an dernier, quand des moines bouddhistes avaient déclenché des violences à la fin d'une période de prières. Ces émeutes, selon des voyageurs occidentaux, avaient fait 24 morts.

(ap)

Enquête ouverte au Kosovo

Une enquête judiciaire a été ouverte hier contre M. Azem Vlasi, ancien chef de la Ligue des communistes du Kosovo, soupçonné d'être impliqué dans l'organisation de la récente grève générale, qui avait paralysé pendant plus d'une semaine cette province yougoslave.

Le Parquet de Titova Mitrovica, bastion de ce mouvement de protestation des Albanais majoritaires dans la province - a ordonné une enquête à la demande des services de sécurité et du juge d'instruction, a précisé Tanjug.

(ats, afp, reuter)

LE MONDE EN BREF

COLOMBIE. — Un attentat politique a fait quatre morts et six blessés à l'aéroport de Bogota. Au nombre des victimes figurent le chef des Jeunes communistes colombiens, qui a été tué d'une quinzaine de balles, ainsi qu'un sénateur du parti au pouvoir, candidat aux prochaines présidentielles, qui a été grièvement blessé à l'abdomen.

OPUS DEI. Le prêtre autrichien Klaus Kueng est devenu le premier évêque européen issu de l'organisation catholique Opus Dei, à Bregenz, dans la province de Vorarlberg.

POLOGNE. — Les forces de l'ordre ont dispersé à la matraque plusieurs centaines de jeunes Polonais qui manifestaient contre le pouvoir dans les rues de Gdansk.

ENSEIGNANTS. — Plusieurs dizaines de milliers d'enseignants ont défilé dans les rues de Paris pour réclamer notamment une revalorisation de leurs salaires et de meilleures conditions de travail.

GELLI. — L'ex-responsable de la loge maçonnique P2, Licio Gelli, réclame aux autorités suisses 100 millions de dollars (159 millions de francs) de fonds placés sous séquestre dans deux instituts bancaires suisses à la suite du krach de l'ex-Banco Ambrosiano en 1982.

URSS. — Des appels réclamant la démission de M. Ligatchev, considéré comme le chef de file des conservateurs au sein du Politburo, ont été lancés lors d'un rassemblement organisé par la société antistalinienne Mémorial au parc Gorki, dans le centre de Moscou, et auquel participaient deux à trois mille personnes.

INFORMATIQUE. — Les huit pirates informatiques ouest-allemands soupçonnés de s'être introduits dans les ordinateurs de plusieurs agences et firmes occidentales pour le compte du KGB n'auraient en fait que vendu des renseignements peu importants aux services secrets soviétiques, si l'on en croit le «Welt am Sonntag».

SOUS-MARINS. — L'URSS a retiré tous ses sous-marins lanceurs d'engins nucléaires des eaux bordant les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale, à l'exception de la Méditerranée.

CÉSARS. — Isabelle Adjani et Jean-Paul Belmondo se sont vu décerner les César de la meilleure actrice et du meilleur acteur pour l'année 1988, les plus hautes récompenses du cinéma français. Jean-Paul Belmondo ne s'est pas présenté lors de la cérémonie de remise des César. Il avait par avance annoncé son refus de cette récompense.

VIENNE. — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, est arrivé à Vienne où il doit participer à la cérémonie d'ouverture de la Conférence sur les forces conventionnelles en Europe (CFE) et rencontrer, pour la première fois, le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. James Baker.

COCAÏNE. — Un avion colombien qui transportait 814 kilos de cocaïne pure a été abattu par la police mexicaine, mais ses occupants ont pu prendre la fuite.

MARCHÉ NOIR. — Les forces de l'ordre de Berlin-Ouest ont arrêté au cours du week-end environ 250 Polonais, mettant ainsi à exécution leurs menaces envers les faux-touristes qui développaient depuis plusieurs semaines un fructueux marché noir sur une place de la ville.

ALCOOL. — Soixante-quatre personnes ont trouvé la mort en Inde et une centaine d'autres ont été hospitalisées après avoir absorbé un alcool distillé clandestinement.

VENEZUELA. — Le ministre vénézuélien de la Défense, le général Italo del Valle Alliegro, a appelé les «capitalistes» à réduire leurs marges de bénéfice et réaffirmé que «les forces armées sont là pour construire un grand pays».

L'adieu au politique

Algérie: l'armée s'efface

Les militaires algériens membres du Comité central du parti au pouvoir, le Front de libération nationale, ont demandé à être déchargés de leurs fonctions et l'armée ne se mêlera désormais plus de politique, a rapporté samedi soir l'agence de presse algérienne APS.

La décision a été annoncée par le colonel Yahia Rahal, directeur central du commissariat politique de l'armée, à l'issue d'une rencontre entre le président Chadli Bendjedid et les principaux chefs de l'armée.

Le général Mostefa Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général Khaled Nezzar, chef d'état-major de l'armée, le général Mohamed Attailia, inspecteur général de l'armée, et le colonel Rahal, ont participé à cet entretien avec le président Bendjedid qui est aussi ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées algériennes.

Dans sa déclaration à la presse, le colonel Rahal a justifié cette démarche en soulignant qu'en vertu de la nouvelle Constitution votée le 23 février dernier et instaurant le pluralisme politique, «il importe que l'armée... se place au-dessus du débat politique.»

L'agence APS a ajouté que le président Bendjedid a approuvé cette démarche. (ats, reuter)

Pas de surprise marquante

Nombreuses votations en Suisse alémanique

Le week-end, bien que placé sous le signe du soleil et d'une douceur toute printanière, aura été synonyme de déplacement aux urnes pour les citoyens et citoyennes de sept cantons alémaniques appelés à se prononcer sur de nombreux objets.

Zurichois et Zurichoises ont nettement refusé d'exiger que leur canton fasse usage de son droit d'initiative cantonale et demande au Parlement fédéral d'introduire 12 dimanches au moins sans voiture par année. Ils en ont décidé ainsi par 135.229 voix contre 108.289, rejetant ainsi l'initiative lancée par un citoyen d'Adliswil.

Le corps électoral zurichois a par contre accepté, par 138.091 voix contre 103.302, une initiative de l'udc demandant la suppression de la taxe sur les spectacles que le canton prélève sur chaque billet vendu. Il a par contre rejeté nettement le contreprojet élaboré à ce sujet par le gouvernement et le Parlement. La participation s'est élevée à 33,7% ainsi que l'a indiqué la chancellerie cantonale.

À ZOUG

Les sept conseillers d'Etat zougois continueront d'exercer leur mandat à temps partiel. Les habitants de ce canton ont en effet rejeté d'extrême justesse - par 9.885 voix contre 9.731 - une initiative lancée par la gauche qui demandait que les membres de l'exécutif cantonal exercent leur charge à plein temps. La participation a atteint 35,8% selon la chancellerie cantonale.

Les 213 communes grisonnes auront désormais la possibilité d'abaisser de 20 à 18 ans l'âge donnant droit à voter sur le plan communal. Grisons et Grisonnes ont accepté, par 14.351 voix contre 12.911, de réviser dans ce sens la constitution cantonale et, par 14.237 voix contre 12.917, de modifier la loi sur l'exercice des droits politiques. Un citoyen sur quatre s'est rendu aux urnes selon la chancellerie cantonale.

Le corps électoral grison a par contre rejeté, par 14.897 voix contre 12.859, une initiative des groupements écologistes qui

proposait d'introduire le référendum facultatif pour les crédits portant sur les routes cantonales.

Le canton d'Uri est devenu le douzième de Suisse à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux jeunes de 18 ans sur les plans cantonal et communal. Les Uranais ont en effet accepté par 2.704 voix contre 2.136 une initiative des jeunes démocrates du centre allant dans ce sens. Uri avait refusé par deux fois, en 1975 et 1982, une telle nouveauté. La participation a tout juste dépassé les 20%. Les Uranais ont de même accepté une révision de la loi sur les constructions.

Malgré la controverse née autour de la construction d'une écurie à cochon, les Thurgoviens ont accepté - par 23.796 voix contre 13.032 - de débloquer un crédit de 6,8 millions de francs pour la rénovation de l'école d'agriculture d'Arenenberg. Les Thurgoviens ont également accepté un crédit de 1,6 million pour la construction d'un centre pour handicapés à Muenchwilen. Ils ont par ailleurs approuvé dans une proportion de deux contre une différentes mesures

destinées à lutter contre le chômage. La participation s'est élevée à 31,9%.

MOINS D'IMPÔTS À OBWALD

Les contribuables obwaldiens ont décidé par 2.233 voix contre 1.000 de s'accorder cette année une réduction d'impôts de 8% en raison de la bonne santé des finances de ce canton. La participation ne s'est toutefois élevée qu'à 17,2%. Le délai de prescription en matière de fraude fiscale passera par contre d'un à cinq ans. Les Obwaldiens ont aussi très nettement approuvé la possibilité de dire deux fois oui, à une initiative cantonale et à son contre-projet.

Les députés du canton de Bâle-Campagne pourront dorénavant siéger pendant quatre législatures au lieu de trois. Ils auront donc la possibilité de rester au Parlement cantonal durant 16 années consécutives. Ainsi en ont décidé les citoyens de ce canton qui ont accepté par 17.992 voix contre 15.601 de modifier dans ce sens la constitution cantonale. A peine plus d'un électeur sur cinq (21,8%) s'est rendu aux urnes. (ap)

La manif dégénère

Journée de la femme à Lucerne



Les manifestantes se sont réunies dans la vieille ville de Lucerne. (Bélino ap)

Une manifestation devant marquer la Journée internationale de la femme a dégénéré, samedi à Lucerne, et provoqué pour près de 15'000 francs de dégâts, selon la police.

Mise sur pied par une vingtaine d'organisations féministes, la manifestation a réuni entre 1000 et 2000 participantes, dont une partie venue de l'étranger. La militarisation de la société, l'ingénierie génétique et les femmes réfugiées devaient être les thèmes de la rencontre et des discussions.

Le cortège, bien plus fourni que prévu par la police, a provoqué des embouteillages considérables. Pour des raisons peu claires et semble-t-il sous l'impulsion de manifestantes étrangères, la manifestation a basculé dans le désordre et la violence.

Des véhicules ont notamment été malmenés et des vitres cassées. Furieuses, des femmes ont attaqué des journalistes et des photographes qui observaient la manifestation. Plusieurs se sont fait arracher leurs appareils et détruire leurs films. (ap)

Pour une meilleure protection

La Fédération des locataires s'adresse au Conseil fédéral

Réunis en assemblée annuelle samedi à Berne, les délégués de la Fédération suisse des locataires ont adressé aux Chambres fédérales une «résolution en faveur d'une meilleure protection des locataires». Signé par 19 organisations, le texte demande instamment aux parlementaires de «tenir compte, dans la révision en cours du droit de bail, de la grave situation du logement et de renforcer la protection des locataires».

La Fédération, qui a changé samedi son nom en celui d'Association suisse des locataires (ASL), estime dans la résolution que les dispositions actuelles sur la résiliation du contrat de bail sont insuffisantes.

Elle demande par conséquent aux parlementaires de prévoir une réelle protection des locataires en cas de congé abusif. Pour l'ASL et les organisations co-signataires, le motif du congé devrait être obligatoirement fourni et tout congé ne répondant pas à un intérêt légitime du bailleur devrait être considéré comme abusif et donc annulable.

LACUNES

Vu la situation difficile du marché du logement (0,49% de logements vacants) et la hausse accélérée des loyers par rapport à l'indice du coût de la vie, l'ASL estime que l'arrêté fédéral contre les abus dans le secteur locatif présente des lacunes. La résolution demande par exemple qu'un loyer initial abusif puisse à l'avenir être contesté sans condition.

Si le loyer a été augmenté à l'occasion du changement de locataire, le nouveau locataire devrait être averti sur formule officielle du montant du loyer payé par son prédécesseur, poursuit la résolution. En outre, il ne devrait plus être possible d'augmenter un loyer uniquement pour l'adapter aux loyers usuels de la localité ou du quartier, en tout cas lorsqu'il ne s'agit pas d'immeubles anciens.

Les organisations signataires demandent en revanche que soient maintenues les dispositions actuelles permettant de contester les augmentations abusives des loyers indexés ou échelonnés.

UNE VOTATION CLAIRE

On rappelle par ailleurs aux parlementaires que le peuple et les cantons se sont «clairement et massivement» exprimés le 7 décembre 1986 en faveur d'une meilleure protection des locataires. Dans l'état actuel du marché, il faut que la partie la plus faible au contrat dispose de moyens juridiques efficaces.

Après six ans d'activité, Jean Queloz a cédé la présidence de l'ASL au président de la section alémanique Moritz Leuenberger. A noter que les trois fédérations régionales qui composent l'ASL ont également modifié leur nom. La fédération romande s'appellera désormais Association suisse des locataires/fédération romande.

LE 100.000e MEMBRE

L'assemblée a fêté enfin le 100.000e membre de l'ASL en la



Le président de l'ASL, Moritz Leuenberger, félicite Marianne Siegrist, 100.000e membre de l'Association des locataires. (Bélino ap)

personne de Mme Marianne Siegrist de Berne, qui se fera payer pendant une année par l'association la hausse de loyer de 159 francs qu'elle vient de subir. Au dernier recensement, la section alémanique comptait 48.996 membres, la section romande 46.177 et la section tessinoise 7420. (ats)

Muba: prix des journalistes 1989

«Le Courier», le «Schweizerische Bodensee-Zeitung», le «Beobachter» et «L'Impartial» à l'honneur

La 73e Foire suisse d'échantillons (Muba) s'est ouverte samedi à Bâle avec la traditionnelle journée des médias et la remise du «Prix des journalistes 1989», doté de 20'000 francs. Le premier prix a été attribué à Roland Rossier, journaliste au quotidien genevois «Le Courier», pour une série d'articles sur Genève et sa région parus en juin 1988.

C'est en 1984 que la Muba a constitué un fonds destiné à financer chaque année un ou plusieurs prix de journalisme économique. Une cinquantaine de reportages ont été soumis cette année au jury présidé pour la dernière fois par Paul Jolles, ancien secrétaire d'Etat aux affaires économiques. M. Jolles laissera sa place à la conseillère aux Etats vaudoise Yvette Jaggi.

Roland Rossier est entré au service du Courier en 1984. La même année, il mettait la dernière main à un mémoire intitulé «Les médias et les comporte-

ments politiques». Dans les quatre articles qui lui ont valu le Prix des journalistes 1989, il a étudié les relations entre Genève et les communes transfrontalières, notamment dans l'optique de l'intégration européenne de 1992, a expliqué samedi Paul Jolles.

Le deuxième prix 1989 a été remis à Herbert Bruderer de la «Schweizerische Bodensee-Zeitung» et le troisième à Christian Schmidt de Winterthour pour un article paru dans le «Beobachter».

Pour la première fois, une «mention spéciale» a été décernée pour une contribution répondant largement mais pas entièrement aux critères du prix, qui ne prévoit pas une contribution à la fois écrite pour la presse et la radio! C'est le rédacteur en chef de «L'Impartial», Gil Bailod, qui l'a obtenue pour une série d'articles sur les problèmes économiques actuels de la Suisse et du Jura en particulier. (ats)

A pleins gaz

Percée des automobilistes au législatif argovien

Le parti des automobilistes fait une nouvelle percée spectaculaire dans un Parlement cantonal. Après ses succès à Saint-Gall, à Schaffhouse et en Thurgovie, ce parti a obtenu en effet, ce week-end, 12 sièges au législatif argovien, lequel compte 200 membres. Le groupe des écologistes se trouve également dans le camp des vainqueurs en passant de 5 à 11 députés.

En revanche, le parti socialiste a perdu sept sièges, le parti radical-démocratique sept également et les démocrates-chrétiens six. L'udc gagne, pour sa part, deux mandats. La participation a été de 35,70/o, selon la chancellerie.

Malgré ses pertes, le parti radical conserve une position de force avec 45 sièges sur 200, position partagée avec le pdc (42 sièges).

Le ps continue de reculer et ne dispose plus que de 37 députés. En 1961, le groupe socialiste comptait 64 grands conseillers.

Le gain de deux sièges par l'udc amène ce parti à occuper 34 sièges. Le parti évangélique populaire (pep) a conservé ses neuf mandats et la Jeune Liste son unique représentant. L'Alliance des indépendants maintient ses 6 députés et l'Action nationale en reste à 3 mandats.

943 candidats briguaient les 200 sièges du Parlement cantonal, dont 230 femmes. 91 listes avaient été déposées par 12 partis. Pour la première fois, le parti des automobilistes était en lice, et cela dans les onze districts. (ap)

LA SUISSE EN BREF

COINTRIN. — Le train gauche d'atterrissage d'un Fokker 100 de la compagnie KLM s'est cassé, dimanche à 14 h 17, alors que l'appareil venait de se poser, venant d'Amsterdam, et roulant sur l'unique piste de l'aéroport de Genève-Cointrin. L'avion s'est affaissé et immobilisé sans qu'aucun des 95 passagers et membres de l'équipage ne soient blessés.

FEU. — Une ferme de la commune singinoise d'Oberschrot (FR) a été détruite par le feu. Les dégâts s'élevaient à environ 500.000 francs.

INCENDIE. — Entre 200.000 et 300.000 francs de dégâts et deux habitants incommodés par la fumée et légèrement brûlés, c'est le bilan d'un incendie qui a ravagé un appartement situé au septième et dernier étage d'un immeuble locatif de la banlieue ouest de Lausanne, près des abattoirs de la ville.

ACCIDENT. — Un habitant de Payerne, M. Bertrand Liard, âgé de 29 ans a trouvé la mort à la suite d'un accident à Fribourg.

ALBANAIS. — Un millier de travailleurs albanais du Kosovo ont manifesté devant le Palais des Nations à Genève pour protester contre «la pression politique énorme» exercée sur leur région par les autorités de Belgrade.

ENDORMI. — Le passager d'une automobile a perdu la vie dans un accident sur l'autoroute N2 à Muttenz (BL). L'automobiliste qui conduisait s'était endormi.

TGV. — Une étude pré-faisabilité d'un projet de liaison ferroviaire rapide TGV entre Genève et Bourg-en-Bresse va être entreprise.

FUITE. — Un habitant de St-Prex, âgé de 62 ans, a été renversé et blessé dans cette localité par un automobiliste inconnu, qui a pris la fuite sans s'occuper de sa victime.

AGRESSION. — Deux femmes qui transportaient des fonds ont été agressées, à Frick (AG). Les agresseurs, qui n'ont pas encore été arrêtés, ont mis la main sur une somme de 90.000 francs.

RÉCOMPENSE. — Le prix Jean Macé a été attribué à Paris à M. Jean Ziegler pour son livre «La victoire des vaincus».

AVOCAT. — Un avocat zurichois a été condamné à une amende de 300 francs par la commission cantonale de surveillance, parce qu'il avait exigé, pour ses services, trop d'argent de demandeurs d'asile.

5e SUISSE. — L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'est transformée en fondation.

PUBLICITÉ

Chaque jour une voiture à gagner
La voiture au service de l'Homme

59e Salon de l'Auto-Accessoires
9-19 mars 1989 Genève

Palexpo

District du Locle

libéral
ppn

1



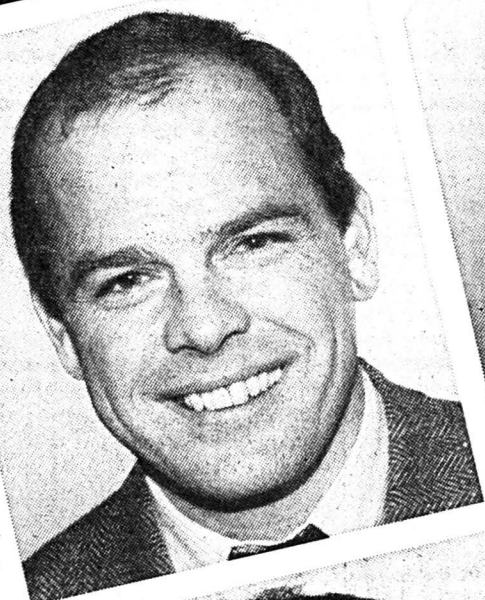
2



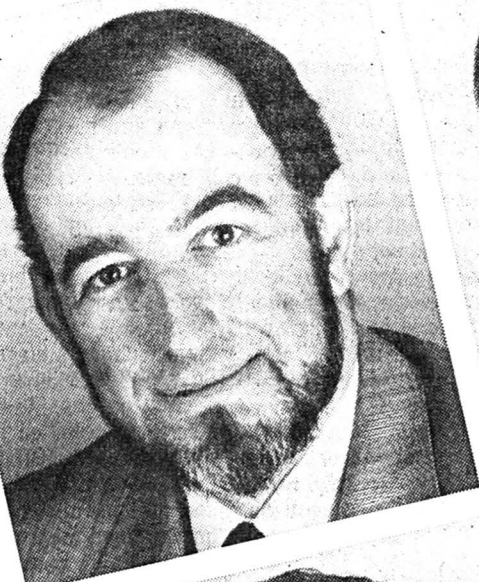
3



4



5



6



7



8



9



- Louis-Albert Brunner 1
- Claudine Finger 2
- Ronald Forster 3
- Rolf Graber 4
- Charles Häslér 5
- Michel Monard 6
- Christine Röthlisberger 7
- Jean-Paul Wettstein 8
- Hermann Widmer 9

votez

libéral - pppn

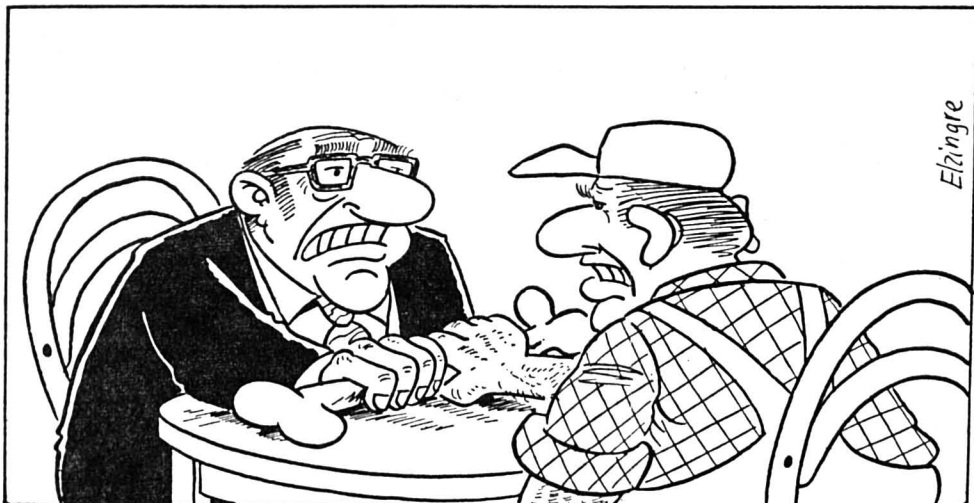
aux élections cantonales
des 8-9 avril 1989



Les partis sur le grill

Dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales neuchâteloises des 8 et 9 avril

Grand débat public à La Chaux-de-Fonds



«Quels enjeux pour la prochaine législature?»

Lundi 13 mars, à 20 h 15 au Club 44

Des représentants des partis en lice pour le Grand Conseil apporteront leurs réponses au cours d'un débat dirigé par M. Gil Baillod, rédacteur en chef, et organisé par



Mardi 7 mars 1989 à 20 heures
Tour de promotion, 1re ligue - LNB
Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds reçoit Lausanne

Cannes
Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds

Les billets sont en vente chez

- Caisse de la Piscine-Patinoires (ouverte chaque jour de 9 à 17 h et de 20 à 22 h)
- Kiosque POD 2000
- Bar le Rallye, Léopold-Robert 80
- Magasin A. Racheter, Fritz-Courvoisier 2
- Vaucher Sports, rue du Temple, Le Locle

Pucks

- Vinothèque de la Charrière Charrière 5, La Chaux-de-Fonds
- Rubattel & Weyemann Jardinière 117, La Chaux-de-Fonds
- Plâtrerie-Peinture Bernard Dannecker Pierre-Seitz 4, 2416 Les Brenets
- Gabriel Zuccolotto, électricité Chs-Naine 33, La Chaux-de-Fonds

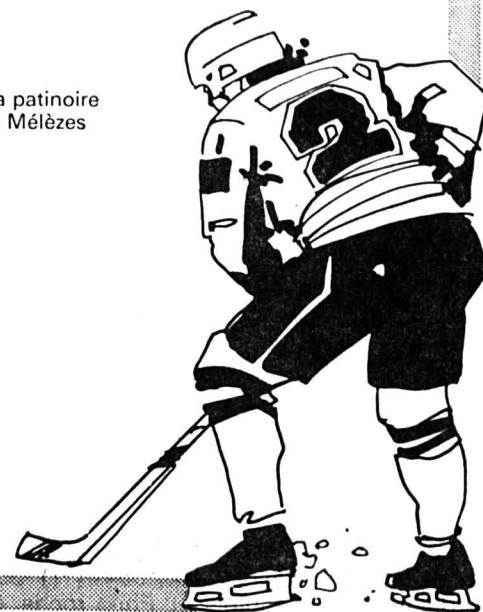
ATTENTION: Seules les cartes Puck d'Or, d'argent et de bronze sont valables pour les matches du tour final.

Loterie Puck-Club

Le No 131 gagne un bon de Fr. 30.- à la buvette de la patinoire
Le No 300 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

Prochain match
Samedi 11 mars 1989 à 20 h
Lyss

Avec le soutien de



immobilier

☎ 021 29 59 71

LA CHAUX-DE-FONDS
Situation centrée
A louer:
magnifiques bureaux
renovés et équipés
Libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 750.- + charges.
Renseignements: **DAGESCO SA**
☎ 021/29 59 71, int. 355
001228

DAGESCO SA
RÉGIE - PROMOTION - COURTAGE
44, avenue du Général-Guisan
1009 Pully
depuis 1958

Publicité intensive, publicité par annonces

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171
A vendre à La Chaux-de-Fonds

GROUPE D'IMMEUBLES

Comprenant:
Garages avec pont de chargement pour camions, entrepôts, deux niveaux de caves, immeuble locatif (bureaux et logements), 14500 m³ construits

Prix de vente en bloc:
Fr. 3750000.-

Vallon de Saint-Imier
à louer ou à vendre

restaurant

Affaire intéressante,
loyer modéré.
Pour tout renseignement,
écrire au **Restaurant de la Gare, Gare 59, 2616 Renan.**
50188

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

SAINT-IMIER À LOUER

local
à l'usage de dépôt,
au centre de la ville. 119

SNGCI

A louer à La Chaux-de-Fonds

bureaux
environ 25 m² avec permanence téléphonique lu-ve 7 h 30-12 h 00, 14 h-18 h. Fax et photocopieur

+ 1 local d'archives
environ 11 m², loyer modéré.
Renseignements au 038/42 39 42 713

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 21 h 30, y compris le samedi matin. 11

offres d'emploi

printemps Nous cherchons pour le Supermarché

caissière
(A temps partiel - 70%)
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et rendez-vous.
☎ 039/23 25 01, M. Mettelle, interne 8152 012600

Solution du mot mystère: ECUREUILS

D.S.R. Cafétéria d'entreprise cherche:

aide polyvalente
5 jours par semaine.
Téléphoner à M. Martin, Cafétéria Ralston, La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/25 11 01

REGULARIS

Nous cherchons:
un couvreur un ferblantier
CFC ou expérience Suisse ou permis B/C
Libre tout de suite ou à convenir. 713

27 11 55

NATÉBER S.A.
Fabrique de cadrans soignés

engagerait tout de suite ou pour époque à convenir

MÉCANICIEN
de précision ou faiseur d'étampes

désirons
personne stable
ayant si possible
quelques années
de pratique.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/28 74 66

NATEBER SA
Charrière 37
2300 La Chaux-de-Fonds 120678

JACOBS SUCHARD TOBLER

Pour notre division **EXPORT/INTERCOMPANY**, nous cherchons pour entrée au plus vite un(e)

employé(e) de commerce

avec de bonnes connaissances en français, allemand et anglais.
Les tâches principales de ce poste comprennent le traitement des commandes de nos sociétés-sœurs à l'étranger, les prévisions et rapports de ventes ainsi que divers travaux administratifs.
Un goût prononcé pour les chiffres est indispensable; l'expérience d'un PC en tant qu'utilisateur est vivement souhaitée.
Nous offrons un cadre de travail agréable ainsi que des prestations sociales de premier ordre.
Nous attendons avec plaisir votre offre de service accompagnée des documents usuels et d'une photographie à:
JACOBS SUCHARD TOBLER SA, département du personnel,
2003 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 91 155

Bien conservé
Le championnat suisse de boxe

Quatre des cinq boxeurs qui défendaient leurs titres lors des finales 89 des championnats suisses amateurs ont conservé leur titre.

Le Turc Engin Köseoglu (Baden) a fêté son quatrième titre, alors que Roman Marti (seul titre romand), Thomas Lohri, Ernst Rytz et Christian Züttel se sont imposés pour la 2eme fois.

RÉSULTATS

Mouche: Roman Marti (Carouge) bat Christian Savary (Genève) a.p.

Coq: Santiago Bülsterli (Berne) bat Stefan Steingruber (Rorschach) par abandon à la troisième reprise.

Plume: Pascal Brawand (Berne) bat Pascal Rapin (Genève) a.p.

Légers: Islam Duli (Ascona) bat Markus Schweizer (Unterseen) a.p.

Super-légers: Engin Köseoglu (Baden) bat José Roibal (Villars) a.p.

Welters: Thomas Lohri (Frauenfeld) bat Kim Boughehane (Nyon) a.p.

Super-welters: Amel Shalala (Ascona) bat Carl Emery (Carouge) a.p.

Moyens: Christian Züttel (Berne) bat Fabian Guggenheim (Berne) a.p.

Mi-lourds: Ernst Rytz (Berne) bat Boris Dürst (Zürich) a.p.

Lourds: Muharrem Giocai (Ascona) bat Urs Nägeli (Zürich) par abandon à la deuxième reprise.

Super-lourds: Stefano Vaglietti (Berne) bat Silvio Durante (Berne) par disqualification à la deuxième reprise. (si)

SKI ACROBATIQUE

La grande foule
Fin des CM à Oberjoch

Les derniers titres attribués aux championnats du monde de Hindelang-Oberjoch sont revenus dimanche à la Française Catherine Lombard (saut), au Canadien Lloyd Langlois (saut) et à son compatriote Chris Simboli (combiné).

Les finales du saut avaient réuni la grande foule à Oberjoch, où se pressaient quelque 25.000 spectateurs.

Saut, finales, Dames (8 finalistes): 1. Catherine Lombard (Fr) 247,80. 2. Sonja Reichart (RFA) 230,66. 3. Melanie Palenik (EU) 208,62.

Combiné (classements ballet, bosses et saut): 1. Palenik 23 (10+10+3). 2. Kissling 35 (2+13+20).

Messieurs (16 finalistes): 1. Lloyd Langlois (Can) 358,83. 2. Didier Meda (Fr) 352,29. 3. Philippe Laroche (Can) 334,90.

Combiné: 1. Simboli 37 (8+21+8). 2. Scott Ogren (EU) 48 (16+4+28). 3. Rael Marti (Esp) 103 (29+39+35).

SKI DE FOND

Un Suédois royal
Ottoson gagne «La Vasa»

La 66eme édition de la plus prestigieuse des courses de longue distance, la Vasaloppet, qui compte pour la Coupe du Monde des courses populaires, la «Wordloppet», est revenue au Suédois Jan Ottosson, vainqueur en 5h 09' 33", avec près de trois minutes d'avance sur le Norvégien Konrad Unsgaard.

20.000 inscrits chez eux. Le meilleur Suisse, le Neuchâtois André Rey, garde-frontière à Ulrichen, à terminé au 47eme rang, à exactement 11 minutes du vainqueur.

LES RÉSULTATS

Vasaloppet entre Sälen et Mora comptant pour la Worldloppet: 1. Jan Ottoson (Su) les 90 km en 5h.09'33"; 2. Konrad Unsgaard (No) 5h.12'19"; 3. Sven-Erik Danielsson (Su) 5h.13'20".

Dames: 1. Marie Johansson (Su) 5 h 38'12". 2. Astrid Daehlie (No) 5 h 46'13". 3. Maria Auroma (Fin) 5 h 47'10".

4. Eva-Lena Karlsson (Su) 5 h 59'08". 5. Annika Zell (Su) 6 h 01'19". (si)

LE SPORT EN BREF

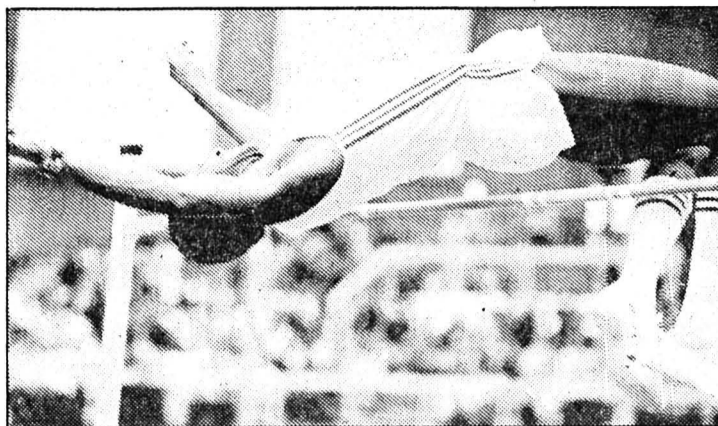


Un triplé helvétique

Les représentants helvétiques ont fêté un triplé dans le slalom de Coupe d'Europe de Borovetz (Bul). Christophe Berra (Champéry) s'imposant devant Michael von Grünigen et Steve Locher.

Des joutes de haut niveau
Cinq records du monde aux CM de Budapest

Quatre records mondiaux avaient été battus, samedi, lors de la deuxième journée des 2es Championnats du monde d'athlétisme en salle, à Budapest.



Javier Sotomayor: plus c'est haut, plus c'est beau. (AP)

24 titres ont été attribués en Hongrie au cours des trois jours de compétition. Les Etats-Unis et l'URSS, avec des équipes pas tout à fait complètes (Bubka et Lewis, pour ne citer que les deux absents les plus illustres), ont néanmoins su tenir leur rang.

DES ATHLÈTES DE COULEUR

25 pays ont obtenu au moins l'une des 72 médailles mises en jeu. Parmi les heureux élus, pas trace d'athlètes suisses qui, il y a deux semaines, à La

Haye, s'en étaient revenus avec une médaille d'argent (Regula Aebi, 200 m dames) et une autre de bronze (Anita Protti, la Lausannoise, sur 400 m).

Ce sont deux athlètes de couleur, le Cubain Javier Sotomayor, vainqueur du saut en hauteur avec 2,43 m, égalisation du record du monde absolu, détenu par lui-même, et le Kenyan Paul Ereng, record du monde et "démonstration" sur

800 m, qui ont été les personnalités marquantes de ces joutes mondiales. Après l'exploit de son compatriote Sotomayor en hauteur, Andres Simon Gomez a signé un autre exploit pour le Cuba sur 60 m, en enlevant ce sprint en 6"52 devant les 7000 spectateurs hongrois.

Sur 400 m, le champion d'Europe surprise de La Haye, il y a deux semaines, l'Espagnol Cayetano Cornet, a apporté une belle confirmation

en s'octroyant du bronze derrière le favori américain et tenant du titre Antonio McKay et l'Irlandais Marcus O'Sullivan s'est imposé sur 1500 m, en 3'36"64.

Avec le Marocain Saïd Aouita a remporté son premier titre mondial indoor, en enlevant le 3000 m, course empreinte de passion et d'incidents, dans un temps moyen. Le Marocain a su faire preuve de classe en contournant tout le peloton plutôt que de jouer des coudes pour s'imposer.

Les 7000 spectateurs ont vécu des joutes, qui étaient de haut niveau. Les 570 athlètes présents ont signé cinq records du monde et 10 meilleures performances mondiales de la saison. (si)

TENNIS

Le retour d'un grand champion
McEnroe heureux et ému vainqueur à Dallas

C'est un John McEnroe heureux et ému qui brandissait le trophée du championnat WCT, à l'issue de sa victoire en trois sets sur son compatriote Brad Gilbert, à Dallas (Texas). Heureux d'avoir inscrit sa cinquième victoire en terre texane et gagné son deuxième tournoi consécutif, après son succès en terre française, à Lyon, une semaine plus tôt.

Face à Gilbert, qualifié de dernière minute, McEnroe ne s'est pas senti ni des quatre heures passées face à Lendl, ni de sa courte nuit de sommeil (quatre heures seulement). Au contraire, il a dominé son sujet.

«Pendant deux sets, il ne m'a pas du tout inquiété», s'étonnait McEnroe, remonté à la sixième place mondiale après un long congé sabbatique, «puis il est rentré dans la

partie et j'ai un peu ressenti la fatigue».

SENTIMENT MITIGÉ

«J'aurais été vraiment déçu de battre Lendl et de perdre en finale», confiait l'ancien numéro un mondial, dont le prochain grand rendez-vous sera le quart de finale de Coupe Davis, face à la France, début avril à San Diego (Californie).

Satisfaction d'être en finale d'un tournoi où il n'a dû sa place qu'au forfait de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker et où il a surpris les Suédois Stefan Edberg et Mikael Pernfors. Déception d'avoir raté sa finale. «John a bien joué mais tout aurait certainement été totalement différent si j'avais bien servi», déclarait Gilbert, qui pouvait se consoler avec un chèque de 100'000 dollars.

LES RÉSULTATS

Dallas (Texas). Championnat WCT (680'000 dollars), finale: John McEnroe (EU) bat Brad Gilbert (EU) 6-3 6-3 7-6 (7/3).

Pour sa part, Gilbert naviguait entre satisfaction et déception. (si)

Steffi accrochée
Tournoi de San Antonio

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, première joueuse mondiale, a été accrochée le temps d'un set par l'Australienne Hana Mandlikova, en demi-finales du tournoi du circuit féminin de San Antonio (Texas), avant de s'imposer en deux manches. Par ailleurs, à Oklahoma City (Oklahoma), dans un autre tournoi du circuit féminin, la Hollandaise Manon Bollegraf, 99e joueuse mondiale, a créé la surprise des demi-finales en éliminant l'italienne Raffaella Reggi, tête de série numéro 3.

San Antonio (Texas). Tournoi du circuit féminin (200'000 dollars), demi-finales: Steffi Graf (RFA/1) bat Hana Mandlikova (Aus/6) 7-6 6-3.

Ann Henricksson (EU) bat Katrina Adams (EU) 6-3 4-6 6-3.

Oklahoma City (Oklahoma). Tournoi du circuit féminin (100'000 dollars), demi-finales: Manon Bollegraf (Ho) bat Raffaella Reggi (It/3) 6-3 7-5.

BOB

Sans appel
Weder vainqueur en Coupe du monde

Le bob Autriche I d'Ingo Appelt a remporté la dernière épreuve de Coupe du monde de bob à quatre de la saison, disputée à Calgary.

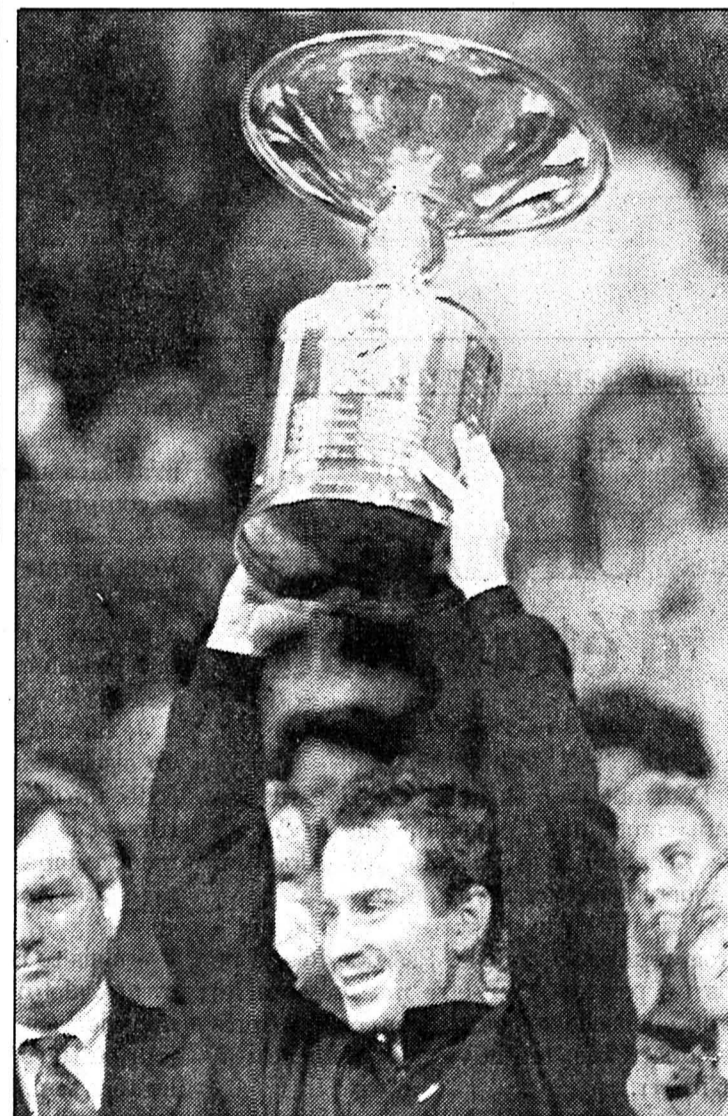
monde, devant l'Allemand de l'Est Detlef Richter et Baracchi.

LES CLASSEMENTS

Appelt, déjà en tête à l'issue de la première journée, a devancé les deux bobs suisses, respectivement celui de Gustav Weder, champion du monde, de dix centièmes, et celui de Nico Baracchi, de dix-sept centièmes. Le Zurichois Weder remporte la Coupe du

Calgary. Classement final: 1. Ingo Appelt (Aut) 3'43"76. 2. Gustav Weder (S) 3'43"86. 3. Nico Baracchi (S) 3'43"93.

Coupe du monde. Classement final: 1. Gustav Weder (S) 283. 2. Detlef Richter (RDA) 255. 3. Nico Baracchi (S) 239. (si)



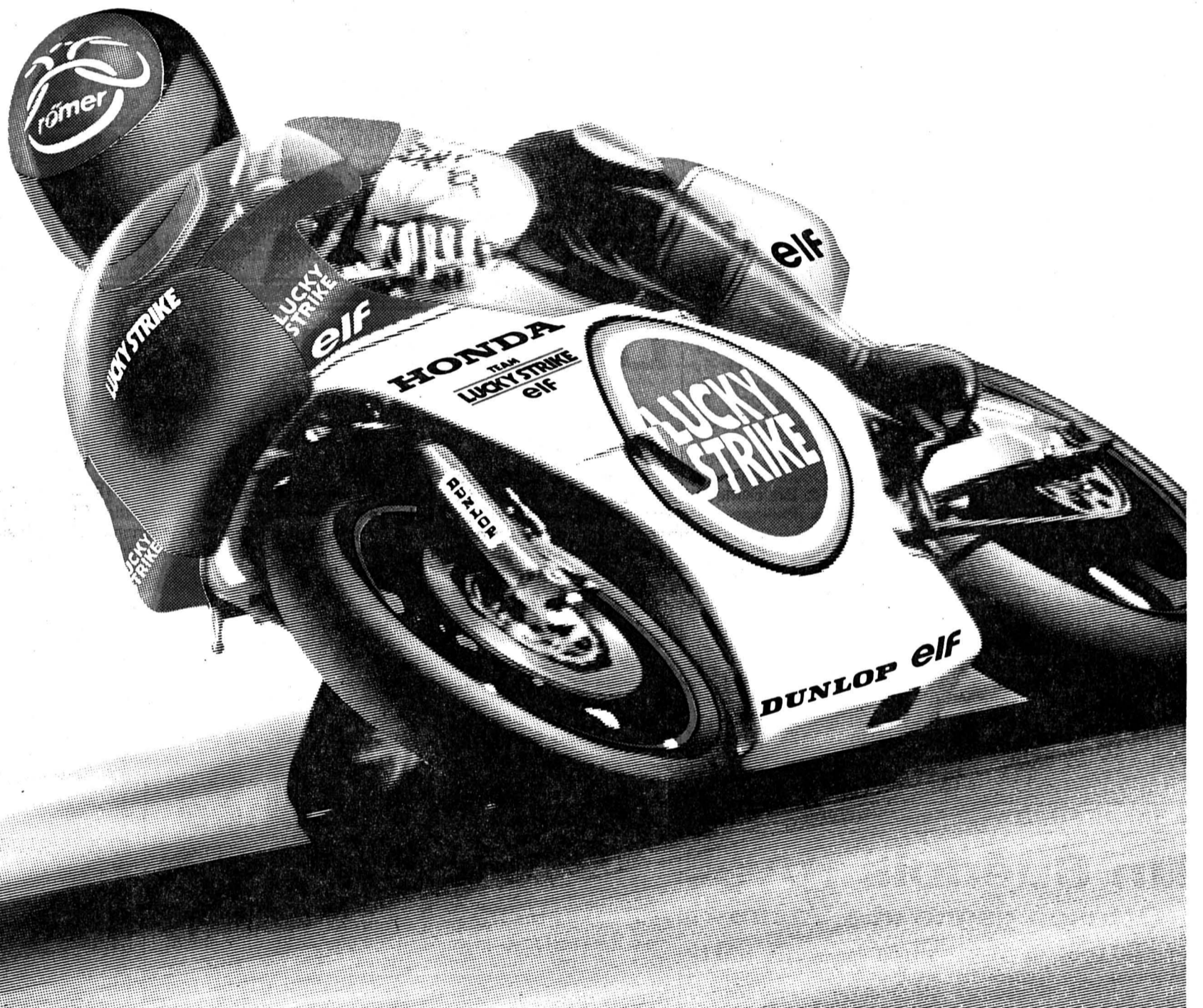
John McEnroe: heureux et ému. (AP)



Motorcycle World Championship 1989: Good Luck Jacques Cornu!

Hello, les fans de moto!

Au seuil de la saison du championnat de moto, Jacques Cornu, allié au 250 cmc Team LUCKY STRIKE eif, est prêt à donner le meilleur de lui-même! Compagnon hors pair durant la compétition, LUCKY STRIKE met à votre disposition dès maintenant le Motorcycle Grand Prix Guide 89. Vous y trouverez les dates des courses, les dernières informations sur les pilotes et les motos des teams du Grand Prix, des photos à vous couper le souffle et bien d'autres choses encore. Alors n'attendez pas: remplissez le talon et envoyez-le à: LUCKY STRIKE
Motorcycle Grand Prix Guide 89
Case postale 115
1018 Lausanne 18



Demandez dès maintenant le Motorcycle Grand Prix Guide 89!

Veuillez m'envoyer gratuitement un exemplaire du Motorcycle Grand Prix Guide 89 à l'adresse suivante:

Nom: _____
Prénom: _____ Age: _____
Rue/No: _____
NPA: _____ Localité: _____

Cette offre n'est valable que pour les personnes de plus de 20 ans, domiciliées en Suisse. Livraison jusqu'à épuisement du stock.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

5

M.-S. Corbo - D.-M. Barras

Un amour d'étourneau

Droits réservés Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Pourtant j'aurais juré... Son regard perçant commandait comme avant: *Je t'ai dit de m'emmener à la maison!* Alors les pâquerettes devraient attendre.

J'essayai de le rapporter dans son nid à trois reprises ce jour-là. Pas une fois je ne vis les parents. Peut-être ma présence les empêchait-elle de nourrir leur couvée. Après la quatrième tentative je commençai à m'irriter.

- Que se passe-t-il ? Est-ce que je te lance trop brusquement ou sautes-te hors du nid

toi-même ? Ce manège ne peut se prolonger indéfiniment, tu sais.

Son regard me fixait effrontément. Je m'avisai soudain qu'il n'avait rien mangé. A ce compte-là il risquait de mourir de faim.

- Alors que dois-je faire, mon bébé ? Veux-tu que j'essaie une fois de plus ?

Ses yeux me disaient que la plaisanterie avait assez duré. Il semblait tout naturel que j'assume la responsabilité de son existence.

Je n'avais jamais eu la chance de sauver un oiseau dans son cas. L'idée d'un nouvel échec me désolait. Je l'approchai de ma poitrine et je sentis les battements incroyablement rapides de son petit coeur, si différents des miens. Je soupirai. Avais-je le choix ?

- Sais-tu ce que tu représentes véritablement ? Je n'ai rien d'une maman-oiseau mais je vais faire de mon mieux jusqu'au jour où tu seras assez fort pour te débrouiller tout seul. En attendant, tu trouveras un foyer provisoire chez moi.

J'aurais juré qu'il souriait.

2

Au début, l'oiseau eut un comportement bizarre. Il continua à faire passer ses messages dans son regard sans émettre un son. Il n'avait pas ouvert le bec depuis que nous avions fait connaissance. Ce silence posait problème. S'il restait muet, comment m'indiquerait-il qu'il avait faim ? Et s'il continuait à garder le bec obstinément fermé, comment pourrais-je lui faire ingurgiter sa nourriture ? En tout cas, qu'il le veuille ou non, il fallait qu'il mange mais qu'allais-je lui donner ? Comme il ne parlait pas et qu'il appartenait à une espèce indéterminée, son régime tenait du mystère. Après inventaire de mon garde-manger et de mon réfrigérateur, je décidai d'essayer du maïs en boîte, du steak cru et du jus d'orange. Le régime des oiseaux ne se compose-t-il pas fondamentalement de graines, de protéines et de fruits ?

J'ouvris la boîte de maïs, je hâchai la viande, je versai le jus d'orange dans une soucoupe et je m'assis au bar avec mon hôte. Mes trois chats, très curieux et tou-

jours indiscrets, s'installèrent autour de nous pour contempler le spectacle. Loin d'être intimidé par son public, le héros du moment parut jouir de l'attention dont il était l'objet. Bien qu'il dût être affamé, il semblait plus désireux de se lier d'amitié avec les chats que de faire honneur à mon festin. J'eus beau le cajoler, rien ne put le décider à ouvrir ce bec étroitement serré. Il ne cessait de tourner la tête de tous les côtés pour enregistrer tous les détails de son nouvel environnement.

Je me mis brusquement à rire en pensant que ma fille se conduisait exactement comme lui quand elle était enfant. A table elle s'intéressait à tout sauf au contenu de son assiette. Pour elle un repas n'était qu'une perte de temps qui interrompait des activités plus utiles alors que je m'efforçais de lui faire avaler chaque bouchée de sa nourriture diététiquement équilibrée. Bien qu'elle eût terriblement éprouvé ma patience et moi la sienne au cours de ces séances rituelles quotidiennes elle avait mangé à sa faim et s'était développée harmonieusement.

(A suivre)



Rolls-Royce Motor Cars International SA

Sole Importer of Rolls-Royce & Bentley Motor Cars for Switzerland
Au Glapin, CH - 1162 Saint-Prex, Vaud
☎ (021) 806 27 31, tx 454 216, fax (021) 806 27 29

announces the appointment of

AUTODIFFUSION SA

210, rte de Meyrin, CH -1217 Meyrin/Genève
☎ (022) 82 71 00, tx 419 068, fax (022) 82 76 12

as official dealer for Rolls-Royce and Bentley in the Suisse romande

Effective from 1.1.89, AUTODIFFUSION replaces our former partner Garage de l'Athénée, who will no longer represent our marques.

AUTODIFFUSION joins the two existing official dealers in Switzerland,
SCHMOHL & Co. AG, Mühlebachstr. 26, 8008 ZÜRICH, ☎ (01) 251 27 16/7
P. MAZZUCHELLI-AUTO, Riva Paradiso 26, 6902 LUGANO, ☎ (091) 54 34 12/13.

and existing authorised service points

GARAGE AUTODYNAMICS, ch. du Lavasson 6, 1196 Gland, ☎ (022) 64 21 33
GARAGE LAUSANNE PAGOLA SA, av. de-La-Harpe 1, 1007 Lausanne, ☎ (021) 26 52 37
WEDERICH DONA & Co., Hardstrasse 35/37, 4000 Basel, ☎ (061) 61 26 26
GARAGE SIGRIST, Arsenalstr. 35/37, 6010 Kriens (LU), ☎ (041) 41 77 77
GARAGE AARETAL, Bernstrasse 93, 3110 Münsingen, ☎ (031) 92 33 33

The above mentioned dealers and authorised service points constitute the officially appointed Rolls-Royce and Bentley network in Switzerland.

Quoi? Quand? Qui? Où?



Carnaval de La Tchaux Samedi 11 mars 1989

17 heures: cortège - 20 h 30: concert monstre

Avis. - Pour que vive le carnaval, achetez la plaquette!
Le bénéfice de la vente est en effet redistribué intégralement aux cliques inscrites qui participent au cortège.
Pour tous renseignements: 039/28 26 95

Avec le soutien de



immobilier

A louer **centre ville**, position de 1er ordre, 2e étage avec ascenseur
magnifiques locaux commerciaux
clairs et ensoleillés, composés de:
3 grandes pièces, hall d'entrée avec réception, cuisine et W.-C., surface environ 110 m²
S'adresser à:
REGIES SA - Bassin 14 - 2000 Neuchâtel
☎ 038/25 46 38

divers

LEU **Vrai!**
Photocopieur
zoom
couleur possible
Fr. 66.- par mois
Renseignez-vous.
Bureautique
Rue de La Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 71 28
Fax 039/28 18 35

M **QUEST-LUMIERE**
Montandon & Co
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Installations - Réparations -
Etudes - Projets - Devis
Crêtets 98
☎ 039/26 50 50

copy service
couleur
FAX - BUREAUTIQUE
SERRE 67 2300 LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 039/234 420
Venerio Redin

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.
Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

mini-annonces

offres d'emploi

Cherchons **FEMME DE MÉNAGE**
2 h 30 le vendredi matin. Suisse, permis C ou B. ☎ 039/23 50 29 heures des repas.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR (27 ans) - Français - formation Génie mécanique à l'Université de technologie de Compiègne (Option communication scientifique et industrielle) cherche place stable. Libre tout de suite. Etudie toutes propositions.
☎ 0033/81 68 91 28

AIDE MÉCANICIEN cherche emploi opérateur sur machines, en équipe ou à la journée. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-460458 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

chambres à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec douche à personne sérieuse.
☎ 039/28 34 58

à acheter

PARTICULIER ACHÈTE TRAINS miniatures électriques, mécaniques ou à vapeur, époque 1900-1955.
039/31 33 82 (midi et soir)

à vendre

UN VÉLO D'APPARTEMENT neuf. Fr. 100.-. Un orgue électronique sur pied. Fr. 200.-. ☎ 039/26 01 71

Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide simple

Mon prêt Procrédit un procrédit

discrète

X procrédit

1/m/10/Lu

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES
SOL & LIT
R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23
Le Locle ☎ 039/31 16 70

Dans toute la Suisse et à l'étranger
déménagement
J.-Cl. Guinand
039/26 54 26
039/54 14 87

AFFAIRE UNIQUE
A vendre à bas prix pour cause de cessation d'activité:
- mobilier de bureau divers
- micro-ordinateurs
- imprimantes
☎ 039/23 63 67

Apprenez à conduire avec

• Succès
• Maîtrise
• Sécurité
Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85

A vendre
semi-remorque
Charge utile 2100 kg.
Remorque 7.20 x 2.15.
Avec plate-forme hydraulique 2.15 x 1.5 m.
Force 800 kg.
☎ 038/42 14 41

Conférence publique
Mardi 7 mars 1989 à 20 h 15
A L'AULA DE LA SSEC Serre 62
« Carnaval d'ici et d'ailleurs »
par Daniel Margot
Organisation: Commission scolaire et CEO

EMMAÜS
Fondateur l'abbé Pierre
Ramassage
meubles, livres, tableaux, bibelots, appareils ménagers
en bon état
☎ 039/26 65 10

Suspense et rebondissement
Fleurier retrouve sa place en 1re ligue

C'est dans une ambiance indescriptible que s'est déroulée la «belle» entre Sion et Fleurier...



Weissbrodt (de dos maillot clair) et le CP Fleurier: un retour en première ligue.

Le public fleurisien qui avait quelque peu boudé son équipe au long de la saison...

DE PLUS EN PLUS PRESSANT

La première période, même si tout à tour les deux formations se sont créés des occasions...

la surmultipliée se faisant plus pressante manquant de peu de passer l'épaule...

Cette seconde réussite a ébranlé la confiance des jeunes Vallonniers...

AU FINISH

Très bien coachée par André Gilomen (Philippe Jeannin avait rechaussé les patins)...

Dans la période centrale, l'équipe du Val-de-Travers a passé

tout en gardant son sang-froid dès l'obtention de l'égalisation. C'est finalement Kenn Heinrich...

Fleurier a donc glané sa promotion en première ligue grâce à un finish impressionnant...

Patinoire d'Yverdon: 700 spectateurs. Arbitres: MM. Imark et Pinget.

Buts: 19' E. Micheloud (D. Micheloud) 1-0; 28' Magnin 1-1; 31' R. Debons 2-1; 38' Luthi (Garcia) 3-1; 42' A. Jeannin 3-2; 48' Chappuis (Magnin) 3-3; 55' Heinrich (Magnin) 3-4.

Pénalités: 5 X 2' plus 10' à Solioz contre Sion, 5 X 2' contre Fleurier.

Sion: Melly; R. Debons, Lenz; Héritier, Python; Luthi, Métraiher, Garcia; Rossi, Epiney, Solioz; E. Micheloud, D. Micheloud, P.-Y. Debons.

Fleurier: Stalder; Ph. Jeannin, Jeanneret; Detlin, Colo; Mangin, Pluquet, A. Jeannin; Chappuis, Hummel, Weissbrodt; Dubois, Tissot, J. Jeannin; Heinrich Bourquin.

Notes: Sion sans Giachino (malade), Fleurier sans Gilomen et Page (blessés) ainsi que Tschanz (vacances). (jyp)

Noiraigue en fête
Les Neuchâtelois en 2e ligue

NOIRAIGUE - FRANCHES-MONTAGNES 5-2 (0-1 2-1 3-0)

La patinoire de Belleruche était bien garnie pour ce match retour des finales de promotion en 2e ligue...

Buts: 9' Gillet (Girardi) 0-1; 31' Grob (Rota) 1-1; 34' Rota 2-1; 35' Gigon 2-2; 45' Grob 3-2; 50' Rota (Grob) 4-2; 54' Bonny (Antonioti) 5-2.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

Noiraigue: Kaufmann; Kisslig, Grandjean, Vaucher, D. Montandon; Huguenin, Grob, Rota, Bonny; Jacot, Antonioti, Barbezat; E. Montandon, Bischoff, Martin; Blaser, Vuille, Ruchet.

Coach: Ph. Kisslig.

Franches-Montagnes: Goudron; Genot, Houser; Girardi, Aubry, Vallat; Lehmann, Schlichtig; Jeannotat, Girardin, Gillet; Gigon, Miserez, Beuret; Erard, Lechenne, Steiner.

Coach: Frésard (mj)

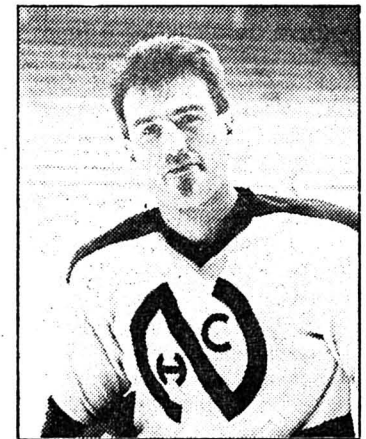
Le premier tiers, les gars de l'entraîneur Lehmann ont pris la direction des opérations en accueillant les Nérouais dans leur camp de défense...

Au deuxième tiers, les Nérouais se reprirent et à la 31' Grob ajusta un tir églisateur. A ce moment-là, les gars de l'entraîneur Rota jouèrent à deux lignes afin de renverser la vapeur...

Durant la 3e période, les gars de l'entraîneur Rota firent cavalier seul; leur pression fut constante et l'arrière-garde bernoise capitula à trois reprises.

Noiraigue a mérité sa victoire et sa promotion. Les joueurs la voulaient belle. Elle le fut. Il faudra déjà penser à la prochaine saison et créer une équipe compétitive.

Spectateurs: 300. Arbitres: MM. Terada et Theurillat.



L'entraîneur Rota a su mener ses troupes à la promotion.

(Schneider-a)

Tous les résultats et les classements de hockey

LNA, play-off

FINALE

Berne - Lugano (3-0 2-1 0-0) (1-1 après deux matches)

Tour de promotion-relégation LNA-LNB

- Zürich - Davos 7-2 (4-0 2-0 1-2)
Coire - Martigny 5-6 (0-2 3-2 2-2)
Ajoie - Langnau 7-1 (3-0 0-0 4-1)

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for teams 1 to 6.

LNB - 1re ligue Tour de relégation

GE Servette - Herisau 4-2 (1-0 1-2 2-0)

- Sierre - Bülach 10-2 (1-0 6-1 3-1)
Uzwil - Rapperswil-Jona (à Weinfelden) 2-3 (1-2 0-0 1-1)

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for teams 1 to 6.

Première ligue Tour final

Lausanne - Wil 4-3 (1-1 0-1 3-1)

Patinoire de Malley - 1700 spectateurs. Arbitres: Müller, Wyss, Sommer. Buts: 4e Ecœur 1-0; 6e Widmer 1-1; 23e Schmid 1-2; 45e Bonito 2-2; 50e Bernasconi 3-2; 57e Widmer 3-3; 57e Morel 4-3. Pénalités: 7 x 2' plus 1 x 10' (Weber) contre Lausanne, 10 x 2' plus 2 x 10' (Halsler, Klopfer) contre Wil.

- Lyss - Chx-de-Fonds 11-1 (5-0 5-0 1-1)
Dübendorf - Wiki-Münsingen 3-5 (0-1 2-3 1-1)

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pt for teams 1 to 6.

Finale d'ascension en 1re ligue

Sion - Fleurier 3-4

Finale d'ascension en 2e ligue

Noiraigue - Franch.-Mont. 5-2

Finale de 4e ligue

Dombresson - Le Landeron 6-12

Juniors B

Delémont - Serrières 12-7

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 5.

Novices A Tour de relégation

Neuchâtel - Fr.-Mont. 2-2
Yverdon - Moutier 7-3

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 5.

Moskitos A

Neuchâtel - Moutier 2-1
Chx-Fds - Ajoie 6-3
Tramelan - Ajoie 2-5

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 7.

Piccolos

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 5.

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 5.

Novices A Tour final

Fleurier - Lausanne 7-5
Sierra - Ajoie 5-5
Villars - GE Servette 4-7

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for teams 1 to 6.

Tous les résultats et les classements de football

Italie

20e JOURNÉE

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for Italian teams.

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for Italian teams.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for Italian teams.

Espagne

24e JOURNÉE

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for Spanish teams.

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for Spanish teams.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for German teams.

RFA

20e JOURNÉE

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for German teams.

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for German teams.

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for German teams.

Angleterre

27e JOURNÉE

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for English teams.

CLASSEMENT

Table with columns J, G, N, P, Buts, Pts for English teams.

La Chaux-de-Fonds	Friper sur rails	17
Le Locle	Sale chaudière	19
Neuchâtel	Union de sang	21
Jura bernois	Tramelan vote	23
Jura	«Table ouverte» à Delémont	24

La Chaux-de-Fonds aux Vendanges

La Chaux-de-Fonds sera sans doute de la Fête des vendanges. Invitée par son comité, la ville vient en effet de donner son accord de principe à la participation de la «métropole vinicole» du Haut à la grande fête neuchâteloise.

Sollicitée, la ville de La Chaux-de-Fonds a discuté de la question notamment avec le comité de la Braderie, traditionnelle fête bisannuelle qui se déroulera début septembre. Celui-ci s'est dit disposé à peaufiner tout spécialement l'un de ses chars qui participera ensuite, à la fin du même mois, au cortège des enfants ainsi qu'au corso fleuri des Vendanges.

Un comité devra encore être mis sur pied pour organiser la présence chaux-de-fonnrière en particulier dans la tente officielle

installée en face de l'Hôtel de Ville du chef-lieu. Pour la composition de ce comité il est question de faire appel au Groupement des sociétés locales et au «staff» de la Fête de Mai, qui célèbre l'arrivée à La Chaux-de-Fonds du fruit des vignes que la ville possède à Auvemier.

C'est le lopin de bonne terre à raisin, offert par Alfred Olympi récemment décédé, qui vaut aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds le plaisir de recevoir l'invitation neuchâteloise, invitation qui s'adresse bien sûr traditionnellement aux communes viticoles. Ce sera ainsi la première fois que Chaux-de-Fonniers et Neuchâtelois auront l'occasion de se rencontrer de manière officielle et populaire sous l'égide de Bacchus.

R. N.

La pudeur qui fait taire les femmes

Peu de répondant pour l'initiative sur le harcèlement sexuel

Les responsables syndicales de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens (FJSC) se sont retrouvées entre elles samedi soir à Delémont pour débattre du grave problème du harcèlement sexuel sur les lieux de travail.

Est-ce à dire que le problème n'existe pas? Non répond la secrétaire syndicale Guite Aubry à l'initiative de laquelle une semaine d'action a été organisée du 1er au 3 mars, semaine qui s'achevait samedi par le visionnement de la récente émission de TFI sur le «droit de cuissage» suivie d'un débat.

DÉNONCER

Pierre-Alain Léchet, secrétaire de la section jurassienne de la Confédération romande du travail (CRT) a révélé que l'an passé quatre femmes avaient dénoncé à son syndicat un licenciement abusif dû au refus de céder à des avances sexuelles. Or les femmes ne parlent jamais spontanément de telles pressions dont elles ont honte et pour lesquelles il est souvent diffi-

cile d'apporter des preuves tangibles ou des témoignages de collègues.

La situation est encore plus dramatique lorsque le marché du travail est serré, que la femme est peu qualifiée et qu'en plus sa situation économique est précaire. Pour Guite Aubry, il faut agir à deux niveaux, tout d'abord sensibiliser les femmes pour qu'elles prennent conscience qu'elles ont le droit de dénoncer les pratiques abusives - gestes déplacés, paroles obscènes, attouchements, propositions assorties de chantage - que certaines d'entre elles subissent de la part de petits et grands chefs et d'autres part il faut agir préventivement auprès des apprenties afin qu'elles connaissent leurs droits.

L'enquête lancée par la FJSC: «Parler pour que ça change» est toujours en cours et l'on peut obtenir des questionnaires (les réponses peuvent être anonymes) ou des renseignements auprès de la FJSC case 154 - 2800 Delémont, tél. 066 22 88 66. GyBi

REGARD

Droit de cuissage à abolir

Savez-vous Mesdames que vous êtes en droit d'exiger que l'on vous respecte en tant que travailleuse sur votre lieu de travail quels que soient votre rang social, votre degré de formation et votre tour de poitrine?

Vous offrez à votre employeur huit à neuf heures de disponibilité quotidienne contre un salaire souvent durement gagné, vous êtes donc quitte. Dès lors votre vie privée, votre intimité et votre corps vous appartiennent et nul n'a le droit d'y toucher sans votre libre consentement sous peine d'être dénoncé et condamné.

La remarque peut paraître brutale et pourtant nombre de femmes subissent quotidiennement des atteintes à leur dignité sans qu'elles se sentent le droit de réagir. Simplement parce qu'elles occupent un statut d'inférieures, qu'elles ont peur de perdre leur place, qu'elles croient qu'il s'agit là d'une habitude sociale acquise ou qu'on ne leur a jamais appris qu'elles avaient droit au respect et à la dignité.

Gladys BIGLER

Le premier procès pour harcèlement sexuel s'est déroulé récemment au Tribunal des Prud'hommes à Genève. Une ouvrière s'était vu signifier son congé après sept ans de bons et loyaux services simplement parce qu'elle avait refusé les avances d'un petit chef. Pour la première fois en Suisse romande, une femme a osé dénoncer cette pratique dégradante pour l'homme et pour la femme. Beaucoup d'autres devront la suivre pour que cesse définitivement un marchandage qui pollue les relations de travail dans certains milieux et qui perpétue une relation de pouvoir courante au Moyen Age. A cette époque le seigneur s'arrogeait le droit de vivre la nuit de nocces à la place de son vassal sans que la jeune épouse puisse faire valoir son droit au refus. Dès lors, le droit de cuissage étant révolu et bien révolu, l'on pourrait souhaiter qu'à l'intérieur de chaque syndicat ouvrier et patronal, l'on institue une sorte de code d'honneur respecté par les syndiqués mâles qui banniraient de leurs habitudes toute atteinte à l'intégrité physique et morale de leurs collègues féminines. Il y a fort à parier que le printemps serait alors plus léger à l'intérieur de beaucoup de magasins, usines, hôtels ou bureaux.

La fête comme à Rio

Carnaval sous le soleil à Fleurier et à Saint-Imier

Vert fluo, orange phosphorescent: les cotusmes des cliques du carnaval ont coloré la grisaille des rues de Fleurier et de St-Imier ce week-end. Nuits blanches, grondements des percussions, couinement des cuivres en délire. Complice, le soleil jurassien avait enfilé le costume de son cousin du Brésil.

A Fleurier, le carnaval n'a véritablement commencé que samedi après-midi avec le cortège des gosses, petits princes et princesses d'une fête qui s'est poursuivie dans les établissements publics en soirée. Ambiance infernale à la vieille de Longeureuse, point de ralliement des six cliques participant aux festivités, dont deux de Lucerne, et une de Payerne, superbes dans leurs costumes bigarrés.

GRAND CORTÈGE HUMORISTIQUE

Première apparition cette année d'une clique locale, les Britchons, déguisés en crocus. Costumes en satin cousus en famille, bonnets à pompons. «Mon gamin a fabriqué 650 pompons», confiait Jacques Leuba, âme de l'équipe qui a participé à divers carnivals, remportant même un prix de 1000 frs à Châtel-St-Denis.

Le somptueux cortège humoristique du dimanche fut applaudi par près de deux mille personnes massées sur les trottoirs de Fleurier. La Méhari- balançoire à six roues des Corso-folies suivie d'une voiture-calorifère traînant un lit-baignoire firent rire le public, assourdi par les cliques, aspergé de confettis et de... plumes d'oreiller!



Les Britchons de Fleurier. Six cent cinquante pompons pour les bonnets... (Photo J.-J. Charrère)

Sur la place de Longeureuse, le bonhomme Hiver s'enflamma comme une allumette. C'est, paraît-il, l'annonce d'un beau printemps... (jic)

L'ERGUËL SOUS LE SOLEIL

À Saint-Imier, l'ouverture de la fête, vendredi sous un ciel on ne peut plus gris et pluvieux, ne laissait vraiment pas présager de la foule qui allait envahir les rues le lendemain. Samedi en effet, à

l'heure où se mettait en branle le cortège, les haies de spectateurs étaient pour le moins denses, le long du Pod comme sur les autres rues du parcours.

Et c'est dans une ambiance quasiment pascale que l'on boutait le feu au fameux bonhomme Hiver, sur une Esplanade des Collèges grouillant de monde. Quelle riche idée avaient eu les organisateurs de faire installer là quelques stands,

littéralement pris d'assaut et où l'on devait bien vite renouveler les réserves de boissons... froides! Beau succès, donc, pour l'édition 1989 du Carnaval imérien, vécu dans une ambiance «crêpes et limonade», avec certes davantage de spectateurs que de participants au cortège, mais un rassemblement populaire sans doute plus important qu'on l'escomptait. (de)

● Lire aussi en page 23.

Pari presque gagné pour les spéléos

Vers la quasi disparition du «tout-au-gouffre»

C'est la septième année que le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises collabore à titre bénévole avec le Service cantonal de l'environnement. Le club vient de sortir son minutieux rapport annuel qui traite de l'état de santé d'une soixantaine de cavernes et de gouffres neuchâtelois. Pour la première fois, aucune nouvelle pollution n'est décelée sous terre. Mais en surface, du côté des dolines, le Spéléo-Club reste préoccupé.

En parcourant ce texte, on apprend entre autres que les spéléos chaux-de-fonniers ont effectué en 1988 un total de 92 contrôles

dans 58 grottes et gouffres différents dont ils assument la surveillance et la protection sur mandat de l'Etat, collaboration-modèle aux yeux des Fédérations spéléologiques étrangères et exemple toujours unique en Suisse, il faut le rappeler. Précisons que certains gouffres situés dans des secteurs «sensibles» ont été visités jusqu'à cinq fois dans l'année.

Bien que le constat soit réjouissant, puisqu'on assiste à la quasi disparition de la pratique du «tout au gouffre», les spéléos du SCMN n'ont pas l'intention de relâcher leur attention.

A leur actif en 1988, également, deux nettoyages, deux cavités vidées de leurs détritiques: le gouffre de Sibérie et la grotte de Verschez-le-Brandt, dans la commune des Verrières.

En 1988, et pour la première fois depuis le début de la campagne de protection (1983), aucun foyer nouveau de pollution souterraine n'a été détecté dans les cavernes et les gouffres contrôlés, c'est-à-dire sous terre. Cela montre bien que les efforts conjoints des spéléologues du SCMN et du Service cantonal de la protection de l'environnement n'ont pas été vains.

Mais si tout semble aller pour le mieux dans les profondeurs, certaines pratiques de surface observées au cours de tournées de surveillance sont préoccupantes: on peut mentionner l'accélération artificielle de phénomènes géologiques tels que les comblements de dolines voire de gouffres, ou la transformation de ces dolines en décharge sauvage. Dans le premier cas (un tel processus est en cours à la Perte des Tannes, commune de Lignières), le comblement n'est pas nécessairement polluant mais il n'en constitue pas moins une atteinte à l'environnement naturel et au paysage karstique, sans compter qu'il peut conduire, si la doline est directement reliée au réseau souterrain, à des perturbations du régime des écoulements. Dans le second cas (dolines de Pouillerel et du Maillard, commune de La Chaux-de-Fonds; dolines du Voisinage, commune des Ponts-de-Martel), le comblement résulte de l'entassement des déchets divers. Ces décharges sont-elles autorisées? demandent les spéléologues. Et s'il s'agit de décharges sauvages, pourquoi sont-elles tolérées?

RECHERCHES DE NOUVELLES CAVITÉS

Le rapport des spéléos chaux-de-fonniers présente, dans sa dernière partie, les activités qu'ils se proposent de mener à bien en 1989: recherches de nouvelles cavités et sites karstiques pollués ou agressés; poursuite des contrôles systématiques dans la soixantaine de grottes et de gouffres déjà inventoriés; nettoyage complet de deux cavités; enfin prolongement des actions informatives et éducatives. (sp)



92 contrôles de cavernes et de gouffres en 1988; une activité utile mais qui n'est pas de tout repos. Ici, à 40 m de profondeur dans le gouffre du Mont des Verrières. (Photo Pascal Huguenin)

Invitation



Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.

Nous nous ferions un plaisir d'être à votre disposition
pour tous renseignements.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de
vingt-cinq francs, vous recevrez un cadeau qui vous fera
certainement plaisir.

Passez donc nous voir.

Nous nous réjouissons de votre visite.



**Du lundi 6 mars
au samedi 11 mars**

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur
cosmétique

Av. Léopold-Robert 57
☎ 039/23 40 23/24
La Chaux-de-Fonds

012402



Alfa 33 1.7

Moteur de 1.7 litres / 4 cylindres,
5 vitesses, 105 ch-DIN,
injection électronique,
à partir de Fr. 17 900.-

Faites maintenant un essai!

**Auto-Centre
Emil Frey SA**

66, rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds
téléphone 039 28 66 77

Choix. Qualité. Expérience.

012388

Gabus & G
Importante
Vente aux Enchères
Genève, juin 1989



Foujita «Colin Maillard», tempera 42x32 cm
Prix record TTC, 550 000 fr.

Propriétaires d'objets d'art
Si vous désirez faire estimer des
tableaux anciens ou modernes,
dessins, gravures, livres rares,
sculptures, archéologie, Asiatica,
bijoux, horlogerie, argenterie,
porcelaine, mobilier,

nos experts
de renommée internationale
sont gracieusement à votre
disposition et sur rendez-vous,
se rendent à votre domicile
sans engagement de votre part.

Veuillez contacter:



Galerie Pierre-Yves Gabus

Administration:
2022 Bevaix, ☎ 038/46 16 09
Huissier judiciaire: Me Ch. H. Piguet 141

5 800 CH

**Théâtre de
la Chaux-de-Fonds**

Lundi 13 mars à 20 h 30

6e spectacle de l'abonnement

LES GALAS KARSENTY-HERBERT présentent:

FLEUR DE CACTUS

Comédie de Barillet et Grédy

Mise en scène de Jacques ROSNY

avec

SOPHIE DESMARETS et JACQUES ROSNY

Location: Tabatière du Théâtre

☎ 039/23 94 44

dès mardi 7 mars

pour les Amis du Théâtre

et mercredi 8 mars pour le public. 012085

divers

Madame, Monsieur, en 1 mois...

Perdez 3 à 13 kg

et surtout apprenez à rester mince sans
vous priver car compter les calories en
mangeant n'importe quoi, n'importe quand
est le plus sûr moyen d'avoir des problèmes
de ligne et de santé

HYGIAL

Cabinets Conseils d'Hygiène Alimentaire

LAUSANNE 10, Pass. St-François 021/23 58 34

NYON 6, Av. Reverdil 022/6118 04

GENÈVE 88, Rte de Frontenex 022/86 60 49

Consultation d'information gratuite sur R.V. 002417

mieux entendre

**Entendez-vous
encore assez?**

Une déficience de l'ouïe peut survenir sans même que l'on
s'en aperçoive. Pour être tout à fait sûr que vous entendez
encore bien, venez faire contrôler votre audition gratuitement.
Prenez rendez-vous par téléphone.
Nous vous recevons avec plaisir, sans engagement de votre
part. **Test gratuit de votre ouïe.**

Tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la
Pharmacie Centrale Dr. P.A. Nussbaumer
La Chaux-de-Fonds, 57, av. Léopold-Robert, tél. 039 23 40 23

Fournisseur AVS - AI - AMF - CNA 032018

micro-electric
APPAREILS AUDITIFS SA

Rectificatif de l'annonce parue le 28 février 1989 dans le numéro spécial 1er mars

Boulangerie-Pâtisserie

F. TSCHANNEN

Nombreuses spécialités, dont gâteaux à la crème
et parfait Grand Marnier

Charrière 57 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 41 82 012462



Déclarations d'impôts (NE)

exclues comptabilités. Remplies à votre
domicile, sans dérangement. Discretion
assurée. Fr. 40.- par déclaration.

Prenez rendez-vous au 039/26 56 73 35083



Le Dr méd. BLAISE COURVOISIER

chirurgie.

- ancien assistant du Département de chirurgie de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève: chirurgie pédiatrique (Prof. A. Cuendet), chirurgie digestive (Prof. A. Rohner), neurochirurgie (Prof. A. Werner), anesthésiologie (Prof. P. Suter);
- ancien assistant du Service de chirurgie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (PD Dr S. Schneider et Dr M. Pellaton);
- ancien chirurgien responsable de l'Hôpital ad Lucem de Bandjoun, Cameroun;
- ancien chef de clinique du Service de chirurgie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (PD Dr S. Schneider et Dr M. Merlini, Dr M. Pellaton);

a le plaisir de vous annoncer

**l'ouverture
de son cabinet médical**

le mercredi 8 mars 1989

Permanence chirurgicale
du Centre
Rue de la Serre 30
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 17 120616

Consultations sur rendez-vous,
permanence aux heures de bureau
puis sur appel téléphonique au
039/21 21 44 112038

JEZLER
ARGENT MASSIF



LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42 112038

**ACTION: mise en forme pour l'été,
tonique toute l'année**

9 genres de gym à votre choix



centre de fitness moderne

René Schlotterbeck

Moniteurs diplômés E.S.C.P.B.B

Avenue Léopold-Robert 79

Tél. 039 23 50 12

CH - 2300 La Chaux-de-Fonds

- Offre spéciale
«Membre un an»
valable du 6 mars au 15 avril
- Gym cours dirigés
«Salle Rubis»
- ou Gym appareils
«Salle bleu Acier»

Fr. 425.-
par an

En prime, 4 séances de sauna et bain turc.

RAPPEL: Réservez votre solarium au prix
sans concurrence dès Fr. 7.- la séance
(s/abonnement). 012020

Les couleurs de l'Est

Karel Salaba, basse, au Conservatoire

Ce qu'on est bien dans un récital de Karel Salaba, basse, vous ne pouvez pas savoir. Quel prolongement laisse un concert comme celui qu'il a donné dimanche soir au Conservatoire avec Ursula Rütimann au piano, partenaire sensible.

Karel Salaba est un acteur et un grand récitaliste : le couple n'est pas si fréquent et son programme échappait aux élégantes mondanités, souvent inhérentes au genre. Musiques de l'Est, Dvorak, Janacek, Chostakovitch, Moussorgsky, d'une singulière richesse expressive, pages très différentes, autant de révélations pour la plupart des mélomanes occidentaux, réunies par une admirable interprétation.

Chants d'amour, de vie, de guerre, de mort, des confins de l'horizon, du fond de quelque steppe enneigée, la voix, le piano entremêlent des échos d'une conviction frappante. Pages d'originalité, telles celles de Janacek qui, on le sait, fut un maître de la scène lyrique, de la mu-

sique vocale. Il manifeste dans la suite populaire morave un goût de l'illustration folklorique, tandis que le piano révèle les couleurs du cymbalum. Des mots aux sonorités inconnues, Karel Salaba chante dans la langue originale, musiques révélatrices, pertinence d'un accent qui n'appartient qu'aux autochtones.

Voix claire, sombre ou chaude, elle est prête à la force comme au feu qui couve. Simple et naturelle elle raconte une histoire, ailleurs encore elle est embrasée d'un lyrisme tragique ou meurt au bord d'un souffle. Karel Salaba fait oublier sa technique par les nuances qu'il imprime à chaque sentiment, il fait avouer à sa voix ses intentions dramatiques les plus secrètes, tandis que le piano de Ursula Rütimann, très présent, agit comme un révélateur. Il faut bien avouer l'émotion d'une telle soirée, le crescendo émotif impressionnant de l'ordonnance des oeuvres.

D. de C.

Fête de La Roche-aux-Chevaux

Cent-vingt participants le long du Doubs

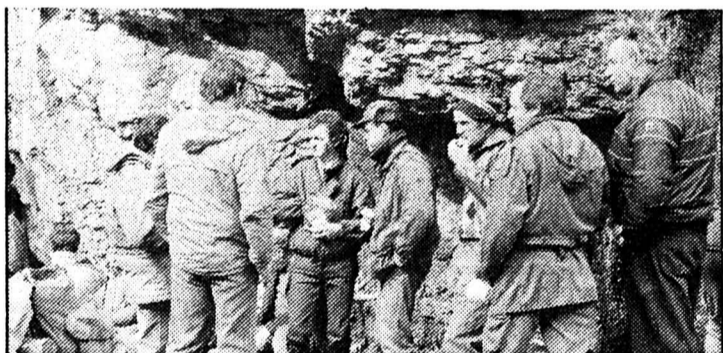
Le dernier dimanche de février n'a pas voulu que les Amis du Doubs oublient que la neige était également de la fête. La tempête du dimanche n'a pas découragé les cent-vingt participants venus de France et de Suisse de se retrouver le long du Doubs.

La nature ayant bien fait les choses, les perce-neige étaient nombreuses et recouvraient le parterre de La Roche-aux-Chevaux, le soleil ayant également fait une brève apparition sur le coup de midi. Il n'en fallait pas plus pour amener la bonne humeur et la fraternité. Comme d'habitude la soupe fut mijotée par les spécialistes de la cuisine qui furent à pied d'œuvre dès 7 h le matin.

Durant le café, le président Claude Pellet souhaite la bien-

venue et remercia les courageux de s'être déplacés. Il rappela le respect que chaque promeneur devrait avoir vis-à-vis de la nature, les prochaines journées de travail où chaque citoyen est cordialement invité à venir donner un coup de main en apportant ainsi sa modeste contribution à la protection de la nature. Les journées de travaux sont prévues dans la région de l'usine du Chatelot plus précisément au Moulin Calame. Le comité des Sentiers du Doubs devra se prononcer concernant les vélos de montagne le long des sentiers que la société entretient.

Après ce bref tour d'horizon l'assemblée adressa ses remerciements aux organisateurs et chacun se dispersa pour rentrer dans son foyer. (fm)



Les Amis du Doubs ont fait la fête à La Roche-aux-chevaux. (Photo Frédy Malcott)

VIE POLITIQUE

La position du Parti socialiste ouvrier

Sous la pression de l'initiative «Pour une place verte», un aménagement intéressant de la place Sans Nom est proposé. Reste qu'Espacité est surtout un centre commercial et un parking souterrain (de 200 places, mais vraisemblablement de 300). Cela entraînera une augmentation du trafic automobile au centre-ville, et par conséquent des nuisances: pollution et bruit.

Par son caractère de bâtiment de haut standing, le complexe Espacité participera à la hausse des prix du sol et de l'habitat. Sa réalisation favorisera de nouveaux projets de tours, contenant bureaux, études, commerces et parkings. Est-ce là la vision du XXIe siècle?

Pour le pso, une réduction notable de la circulation automobile et un habitat de qualité, à la portée de tous, sont prioritaires. Le progrès, c'est répondre à ces besoins là, et non pas à celui d'une image prestigieuse faite de verre, de béton et de voitures.

Cette initiative n'est certes pas parfaite. Mais elle mérite notre soutien parce qu'elle met en avant d'autres préoccupations que le prestige et le commerce: «une place qui serait animée par le hasard plutôt que par le va-et-vient entre les centres commerciaux».

L'approbation de l'initiative favorisera la création de zones piétonnes au centre ville et éviterait d'inaugurer les parkings souterrains de grande capacité prévus. Le pso s'élève aussi contre le chantage au coût de l'initiative: 6,7 millions (dont 5,2 millions pour l'achat du terrain de M. Paci).

Ainsi la ville admet comme juste le prix de 5000 francs le m² exigé par M. Paci en cas d'expropriation. Voilà un curieux comportement pour une commune qui tonne contre les spéculateurs. En avançant ce prix, M. Paci veut manipuler l'opinion publique contre l'initiative.

Au fait, M. Paci n'aurait-il pas bénéficié de fuites, l'incitant à acheter et démolir l'ancien Churchill-Pub? (comm)

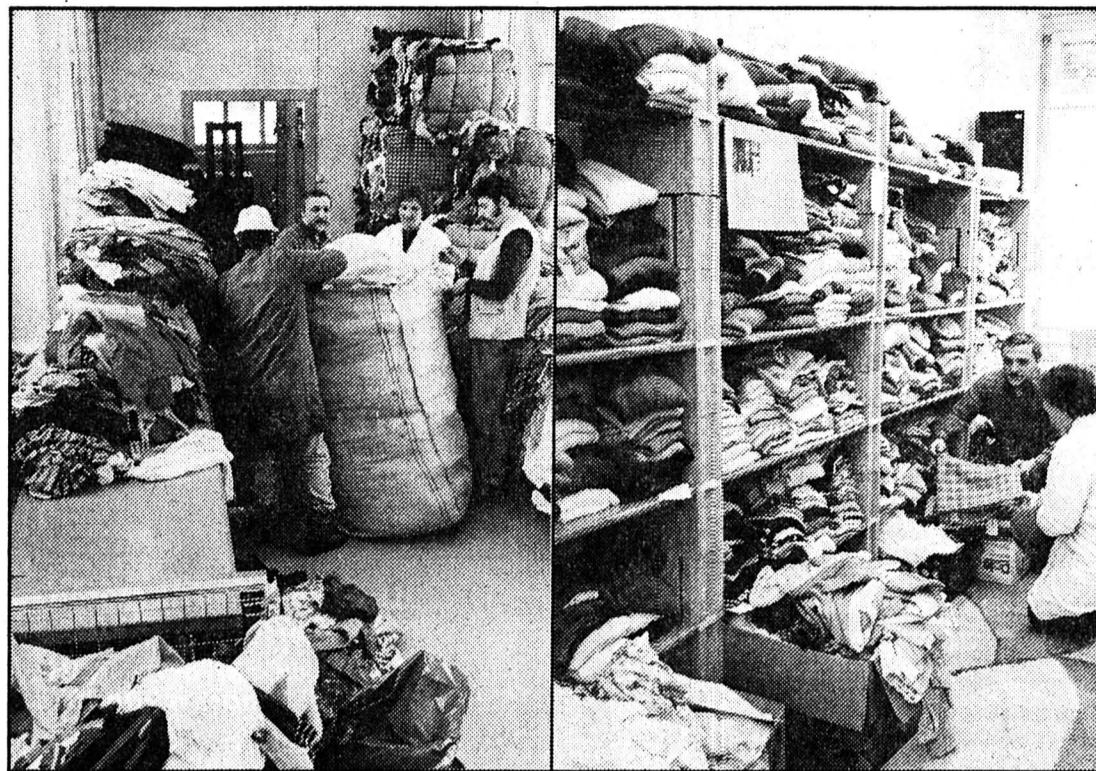
La fripe, c'est pas de la frime

Ouverture d'un atelier pour chômeurs

C'est parti: l'Atelier «Partage» de reconversion textile ouvert par la Coopérative d'emploi temporaire des chômeurs est sur les rails. Les locaux rue Jaquet-Droz 38, sont envahis de ballots de vieux vêtements prêts au tri et un vestiaire offre à la vente les habits encore en bon état. Samedi soir, c'était la fête pour l'inauguration officielle.

Le projet a pris corps l'automne dernier dans une diversification recherchée par la Coopérative d'emploi temporaire des chômeurs qui exploite déjà la friterie Le Tournesol. La demande existe pour les vieux chiffons et l'industrie se fournit en Suisse allemande. Parallèlement, la matière première était là récoltée par les Compagnons d'Emmaüs de la Communauté d'Etagnières, toute disposée à en faire profiter gratuitement un organisme à but social.

L'atelier de reconversion textile est un maillon entre ces deux pôles. En démarrage depuis trois mois, ce sont déjà 12 tonnes de fripes qui ont été traitées. On espère arriver à un roulement de 6 tonnes mensuelles.



Des fripes à but social: on défait les ballots, on trie et on les refait dans un atelier de reconversion textile qui offre cinq emplois. (Photo Impar-Gerber)

TRI ET ÉCOULEMENT

Pour l'instant, l'activité de l'atelier se limite au tri et à l'acheminement des divers textiles. Plus tard, avec un équipement de quelques machines, le traitement sera complet.

Pour le tri, trois grandes voies: coton blanc et coton couleur partent pour l'usine de reconversion «Revivre» de Fleuri qui fonctionne aussi dans un but social d'occupation; la laine est acheminée dans une usine de recyclage de Lyss et les tissus synthétiques trouvent également preneurs. Ce tri permet aussi de

sortir les vêtements encore en bon état vendus au vestiaire à des prix imbattables; ils deviennent un complément à l'action sociale globale et bien entendu ce vestiaire est ouvert à chacun.

Dans l'ensemble, 60% du volume traité se place en reconversion et 40% alimente le vestiaire. Cinq emplois sont ainsi à disposition des chômeurs de longue durée et d'autres personnes confiées par les Services sociaux de la ville. L'OFIANT et le canton subventionnent chacun pour 40% cette activité entrant dans les mesures de crise par des programmes d'occupa-

tion. On attend encore une réponse de la ville pour le solde à trouver.

Lors de la partie officielle, Janine Scaleria rappela que malgré la relance économique, il demeure des laissés pour compte et par le biais du travail, c'est l'occasion de lutter contre les conséquences néfastes de l'inactivité.

Venu de la Communauté d'Emmaüs d'Etagnières, M. John Bourquin a souhaité bonne chance à tout le monde. Pour briser le ghetto, l'atelier ouvre une fenêtre sur le tiers monde avec la vente des pro-

duits des Magasins du monde et M. Francis Perrenoud a rappelé les objectifs de cette organisation. La fête était gastronomique et musicale, avec Charles Evard à l'accordéon, les chansons d'Alain Ricard québécois et un groupe musical pour poursuivre la soirée.

Au public de jouer le jeu en allant de temps en temps faire un tour du côté de «Partage», vestiaire ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00. (ib)

La face cachée des policiers

Concert apprécié à la salle des Endroits

Les policiers ont des activités très diversifiées, c'est bien connu. Quand ils ont le carnet et le stylo en main, on les regarde plutôt de coin; mais quelle reconnaissance dans nos yeux quand ils manient la lance ou le brancard. Samedi soir, c'était encore un autre registre qui se dévoilait, la face cachée de nos agents: le chant. Partitions en mains, gorges déployées, on avait juste assez de nos deux oreilles pour apprécier le concert annuel de la chorale des agents de police.

L'amitié et la bonne humeur sont à l'honneur chaque année, il n'en fut pas autrement samedi aux Endroits. L'ambiance bon enfant était d'emblée créée par les trois bambins du président qui accueillèrent les dames, une rose à la main. B. Fivaz, le président, prit ensuite la parole pour saluer les nombreux amis et collègues. Il releva la présence de J.-M. Monsch pour sa première soirée en tant que directeur de la police locale. Autre grande fierté et encouragement pour les chanteurs: la présence du commandant G. Sonderegger entouré de son état-major in corpore.

Sous la direction de D. Thomi, les policiers chantants emmenèrent l'auditoire de la Russie à la Provence, du Portugal aux Etats-Unis. Un programme intelligent, choisi en fonction de l'effectif et des possibilités des choraliens. Les onze chanteurs présentent une homogénéité certaine et privilégient la qualité à la quantité. Le Rigaudon ou Chante cigale embaumaient la lavande; Plantons la vigne regorgeait de bonne humeur; l'amour avait également sa place avec Marianita et les accents slaves étaient presque parfaits dans Tibie Paiom, chant orthodoxe de D. Bortnianski. Les clins d'oeils du président Fivaz sont toujours très appréciés, avec finesse il présente les chants, dans des déguisements souvent délicieux.

A l'issue du concert, les choraliens eurent la joie de nommer un nouveau membre d'honneur en la personne de Paul Schwarz, fidèle ami de la chorale. L'orchestre Comba mena la danse jusqu'à l'heure de la soupe à l'oignon; des jeux vinrent également agrémenter la fin de la soirée. (mn)



L'amour du chant. (Photo Impar-Gerber)

Fuite d'hydrocarbure

Vendredi à 8 h. les premiers secours sont intervenus à la hauteur de l'immeuble No 20 de la rue de l'Est pour recueillir de l'hydrocarbure qui se trouvait sur la route mélangé à la neige. Le fourgon hydrocarbure a été amené sur place. Un produit absorbant a été utilisé et la neige souillée a été transportée à la STEN pour y être traitée. Le revêtement de la route a été endommagé. La provenance de cet épandage n'est pas connue.

Conductrices blessées

Mme V. G. de la ville circulait en auto, samedi à 16 h. rue Numa-Droz en direction ouest. Arrivée à l'intersection avec la rue des Armes-Réunies, elle est repartie prématurément du stop. Une collision se produisit alors avec l'auto de Mme F. C. également domiciliée en ville qui circulait normalement rue des Armes-Réunies. Légèrement blessées, ces deux conductrices ont reçu des soins à l'hôpital.

Recherche conducteur et témoins

Le conducteur de l'auto Renault 5 blanche qui, samedi dernier à 11 h 55 a pris la fuite après avoir heurté le véhicule qu'il dépassait rue de la Serre, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de s'annoncer à la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Dégâts

Samedi à 12 h 20, un automobiliste de la ville M. A. P. circulait rue du Parc en direction est. A l'intersection avec la rue des Entilles une collision se produisit avec l'auto de M. S. F. domicilié également à La Chaux-de-Fonds qui avait l'intention d'emprunter la rue du Parc en direction ouest. Dégâts.

CELA VA SE PASSER

André Lamy au Théâtre

Soirée de rires pour le spectacle de l'abonnement de ce soir. André Lamy, l'imitateur qui fait fureur actuellement, sera l'hôte des Amis du théâtre ce soir lundi à 20 h 30. (dn)

ETAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS Naissances

Vögtlin, Michael-Pascal, fils de Pascal Francis et de Vögtlin née Zimmermann, Francine Anne. — Feller, Patrick, fils de Pierre Gilbert et de Feller née Wahli, Monika. — Natale, Eros, fils de Giovanni et de Natale née Dell'Aquila, Cristina. — Girardin, Lionel Charles-André, fils de Patrice Georges Marie et de Girardin née Quenet, Marilyn Hélène Lina. — Blatter, Martin, fils de Gaëtan et de Blatter née Aellig, Agnès. — Jeanraud, Cassy Veronique, fille de Patrick André et de Jeanraud née Humbert-Droz-Laurent, Laurence Denise. — Fleury, Julien, fils de Thierry et de Fleury née Scheidegger, Françoise Hélène. — Dubois, Joan, fils de Serge et de Dubois née Oppliger, Françoise. — Monnier, Nathan Brice Martin, fils de Martin Luc et de Buser Monnier née Buser, Magali Joëlle.

Promesses de mariage

Lesquereux, Christophe Henri et Boulizon, Marie-Ange Denise. — Pasquali, Silvio Romain et Müller, Peggy Hélène. — Kern, Christian Patrick et Jacot, Martine. — Facenda, Donato et Haddouche, Leïla. — Remetter, Pierre Yves et Duchêne, Marielle Jeannine Yvette. — Schürch, Daniel René et da Conceicao, Eugénia de Jesus. — Quaranta, Patrizio et Marra, Silvia.



Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

Dès aujourd'hui:
RÉOUVERTURE

Arrêtez de pleurer...
Le Fédéral est ouvert

Tout l'équipe vous attend en pleine forme, avec les formes.

Ouvert le dimanche midi
Fermé le dimanche soir et le mercredi

14072



Pierre Matthey
Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Daniel-Jeanrichard 31
Le Locle - Tél. 039/31 48 80

Dans un cadre rénové nous vous attendons dès le 7 mars
RÉOUVERTURE

14043

FCV Ferblanterie
Couverture
Ventilation
Façades Vinyliit

J. Toillon, La Chaux-de-Fonds
E. Erard, Le Locle
Bureau 039/28 70 10
Natel 080 343 991
Devis sans engagement

014008

Boucherie
Veuve Gaston MATTHEY
Jeanneret 17 - Le Locle

Toujours à votre service avec du personnel qualifié.

Se recommande pour:
saucisses à rôtir de campagne
saucissons neuchâtelois

Service à domicile.

140198

Amincir
par les soins esthétiques (nouvelles méthodes révolutionnaires)

Institut **Juvena Beauté**
Grande-Rue 18 - Le Locle
☎ 039/31 36 31

14050

A louer au Locle

locaux 200 m²

Prix intéressant.
☎ 039/34 11 91

241

Nouveau
Déchirures, accrocs et trous sur **vêtements en cuir**

Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

012225

Nous demandons à acheter


Horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne, 032/41 19 30

300290

● spectacles-loisirs

CONNAISSANCE DU MONDE



TERRE D'ISRAËL
Louis Panassé

La Galilée. La Judée. La Mer Rouge. Jérusalem. Vivre dans un kibboutz. Aller au désert Les Bédouins. A l'écoute des chrétiens, des juifs et des musulmans.

Le Locle - Salle du Musée
Lundi 6 mars à 20h00

La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 7 mars à 20h00

Prix des places: Fr. 11.-, location à l'entrée

service culturel migros

000092

Durant le mois de mars



Le fameux orchestre

SUPER ACTION

Verges 16
Le Locle
☎ 039/31 85 31

Ouvert le lundi
(fermé le dimanche)

DANCING LA PYRAMIDE

Kronembourg



Prestidigitateurs et illusionnistes
LE DUO ALBERT

14069

À vendre

Action spéciale **duvet nordique**

160 x 210 cm, plumes duvetueuses neuves d'oie blanche Fr. 120.- ou 200 x 210 cm Fr. 170.- ou 240 x 240 cm Fr. 280.-

Envoi rapide.
Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève
(022) 86 36 66 003784

Attention! **Poupées, poupons** achetés dès Fr. 200.-, **ours peluche**, même usés, achetés dès Fr. 100.-.

Tous jouets: potagers, cuisines, magasins, poussettes, etc. avant 1930.

Egalement achat et débarras de tous bibelots et objets anciens lors de décès ou déménagement.

S. Forney
☎ 038/31 75 19
☎ 038/31 43 60.
Déplacements.
Discretion. 592

Fumeurs:

Vous qui désirez cesser de fumer, venez donc au **«Plan de 5 jours»**. C'est la méthode de choix.

Il aura lieu du **13 au 17 mars prochain.**

012297

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner pour

3 mois à Fr. 49.-
 6 mois à Fr. 92.-
 12 mois à Fr. 177.-

Cocher ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Le mot mystère

Définition: petit animal au pluriel, un mot de 9 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution: Page 8

I	R	E	D	I	E	O	T	U	E	M	E	I	N	U
N	I	D	A	T	I	C	N	E	I	T	R	O	S	N
E	N	R	E	T	I	C	E	L	T	E	M	A	C	I
R	U	R	R	D	T	R	S	E	A	I	G	L	E	T
T	C	E	R	R	I	E	E	C	L	E	N	C	H	E
I	T	A	T	E	D	O	R	T	C	E	L	E	R	I
E	S	A	C	C	A	L	P	R	E	L	A	T	S	R
D	R	E	R	H	A	E	T	O	E	L	L	E	E	R
E	E	U	E	E	E	P	E	N	R	E	P	T	I	I
T	R	E	L	E	C	T	R	O	P	H	O	N	E	T
E	T	I	L	A	E	R	R	I	A	C	T	A	T	E
R	N	F	I	T	A	G	E	N	I	E	P	N	N	R
G	E	G	A	V	I	R	E	S	I	D	O	N	A	C
E	E	R	P	M	O	R	L	S	O	D	N	O	R	E
R	A	P	I	D	E	P	I	T	E	L	O	T	B	R

A Aigle	Déterger	Limon	S Sortie
Anodiser	Drèche	N Négatif	T Tercer
Anthropoïde	Echelle	P Pacte	Terre
B Brante	Eider	Paille	Terre
C Cachet	Electrode	Peine	Tétines
Céleri	Electron	Phanère	Tertio
Cérat	Electrophone	Prélat	Tôle
Citerne	Emeu	Présent	Tonnante
Citadin	Entrer	R Rapide	U Unième
Clenche	I Inertie	Réelle	Unité
Créole	Irréalité	Rivage	Usage
Crête	Irrité	Romp	
D Dépit	L Laccase	Rondo	

● immobilier

A vendre à Saint-Imier

appartements de **5 1/2 pièces**

101 m² / balcon 13 m²

dès Fr. 235 000.-

Financement assuré.

Devenir propriétaire de son appartement, c'est... ne plus payer de loyer à fonds perdu!

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Formidable dans la neige!

Mitsubishi Tredia

1800 GLS 4x4

1986, brun-beige mét., seulement 21 000 km, exp. Garantie totale, reprise éventuelle, Fr. 314.- par mois sans acompte.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
Tél. commerce: 032/23 51 23
Privé: 032/51 63 60

001527

Chalet

Dominant vallée du Rhône, 8 lits. Vue, jardin. Prospectus avec photos.
☎ 021/22 23 43.
Logement City

001404

Publicité intensive - Publicité par annonces.

espace & habitat



A VENDRE

moléson sur Gruyères

Alt. 1100-2002 m.
Station 4 saisons

Les vacances sont à votre porte: un peu d'oxygène n'a pas de prix

MAGNIFIQUES CHALETS

Grand choix de parcelles et divers types de constructions

APPARTEMENTS

2 1/2 pièces - 3 1/2 pièces
Construction récente et soignée

Renseignements et visites:
Léopold-Robert 67 - ☎ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83

012185

Quand la passion nous guette...

Concours de ski à La Brévine



Le départ de l'épreuve de ski de fond: en style classique, c'est plus beau! (Photo P.-A. Favre)

Chaque année à pareille époque, le Ski-Club de La Brévine organise son traditionnel concours de ski ouvert à tous, petits et grands. Slalom et ski de fond ont été au programme de cette manifestation ce dernier week-end. Avec la participation de quelque cent concurrents, elle a connu un moins grand succès que d'habitude.

Ce ne sont pourtant pas le soleil et la température quasi estivale qui ont retenu les coureurs dans leur chaumière ou la simultanéité d'autres concours de ce genre. Toujours est-il que les conditions ont été assez bonnes à la pratique du ski. Samedi après-midi déjà, enfants et adultes se sont retrouvés sur la piste de la Queue pour le slalom.

Deux tracés différents ont été piquetés selon l'âge des partici-

pants et sous l'œil parfois un peu inquiet de leurs parents, les petits skieurs en herbe ont dévalé la pente. Craintifs ou fonceurs, tous ont passé la ligne d'arrivée avec plus ou moins d'habileté. Un élément comique dans toute cette histoire, le fait que le bas de la piste se soit transformé en un mini-lac suite aux fortes précipitations du jour précédent.

Certains n'ont pu s'empêcher d'aller y faire un tour et en sont ressortis... tout trempés. Le lendemain, nouveau rendez-vous au bas des Gez pour le ski de fond. Parcours de diverses longueurs également effectués en style classique pour les esthètes: la rapidité est moindre, mais la beauté en est sortie gagnante. En bref, deux magnifiques journées lors desquelles le sport — le ski en particulier — a été le vainqueur.

SLALOM

OJ I, garçons: 1. Johann Schmid, 1'28"40, 2. Kim Sansonnens à 4"60, 3. Lucien Kohler à 5"40. — **OJ I, filles:** 1. Laurence Simon-Vermot 1'35", 2. Lise-Marie Vuille à 4"60, 3. Cathy Robert à 45".

OJ II, garçons: 1. Damien Pellaton 1'22"60, 2. David Ray à 4", 3. Florian Kohler à 7"60. — **OJ II, filles:** 1. Magalie Pipoz, 1'32"20, 2. Martine Bachmann à 3"40, 3. Sandra Gentil à 3"80.

OJ III, garçons: 1. Tony Pellaton 1'12"60, 2. Pierre-Alexis Pochon à 6"60, 3. Lionel Blondeau à 18"40. — **OJ III, filles:** 1. Laurence Schmid 1'25".

Minimes B (1 à 6 ans): 1. Mélanie Dupan 44", 2. Mike Morand à 1". — **Minimes A (7 à 10 ans):** 1. Benjamin Pochon 35",

2. Christophe à 3", 3. ex æquo Gilles Dupan et Sébastien Hirschy à 6".

Hommes: 1. Gérard Gauthier 1'15"20, 2. Jean-François Pellaton à 1"80, 3. Steve Ray à 2"60.

— **Dames:** — Yvette Morand 1'32"80, 2. Sandrine Grezet à 4", 3. Rose-Marie Blondeau à 16".

FOND

OJ I, garçons (3,5 km): 1. Yann Pellaton 9'32", 2. Olivier Bachmann à 3", 3. Lucien Kohler à 13". — **OJ I, filles (3,5 km):** 1. Laurence Simon-Vermot 10'09", 2. Lise-Marie Vuille à 1'4", 3. Cathy Robert à 5'51".

OJ II, garçons (5 km): 1. Damien Pellaton 19'14", 2. Matthieu Guignard à 1'31", 3. Stéphane Benoit à 2'14". — **OJ II, filles (5 km):** 1. Martine Bachmann 23'42", 2. Sandra Gentil à 16", 3. Nathalie Schneider à 1'13".

OJ III, garçons (7,5 km): 1. Matthias Saisselin 24'48", 2. Pierre-Alexis Pochon à 2'6", 3. Tony Pellaton à 2'30". — **OJ III, filles (5 km):** 1. Laurence Schmid 22'48".

Minimes (800 m): 1. Damien Rosat 3'06", 2. Yannick Rosat à 1'13", 3. Mike Morand à 2'48".

— **Minimes A (1,5 km):** 1. Marc-André Girardin 7'50", 2. Cédric Chedel à 40", 3. Grégory Robert à 1'3".

Hommes: 1. Claudy Rosat 21'57", 2. Pascal Schneider à 2'20", 3. Denis Huguenin à 2'26". — **Dames:** 1. Bernadette Bachmann 24'46".

COMBINÉ

OJ I, garçons: Lucien Kohler. — **OJ I, filles:** Laurence Simon-Vermot. — **OJ II, garçons:** Damien Pellaton. — **OJ II, filles:** Martine Bachmann. — **OJ III, garçons:** Tony Pellaton. — **OJ III, filles:** Laurence Schmid. — **Minimes B:** Mike Morand. — **Minimes A:** Benjamin Pochon. (paf)

Dès aujourd'hui

Route Villers-le-Lac - Le Col déviée par Les Brenets

C'est dès aujourd'hui que le trafic sur la route Villers-le-Lac — Le Col-des-Roches est dévié par les Brenets. La rectification et l'élargissement à trois voies de la route départementale 461 entraînent des travaux importants et par là même des perturbations dans le trafic. Les véhicules de transport

de voyageurs, voitures légères et autobus devront donc passer par Les Brenets, les véhicules de transport de marchandises continueront à emprunter la route Villers-Le Col, mais passeront par convois. Ce chantier sera fermé jusqu'au 15 octobre. (c)

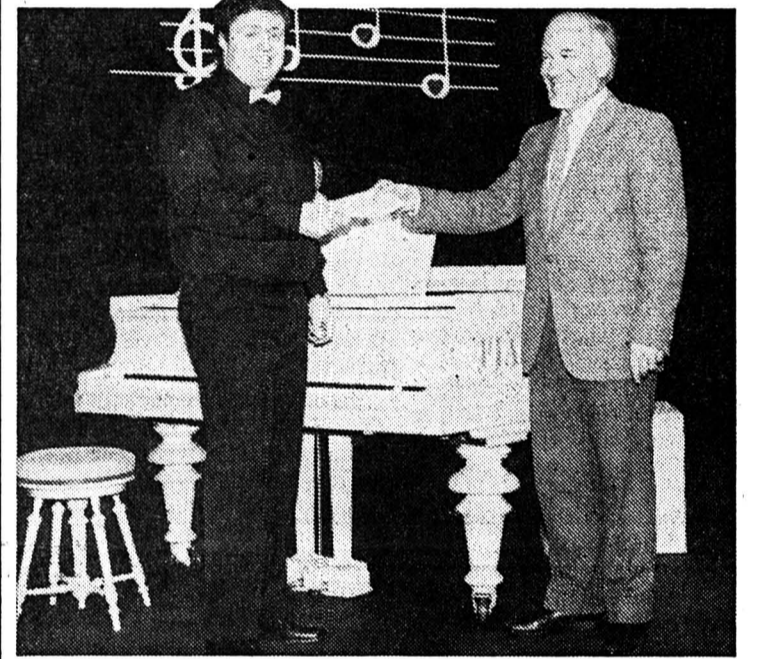
Vent en poupe pour Comœdia

La SBS s'associe généreusement à son activité

Au cours de la brève, mais chaleureuse cérémonie qui s'est déroulée lundi dernier dans les accueillants locaux de Comœdia, à l'entrée de la Combe-Girard, Francis Favre, directeur de la succursale locloise de la Société de Banque Suisse, a remis un chèque à Jean-François Droxler en faveur de la troupe de théâtre-amateur dont il préside les destinées. Par ce geste généreux, qui est le troisième d'une série dont les origines remontent à 1987, Francis Favre a voulu démontrer l'intérêt que la SBS témoigne aux associations s'effor-

çant d'animer la vie culturelle sous ses formes les plus diverses. Il en est ainsi de Comœdia dont les prestations sont de haut niveau et sa renommée, est celle d'une excellente troupe théâtrale dont l'activité est particulièrement remarquable. Dix représentations à guichets fermés et deux supplémentaires de la revue «Abracadamour» témoignent de la bonne voie qu'elle a choisie, qui se veut dans la continuité et dans une ambiance faite de beaucoup de talent et d'amitié.

(texte et photo sp)



Sale chaudière!

Du mazout... à l'alcool au Tribunal de police

La chaudière à mazout de P.V. lui a joué un sale tour entre Noël et Nouvel-An. Il s'agissait d'un ancien modèle fonctionnant à gravité. La pompe déclare forfait. Pas moyen de trouver des dépanneurs dans une période plus propice à la fête qu'au travail.

P.V. se débrouille avec les moyens du bord, à savoir un petit réservoir qu'il remplit tous les matins. Ce jour-là, il allume sa chaudière comme d'habitude. «Mais cette fois elle avait crevé», explique-t-il au président. Il s'en est aperçu trop tard, «j'ai allumé avec mon allume-flamme, je ne pouvais pas voir qu'il y avait du mazout au fond et ça a pris feu, quoi». Résultat: pas mal de dégâts, une chaudière hors d'usage, plus une accusation d'incendie par négligence. Le président, après un petit sermon sur la nécessité d'être plus prudent s'est arrêté à une amende de 60 fr et 60 fr de frais.

LOURDE DÉPRIME

Beaucoup plus pénible, l'affaire de E.T. accusé d'ivresse au volant et d'avoir par la même occasion endommagé la voiture d'un autre automobiliste. E.T. ne se rappelait pas des circonstances de ce pliage, ce qui s'explique par son état. Il traîne depuis longtemps une lourde déprime aggravée par des problèmes d'alcool et de médicaments. Un état physique et psychique lamentable, sur lequel son avocat a mis le doigt, estimant que l'affaire devait être appréhendée sur le plan médical, non pénal. Son client suit actuellement un traitement, «l'incarcérer avec ses crises d'angoisse irait à l'encontre du but recherché».

Mais le président a répliqué

qu'il n'y avait pas de miracle: impossible de ne pas prononcer une peine privative de liberté, E.T. étant récidiviste, et lui a infligé 18 jours d'emprisonnement plus 90 fr d'amende et 360 fr de frais.

EN ATTENDANT UNE AMIE...

Le cas de B.H. était moins dramatique. En attendant une amie, elle décide d'aller boire l'apéro, soit deux bières brunes. Puis repart au volant. Presque arrivée chez elle, elle a la surprise de se faire interpellé par la police qui l'avait suivie. La prise de sang révèle un taux d'alcool assez important, ce qu'elle ne s'explique pas. «Vous êtes sûr de ne pas avoir oublié une ou deux bières?» demandait le président, s'attirant un «non, Monsieur» catégorique.

Mais B.H. soulignait tout de même qu'elle n'avait pas l'habitude de boire de l'alcool et que de plus elle n'avait rien mangé depuis la veille. Un agent témoin avait indiqué qu'elle zigzaguait en sortant du bistrot, ce que B.H. expliquait par une autre raison que celle d'éthylisme avancé: elle venait de se faire retirer un plâtre et continuait de boiter. Et de conclure: «C'est la première fois que j'ai affaire à la police; je suis très surprise de la façon dont on se fait traiter au poste.»

Tenant compte d'une ivresse non négligeable, mais aussi de renseignements nettement favorables, le président s'est prononcé pour 600 fr d'amende et 355 fr de frais. (cld)

● Le tribunal était présidé par Jean-Louis Duvanel assisté de Simone Chapatte fonctionnant comme greffière.

Recherche de conducteur

Le conducteur du véhicule de couleur bleue vendredi après-midi dernier a endommagé une voiture Toyota Tercel blanche, stationnée dans le parking souterrain du marché Migros, est prié de s'annoncer à la police cantonale du Locle tél. (039) 31.54.54. Il en va de même pour les personnes susceptibles de fournir des renseignements.

PETIT-MARTEL

Conducteur recherché

Le conducteur du véhicule de couleur verte qui vendredi dernier vers 22 h 30 a endommagé un poteau électrique à proximité de la halte CMN de Petit-Martel sur la route tendant des Ponts-de-Martel à La Sagne est prié de s'annoncer à la police cantonale du Locle, tél. (039) 31.54.54 ainsi que les personnes susceptibles de fournir des renseignements.

NAISSANCE

Christelle, Jacky, Hervé et Maryline ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

NILS-FRÉDÉRIC

le 5 mars 1989

Maternité
Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Raymond et Annie
ROBERT - BACHMANN
Martel-Dernier 18

Hockey en fête au Communal

Succès réjouissant du troisième tournoi populaire

Beaucoup de monde, samedi dernier et plus encore le dimanche, pour applaudir aux pouesses de moins d'une quinzaine d'équipes de hockey, dont les joueurs, tous non licenciés, se sont battus avec dynamisme et un admirable esprit sportif, pour emporter les prix et coupes qui étaient en jeu.

Contrôlées par des arbitres officiels, les compétitions se sont déroulées conformément au programme et à l'issue de la dernière finale, c'est aux applaudis-

sements d'un public enthousiaste que le palmarès a été proclamé.

Classement du tournoi féminin: 1. Le Rubis; 2. L'Oiseau bleu; 3. Les Moulinettes; 4. Les Zoumettes; 5. L'Horizon; 6. Les Charly's Girls.

Tournoi masculin: 1. Golden Pommes; 2. Les Sabres; 3. Le Rubis; 4. Le Puck; 5. La Sombaille; 6. L'Oiseau bleu; 7. Mackintosh; 8. L'Univers.

Coupe fair-play. Dames: Les

Zoumettes. — **Hommes:** L'Univers.

Meilleure joueuse: Sylvane Lussion.

Meilleur joueur: Christophe Tavernier.

Prix au plus malchanceux: Max Cattin.

Ajoutons que la ville du Locle s'est montrée particulièrement coopérante et généreuse, d'abord par la libre disposition de la patinoire du Communal, sans frais et par l'attribution de coupes et challenges. (sp)



Des jeunes femmes décidées à vaincre et qui l'ont démontré en remportant la finale. (Photo sp)

Un non sans hésitation

Les Verrisans refusent d'acheter le Centre sportif des Cernets...

C'est non, sans hésitation. Par 222 voix contre 141, les Verrisans ont dit non à l'achat du centre sportif des Cernets. C'est un cuisant échec pour les autorités locales. Le centre échappe à la commune, il continuera vraisemblablement d'accueillir des requérants d'asile.

Le résultat est net. Sur les 561 électeurs, 366 ont déposé un bulletin dans l'urne. Le taux de participation dépasse donc 65%. Une première consultation, à la fin du mois d'octobre dernier, avait donné un résultat mitigé: 145 oui contre 134 non. En décembre, le législatif acceptait l'achat par 10 oui, deux abstentions et un non. En janvier, cet arrêté était combattu par un référendum portant 116 signatures valables.

L'affaire du centre sportif a suscité d'innombrables discussions. Ces dernières semaines, les arguments des référendaires l'ont emporté. Ils ne croyaient pas à la rentabilité de la maison, même achetée pour une bouchée de pain.

Avec un exécutif divisé et un Syndicat d'initiative, futur locataire du centre, qu'on disait aussi partagé malgré ses déclarations d'intention, l'achat avait du plomb dans l'aile. Le scrutin l'a confirmé, mais personne ne prédisait un refus aussi net.

PÉTITIONNAIRES TRAHIS

La construction du bâtiment, en 1979, avait coûté près de 4 mio de francs. De déficits d'exploitation en déficits, la Fondation décida, en octobre 1986, de louer la maison à l'Etat qui cherchait à loger son quota de requérants d'asile.

Cette décision combattue par une pétition recueillit 328 signatures au village et 7500 dans l'ensemble du canton! Les Verrisans

demandaient expressément du Conseil d'Etat maintenir «l'affectation initiale» de leur centre; il représentait un outil pour la promotion touristique du Val-de-Travers et du canton. Aujourd'hui, certains signataires doivent regretter leur paraphe...

La commune, soutenue par sa population, déposa même une plainte auprès du Département de justice, autorité de surveillance de la Fondation qui n'avait pas respecté les statuts de la maison, réservée exclusivement aux sportifs.

RENOYER LES LOCATAIRES...

Fin mars 1987, le Tribunal administratif publiait les termes d'un accord passé entre la commune et l'Etat. La Fondation était autorisée à louer le centre pour l'hébergement de requérants d'asile pendant trois ans. On profiterait de ce délai pour trouver une solution

permettant à la Fondation de subsister et de poursuivre son but.

DENIERS ÉCONOMISÉS

L'achat par la commune et la gestion par le Syndicat d'initiative représentaient cette solution. Le Grand Conseil s'appretait à voter un important crédit pour éponger la dette. Il économisera les deniers publics. La Fondation devra procéder à sa dissolution ces prochains mois. Le bâtiment tombera dans le giron du principal créancier, la Banque Cantonale.

Comment rentabiliser un centre d'hébergement perché à mille mètres? Y loger des requérants d'asile. Autant dire que ceux qui ont voté non ce week-end pour «renvoyer les locataires du moment» ont transformé dans l'isolement et pour un certain temps feu le centre sportif en centre d'accueil pour réfugiés...

JJC

Cambrioleur masqué et masque en feu...

Dans la nuit du 4 au 5 mars 1989, soit durant le carnaval, 13 commerces de la localité de Fleurier ont été cambriolés, à savoir au centre commercial des Arcades, à l'avenue de la Gare ainsi qu'à la Grand-Rue.

lequel a été aperçu à la Grand-Rue vers 05 h 00 dimanche sont priées de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier, tél. (038) 61 10 21.

Au chapitre des imbécillités, il faut encore relever le grand masque en matière synthétique enflammé par un client alcoolisé du bar de la halle de Longereuse. Celui qui le portait a échappé de justesse à d'atroces brûlures.

Les personnes qui seraient en mesure de fournir des renseignements notamment concernant un individu déguisé en femme, portant une perruque de carnaval foncée,

Le plaisir à fond

La neige arrive trop tard

La neige est enfin bien arrivée et Le plaisir à fond a bouclé malheureusement sa dernière période.

RÉSULTATS DE LA PÉRIODE 5

On dénombre 288 participants sur les parcours de La Chaux-de-Fonds, de Couvet, des Bugnetts et sur les circuits de remplacement à La Vue-des-Alpes et à Tête-de-Ran.

LES RÉSULTATS

1er prix: Pierre Paris, de Couvet, gagne un bon de 100 fr au Magasin Populaire; 2e prix: Erika Reiser, de Cormondrèche, gagne un bon de 100 fr chez Calame Sport; 3e prix: Gabrielle Steffen, de Neuchâtel, gagne un week-end de ski à Zinal; 4e prix: Erika Boder, du Pâquier, gagne un week-end de ski à Chandolin; 5e prix: Régula Faneca, de La Chaux-de-Fonds, gagne un sac de sport chez Muller-Sport; 6e prix: Charlotte Fruttschi, de Chambrélin, gagne un sac de sport chez Vaucher-Sport; 7e prix: Sabine Neukomm, de Neuchâtel, gagne un bon PTT; 8e prix: Philippe Rossier, de Corcelles, gagne un bon PTT; 9e prix: François Guillemet, de Mably, 42300 Roanne gagne un pull J+S; 10e prix: Stefan Lauenstein, de Cormondrèche, gagne un pull J+S.

La campagne Le plaisir à fond est terminée. Au total 1016 participants ont pris part à ce jeu et ont répondu à l'invitation du Service cantonal des sports.

Le plaisir à fond c'est fini, mais avec la neige arrivée tardivement, les belles balades à travers le Jura sont toujours possibles.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont, malgré le manque de neige, préparé les pistes, placé les panneaux et les pinces du concours organisé avec la campagne Le plaisir à fond. La collaboration de l'ANSFR, des centres de ski de fond de la FNT, du Crédit Foncier Neuchâtelois et des PTT a permis la préparation de la campagne.

Le Tour du canton à ski de fond qui aurait dû être une fête en conclusion de la campagne a été reporté à 1990. Le Service cantonal des sports vous donne donc rendez-vous, du 28 février au 4 mars 1990, pour le premier Tour du canton à ski de fond. (comm)

RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT, TOUTES PÉRIODES CONFONDUES

1er prix: Laurence Cuhe, du Pâquier, gagne une paire de ski chez Schneider Sibéria-Sport; 2e prix: Rose Calame, de Neuchâtel, gagne un bon de 150 fr à la Société

Engagez-vous, qu'ils disent

Fleurier reçoit ses nouveaux citoyens

Depuis quelques années, la commune de Fleurier reçoit les filles et les garçons qui atteignent leur majorité civique (18 ans) dans le courant de l'année. Vendredi, la réception s'est déroulée à la salle du Conseil général. Le député Jacques Girod, de Couvet, en était l'orateur.

Eric Luthi, président de commune, a présenté les autorités communales et salué les élus présents: Pierre-Alain Devenoges, vice-président du législatif, Frédy Barraud, directeur de police; Daniel Grandjean, chef des Travaux publics et Willy Tâche, responsable des Services Industriels.

«S'abstenir, c'est laisser les autres choisir à votre place» déclara Jacques Girod, en ajoutant:

«Ne laissez pas moisir votre carte civique dans un tiroir, elle est le symbole de votre vie civique active.»

Le député décortiqua ensuite la Constitution neuchâteloise. Liberté et égalité des citoyens, propriété inviolable (sauf lorsque l'intérêt public justifie une expropriation), liberté de presse, droit de pétition garanti, souveraineté du peuple sur les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire.

Sur les 44 jeunes Fleurisans invités, 24 avaient répondu. Participation: 54,54%, moins les abstentions de deux adolescents retenus par la maladie.

Les absents ont eu tort. Le buffet froid servi par le personnel communal, agents de police en tête, était somptueux. Les invités



L'heure de vie civique active. Participation: 54,54% l'autre soir. (Photo Impar-Charrère)

en profitèrent pour faire part de leurs revendications aux conseillers communaux présents. Lassés de la discothèque, ils aimeraient pouvoir jouer au billard et aux quilles... (ije)

VAL-DE-RUZ

Les tunnels de Guillaume Ritter

Un projet agricole déjà centenaire

A l'heure où l'on s'apprete à percer le tunnel sous La Vue-des-Alpes, il n'est pas inutile de rappeler que voici un siècle, Guillaume Ritter proposait de percer deux tunnels entre La Chaux-de-Fonds et Les Convers, d'une part, et sous le Mont d'Amin, d'autre part, afin d'irriguer et de fertiliser le Val-de-Ruz.

Ce projet a paru dans le Bulletin de la société des sciences naturelles et dans le Neuchâtelois en 1889 en feuilleton, sous le titre «La révolution agricole du Val-de-Ruz».



A l'époque, La Chaux-de-Fonds comptait 26.000 habitants, l'eau courante entraînait dans chaque maison, les fosses d'aisance ne suffisaient plus à recevoir les eaux sales et les égouts entraînaient des matières fertilisantes dans les rivières. Quelle perte pour l'agriculture! Guillaume Ritter l'a calculée, 15 francs par habitants.

SITUATION

Parallèlement, l'agriculteur du Val-de-Ruz ou de l'Erguël exploitait ses terres de façon désastreuse. Il vendait son fumier aux vignonniers neuchâtelois alors que son bétail n'en produisait même pas suffisamment pour ses propres besoins. Le sol s'appauvissait et Ritter prétendait avoir le remède pour une rentabilité double ou triple.

PURIN

Son idée était simple: utiliser les engrais des égouts de La Chaux-de-Fonds, traverser les chaînes de montagne par deux tunnels, l'un de 2500, l'autre de 3000 mètres, du vallon du Côté, arroser par aqueducs la vallée, d'est en ouest, en suivant le pied des montagnes et en diffusant ces eaux usées dans les prés. Seules quelques parcelles des Geneveys-sur-Coffrane et des Hauts-Geneveys échappaient à cette manne.

Des chambres d'eau se seraient échelonnées sur les aqueducs et auraient servi à y arrêter, répartir et distribuer le liquide fécondant sur les zones les plus diverses. Ritter prévoyait trois ou quatre irrigations par année suivant la nature du sol et les cultures projetées par le paysan. Le grand morcellement des propriétés représentait un obstacle et supposait une entente entre propriétaires. Le remaniement parcellaire n'était pas encore proné.

Né à Neuchâtel le 13 août 1835, Guillaume Ritter est mort le 14 septembre 1912. Fils d'un employé alsacien de la tuilerie de la Maladière, il fit ses études d'ingénieur civil à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures de Paris, d'où il sortit premier de sa promotion.

Ritter fut un ingénieur au vrais sens du mot: original, indépendant, fougueux même, il s'attaqua d'emblée aux problèmes les plus difficiles.

De nombreuses réalisations demeurent attachées à son nom: l'adduction des eaux du Rhône au château des papes à Avignon, la première alimentation en eau de Neuchâtel (1865), l'utilisation

de la discothèque, il aimeraient pouvoir jouer au billard et aux quilles... (ije)

Guillaume Ritter poursuivait sa démonstration sur le plan chimique, émettait des statistiques sur les tonnages de déjections des Chaux-de-Fonnières, traduites en valeur pécuniaire le montant estimé s'élevait à 300.000 francs.

Dans sa démonstration, le savant érudit toutefois la question du drainage à l'étude au Val-de-Ruz à cette époque, il se contentait de dire que l'amélioration qu'il proposait amènerait des devises aux paysans. LME

des Forces motrices de la Sarine à Fribourg, le pompage des sources du Val-de-Travers permettant d'alimenter la ville de La Chaux-de-Fonds (1887).

Il s'intéressa à la construction du quartier du Vieux-Châtel, à la fondation de l'Hôpital de la Providence, à l'église catholique de Neuchâtel. Il conçut un grand projet qui ne vit pas le jour, alimenter Paris en eau potable avec les eaux du lac de Neuchâtel. On parle moins d'une autre grande idée, soit celle qui consistait à récupérer les eaux usées et les excréments des Chaux-de-Fonnières pour fertiliser l'Erguël et le Val-de-Ruz. Ses enfants firent carrière dans les disciplines artistiques. (lme)

Semi-remorque dans le talus

Route de La Vue-des-Alpes

Samedi à 7 h 30, un camion semi-remorque conduit par M. I. S. circulait sur la route de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel. Peu après le sommet, il a perdu la

maîtrise de son camion qui s'est mis en portefeuille pour finir sa course contre un talus de neige au bord gauche de la chaussée.

LITTORAL

Le feu chez ETA

Ce matin, peu avant 1 heure, un incendie s'est déclaré à l'usine ETA de Marin. Les premiers secours de Neuchâtel se sont immédiatement rendus sur place. Rapidement, ils ont demandé le renfort d'une vingtaine d'hommes.

Des produits chimiques se sont enflammés, provoquant une épaisse fumée. Le service cantonal de l'environnement a du reste été avisé.

A l'heure où nous mettons sous presse, le sinistre n'était toujours pas maîtrisé. (Imp)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL Naissances

Siegrist Damien, fils de Yves Marcel et de Siegrist née Wüthrich Nicole Claudine. - Cardoso Vera Christine, fille de Antonio et de Cardoso née de Barros Carmina Isabel. - Bello Adriano, fils de Romeo et de Bello née Degiorgi Fausta. - Bauen Jonas, fils de Gérard et de Bauen née Quinche Nicole. - Voirol Julien, fils de René et de Voirol, née Imhof, Monique Yvette. - Gunzinger

Johan, fils de Thierry Walter et de Gunzinger, née Despland, Mary-France. - Strahm Damaris, fille de Christian et de Strahm, née Buchmann, Elisabeth Jacqueline. - Gaille Philippe, fils de Gérard Eric et de Gaille, née Jaquet, Monique Marcelle Anna.

DÉCÈS

FLEURIER M. Victor Raymond, 1941.

Une coopérative se crée et s'organise

Nouveau stand de tir à Saint-Aubin

Regroupant l'ancienne Société des pistoliers de Saint-Aubin et la Société des arquebusiers neuchâtelois, une nouvelle organisation faïtière s'est constituée sous le nom de «Société coopérative du stand de tir à 50 et 25 mètres». Le nouveau bâtiment et les installations seront à même d'ouvrir leurs portes aux tireurs dès ce printemps.

Le gros œuvre est actuellement terminé, ainsi que le doublement des parois et la construction est sous toit. Devisé à 365.000 francs, l'ensemble, qui comprend deux lignes de tir à 50 et 20 mètres, sera géré par la coopérative nouvellement créée.

Les tireurs et coopérateurs ont mis la main à la pâte et leur contribution estimée à 20.000 francs, économisée sur le coût des travaux. Le bâtiment est situé au nord de la route cantonale et à l'est du transformateur de Saint-Aubin. Il comprend un sous-sol accueillant l'abri bétonné à porte blindée nécessaire à l'entreposage des munitions ainsi que des sanitaires.

Le reste du sous-sol sera loué à des particuliers aux fins de stocka-

ges divers, ce pour rentabiliser l'investissement consenti. Le rez-de-chaussée abritera une cafétéria, ouverte au public. Une terrasse de 30 mètres carrés agrémentera les lieux, permettant de jouir de la vue sur les lignes de tir.

Il sera également possible de tirer à l'air comprimé dans la partie supérieure de l'immeuble et la création d'une société de tir au petit calibre (22 long rifle) et à l'arbalète est en vue.

Ce dernier engin jouit actuellement d'un regain d'intérêt et, silencieux, il permet au tireur de pratiquer son sport sans incommoder autrui.

Les lignes de tir extérieures à 50 et 25 m. seront dotées d'installations de ciblité modernes, les cibles «va-et-vient» installées auto-

risant le retour des cibles individuellement à 50 m. et en bloc de cinq à 25 m., permettant au tireur de s'entraîner à n'importe quel moment, sans devoir mobiliser tout un ensemble de moyens de soutien et gagnant ainsi un temps précieux.

Même si l'arme inquiète certains, pour d'autres, elle représente une forme de virilité, une école de maîtrise de soi, un sport individuel qui nécessite autant une forme physique que psychique. Si la conception des armes n'a guère changé durant ces 20 dernières années, celle des installations de tir, par contre, a considérablement évolué. Les nouvelles installations de Saint-Aubin permettront à cet effet aux tireurs une pratique rationnelle et confortable de leur sport.

Entre-temps, les passionnés du tir à l'arme ancienne se sont intéressés au développement de ces nouvelles infrastructures, renforçant avantagement l'équipe des pistoliers, dans ses travaux d'étude et de construction. La Société des artificiers neuchâtelois pratique le

tir à poudre noire, rechargeant à chaque coup l'arme par la guele. Les fusiliers tirent à 50 m et les pistoliers à 25 m. Quant aux armes militaires modernes, le nouveau pistolet d'ordonnance se pratique à 25 m, et l'ancien modèle, plus lourd, fiable et précis tirant à 50 m.

Les promoteurs sont persuadés que la transformation des installations de tir à courte distance permettra un nouveau développement des sociétés de tir et de leurs activités. Par ailleurs, cette réalisation marquera certainement une nouvelle étape dans l'histoire du tir de la région bérochade.

Afin de financer ces nouvelles installations, la coopérative, constituée le 15 juin 1988, a lancé une participation au financement sous forme de parts sociales de 100, 500 et 1000 francs. Celles-ci seront remboursées par tirage au sort lorsque les installations et l'exploitation de la cafétéria tourneront à plein régime. Pan dans le mille, on l'espère, pour les tireurs bérochaux. (ste)

«Au revoir M. Brandt»

Journée cantonale des sapeurs-pompiers à Neuchâtel

Provenant de toutes les communes du canton, 118 sapeurs-pompiers ont participé à la journée des commandants qui s'est déroulée à Neuchâtel. Le conseiller d'Etat André Brandt a été vivement remercié à cette occasion.

Qu'advient-il si, en cas de conflit armé, un sinistre se déclarait? La presque totalité des sapeurs-pompiers du pays étant engagés à l'armée, aucun spécialiste ne serait disponible pour mener une lutte efficace. La Confédération s'est inquiétée de cette virtualité. Elle a adressé des recommandations aux cantons, libre à eux de trouver une solution qui s'adapte à leur organisation. A Neuchâtel, un groupe de travail formé de membres de la protection civile et de sapeurs-pompiers s'est mis à l'étude. Il est probable qu'à l'avenir, les membres de la PC recevront un complément de formation leur permettant d'accomplir les principales tâches des pompiers.

Après avoir rendu ses collègues attentifs à ce premier sujet de préoccupation, le capitaine Blander, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, a fait état de remarques émanant de la Fédération suisse. Celle-ci a réclamé une meilleure préparation des candidats aux cours destinés à former des instructeurs. Un test sera désormais imposé pour accéder à ces cours.

Sous le commandement du major Habersaat, la journée riche en informations, variée dans son déroulement et dans les matières abordées, avait débuté, à l'aula de la Faculté des lettres, par la pro-

jection d'un film tourné lors d'un exercice de sauvetage sur le lac de Neuchâtel. Un autre document, plus récréatif, a été présenté aux participants. Il s'agissait d'un film, tourné en 1969, à l'occasion du 50^{me} anniversaire de la fédération cantonale. Mais, entre-temps, le major Guinand a fourni des précisions sur l'utilisation de la radio comme moyen de conduite, en axant plus particulièrement ses propos sur les réseaux radio, la discipline de conversation et la manipulation des appareils.

CADEAU...

L'après-midi a été notamment consacré au travail par classe dans le terrain. Un exercice technique et tactique du feu a été soumis aux commandants présents. Pour la première fois, la journée n'a pas été marquée par la traditionnelle démonstration d'intervention. Cette partie de la manifestation pourrait être réintroduite en cas de nouveautés.

Plusieurs personnalités ont honoré cette rencontre de leur présence, notamment MM. Mönchs, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, Blaise Dupont, son homologue de Neuchâtel, Fred Besson, directeur de l'établissement cantonal d'assurance et des membres de l'état-major de la police cantonale. La journée a particulièrement été marquée par la prise de congé du chef du Département des travaux publics, le conseiller d'Etat André Brandt, qui a été couvert de compliments et de remerciements, ainsi que d'un cadeau. A.T.

Union de sang

Vaumarcus capitale suisse des donateurs

L'Union suisse des donateurs de sang bénévoles s'est créée samedi à Vaumarcus qu'elle a choisi pour siège de l'association. Ses buts: développer et favoriser le don du sang, recruter de nouveaux donateurs bénévoles et grouper toute personne ayant le désir de promouvoir le don du sang.

Accueillis par le «châtelain», M. Claude Thalman, et le président de commune, M. Tony Scheidegger, les membres fondateurs de l'Union suisse des donateurs de sang bénévoles (USB) étaient entourés et encouragés dans leur entreprise par de nombreuses personnalités, notamment le président du Conseil d'Etat neuchâtelois, M. Jean Claude Jaggi. Parmi celles-ci, M. Vico Fresia, secrétaire général de la Fédération internationale des organisations de donateurs de sang, a rappelé les principes auxquels la

toute jeune Union s'est ralliée: une stricte neutralité politique et religieuse qui se résume dans la devise: «Ni race, ni religion, ni frontière».

Selon le secrétaire général de la Croix-Rouge, la Suisse doit compter quelque 300.000 donateurs de sang. Un potentiel de futurs membres impressionnant! Si, d'ailleurs, la plupart de ces personnes devaient rallier l'USB, on imagine les difficultés administratives auxquelles se heurteraient les responsables de l'association. Il est plus vraisemblable que le mouvement incitera à la création de sections régionales ce qui, à plus ou moins long terme pourrait conduire l'Union à se constituer en fédération.

La présidence de l'USB a été confiée à son initiateur, le Genevois André Emery. M. Claude Thalman a donné son accord à la

fonction de secrétaire. Mme Bernadette Gloor, le Dr Jean-Daniel Tissot, du Centre de transfusions de Lausanne, et M. Raimondo Rossi, président de la Fédération tessinoise des donateurs de sang (qui regroupe les uniques sections de Suisse ormis celles des Genevois), ont été par ailleurs nommés au comité par l'assemblée.

Informé, motiver et recruter (surtout des jeunes, peu nombreux parmi les donateurs actuels), sont les buts essentiels de l'USB qui s'offre de collaborer avec toutes les organisations ayant un objectif social, médical, ou un idéal en rapport avec ses propres aspirations. L'association ne poursuit évidemment aucun but lucratif. Elle ne requiert par ailleurs aucune cotisation de ses membres, espérant trouver ses ressources dans les dons en tous genres.

La façon la plus morale, la plus sûre et la plus économique de s'approvisionner en sang est le don bénévole et anonyme, a souligné M. Fresia dans une allocution.

Elle est plus morale «parce qu'elle n'exploite pas les besoins ou l'émarginalisation sociale, ne fait pas de chantage sur les proches du malade, mais est fondée seulement sur la conviction de tous les donateurs qu'il faut agir ainsi».

Le don bénévole est plus sûr car celui qui vend son sang le fait par nécessité dans la plupart des cas. Mal nourri, drogué ou ivrogne, son sang est tout au moins très faible en protéines, sinon totalement inutilisable.

Enfin, cette libéralité est plus économique car l'achat du sang représenterait des sommes astronomiques.

A.T.

Un Neuchâtelois nommé à l'Université de Lausanne

Wolf-Dieter Schneider, actuellement privatdocent à l'Université de Neuchâtel, a été nommé professeur ordinaire de physique expérimentale à la faculté des sciences de l'Université de Lausanne, a annoncé samedi la chancellerie d'Etat. Il succède au professeur Dominique Rivier, ancien recteur de la haute école vaudoise, qui a pris sa retraite.

Originaire d'Allemagne et natif

de Norvège, âgé de 45 ans, le professeur Schneider est docteur en sciences de l'Université de Bonn pour une thèse sur la physique nucléaire.

Il a complété sa formation en Suède et au Brésil, avant de collaborer depuis 1983 aux travaux du professeur Baer, à l'Université de Neuchâtel. C'est un spécialiste de la spectroscopie des électrons à haute résolution.

VIE POLITIQUE

Impôts neuchâtelois

Le parti radical et le parti libéral-ppn communiquent:

En janvier dernier la majorité du Grand Conseil a voté le projet déposé par les libéraux-ppn et les radicaux, réduisant linéairement de 8% et pour une durée transitoire les impôts de tous les Neuchâtelois; il a également renvoyé à une commission le projet que le Conseil d'Etat avait présenté un peu hâtivement pour essayer de faire échec au projet de loi d'une réduction linéaire. Il faut dire que ce projet s'inspirait très largement des thèses socialistes; il favorisait seuls les petits et moyens revenus et négligeait les personnes morales.

Le parti socialiste n'a pas supporté son double échec - son contre-projet de loi écarté au profit de celui de la droite et le renvoi en commission du projet du Conseil d'Etat, élaboré par un des siens; il a donc lancé, il y a quelques jours, une contre-initiative reprenant l'essentiel du projet de loi du Conseil d'Etat écarté en janvier.

Alors que le parti socialiste se vante à toutes occasions d'encourager l'économie, comment peut-il proposer une échelle fiscale qui manifestement délaisse ceux qui, dans notre canton, sont de nature à créer des emplois? Il montre là son vrai visage! Cette initiative ne vise en fait qu'à soutenir une politique confirmée par les options électorales prises par les dirigeants du parti socialiste, c'est-à-dire une alliance avec l'extrême-gauche et les écologistes. La belle promotion économique que voilà, avec des

communistes et des écologistes réfractaires au développement des communications, opposés à un approvisionnement énergétique suffisant et rétifs à une ouverture vers l'Europe!

L'initiative lancée par les partis radical et libéral-ppn en novembre dernier, appelée à prendre le relais de la mesure transitoire dans les meilleurs délais, est plus actuelle que jamais; la récolte des signatures se poursuit; il est essentiel de démontrer qu'une majorité de la population neuchâteloise souhaite une fiscalité mieux adaptée à notre effort général de promotion économique, une fiscalité attractive, une fiscalité véritablement équitable.

Le contribuable neuchâtelois doit savoir:

1. que les libéraux-ppn et radicaux n'ont pas attendu l'échéance électorale de 1989 pour s'attaquer à une loi dépassée et à une fiscalité cantonale trop lourde;

2. qu'en ce domaine la gauche ne fait que tenter de sauver la face à l'approche des élections car elle était jusque-là, opposée à une réduction des impôts;

3. que sans l'action lancée en mai 1988 par les députés radicaux et libéraux-ppn au Grand Conseil, les contribuables neuchâtelois n'auraient pas bénéficié cette année déjà, d'un allègement fiscal bienvenu;

A.T.

Le retour du chef Norbert?

La Noble confrérie des Olifants à Vaumarcus

Norbert Ziörjen va-t-il revenir en terre neuchâteloise? L'événement semble se préciser puisque, samedi soir, cette éventualité était commentée par les membres de la Noble confrérie des Olifants du Bas-Lac. Après avoir fait les beaux jours des gastronomes à Saint-Blaise, le maître-queux pourrait s'activer aux fourneaux du Château de Vaumarcus.

Douze nouveaux compagnons ont été intronisés par les Olifants en tenue de grand apparat, après avoir subi les épreuves viniques de rigueur au cellier du Château de Vaumarcus. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de la Justice où Roberto Botalla, de Thielle, Claude-Alain Clerc, de Bôle, Patrik Droz, de Boudry, Jacques l'Eplattenier, de Cortailod, Franco Fontebasso, de La Chaux-de-Fonds, Jean-François Blanc, Gianfranco Greppi, de Neuchâtel, Christian Martin, de Grandson, Raymond Milan, de Lentigny (FR), Benoît Pizzera, de Colombier, Michel Rossi, de Neuchâtel et Georges Streuli, de Rümlang (ZH), ont été accueillis au sein de la confrérie.

La dysnée, servie dans la superbe salle des chevaliers à quel- que quatre-vingts convives, était



Douze nouveaux compagnons ont été intronisés.

(Photo Comtesse)

conçue par le maître-queux Norbert Ziörjen. A l'escriveau: fine crêpe de tartare au saumon fumé, double crème de lentilles aux mignons de lapereaux, civet de truites du lac au Chardonnay, désossé de pintadeau et tartelette de maïs blanc, oeuf de caille sur petite croûte aux fromages de nos Prévôtés, lasagnes de poires printanières création «Norbert», douceurs du château et, avec le café: quintessence de nos alambics...

La dysnée était agrémentée par les sonneries du Rallye Trompes Neuchâtelois et accompagnée des spécialités offertes par les Chevaliers du Bon Pain.

La Noble confrérie des Olifants du Bas-Lac, en pays de Neuchâtel - ainsi qu'elle se nomme avec précision - fête cette année son 25^{me} anniversaire. Deux jours de festivités ont été réservés. La journée officielle de cette manifestation a été fixée au samedi 10 juin. Elle

débutera à l'Hôtel DuPeyrou par une réception des nombreux invités qui sont attendus. Un cortège mènera les participants à l'église où un culte oecuménique sera célébré. Après l'apéritif, offert par l'Etat, les convives se rendront en bateau à Auviernier où le dîner de gala sera servi à l'Hôtel du Poisson. Dimanche 11 juin, les organisateurs ont prévu d'emmener leurs visiteurs, en bateau également, jusqu'à Morat. A.T.

● offres d'emploi



Venir s'informer, c'est prendre une option sur le futur!
idéal job reconnaît vos capacités et tient compte de vos désirs:

- d'une part en trouvant du travail pour les personnes qualifiées du bâtiment, de l'industrie, du bureau et du médical
- d'autre part, en vous octroyant un salaire adapté et en vous offrant des garanties sociales de premier ordre

Suite à nos nombreux contacts avec les entreprises de la région neuchâteloise, nous cherchons pour des postes temporaires et fixes:

Serruriers
Mécaniciens auto
Peintres en voiture
Carrossiers
Décolleteurs

Dessinateurs machines
Dessinateurs bâtiment
Techniciens de chantiers
Chefs d'équipes

Maçons
Menuisiers
Charpentiers
Peintres en bâtiment
Monteurs électriciens

Comptables (fiduciaires)
Secrétaires de direction (fr.-all./fr.-angl.)
Employés de banque (crédits, titres)
Employé(e)s de commerce
Délégué commercial (agent pour l'Europe)

Infirmier(ère)s assistant(e)s
Anesthésistes
Radiologues
Physiothérapeutes
Veilleuses qualifiées (ou avec expérience)
Techniciens en radiologie
Infirmières instrumentistes



idéal job
 Conseils en personnel

23 63 83

31, avenue Léopold-Robert (3e étage)
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 63 83

000975

Un bond à la Tour du Casino vous renseignera sur toutes les possibilités offertes. Alors, à bientôt!

Dans le cadre du développement de notre siège de Neuchâtel, nous recherchons:

COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

possédant si possible le brevet ou le diplôme fédéral de comptable ou une formation équivalente pour la conduite des dossiers comptables et fiscaux de clients.

JEUNE COMPTABLE

possédant 3 à 4 années de pratique et désirant poursuivre sa formation pour la tenue des comptabilités de nos clients.

Nous offrons:

- une activité variée;
- des possibilités de parfaire une formation professionnelle débouchant sur le diplôme fédéral;
- une ambiance de travail agréable;
- une situation stable.

Les offres seront traitées avec discrétion. Les personnes intéressées sont invitées à contacter par écrit la direction de

revisuisse

Société Suisse de Revision
 2001 Neuchâtel - Rue Saint-Honoré 10
 Case postale
 Téléphone 038/25 83 33

135

novoplic
 La Chaux-de-Fonds
 Av. L.-Robert 51
 ☎ 039/23 39 55

tout pour la vue...

novoplic
 Le Locle
 D.-Jeanrichard 23
 ☎ 039/31 15 05
 012385

Mylène
 astrologue, médium
 ☎ 039/41 25 96
 résoud tous problèmes: amour, affaires, chance, protection, désenvenement.
 120120

Nous cherchons toujours des

secrétaires bilingues et trilingues

Vous êtes intéressées?

Alors n'hésitez pas, contactez-nous!
 Nathalie Gruring se fera un plaisir de vous recevoir.

584

OK PERSONNEL SERVICE SA
 Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65
 2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Employée de commerce
 sortant de l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds, cherche emploi pour août, région La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel.
 Ecrire sous chiffres 28-460460 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

460460

ST
 Comme Stage
Monteur électricien
 UN METIER A QUI L'AVENIR APPARTIENT
 notre chef des apprentis **M. H.-P. Mörli**
 se réjouit
032/41 28 04

FISCHER Electric

341

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

LA GENDARMERIE GENEVOISE
 vous offre
un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- une formation diversifiée et rémunérée
- un horaire hebdomadaire de 40 heures
- des soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 31 mars 1990
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Emploi ouvert aux femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL

JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 31 mars 1990
- êtes incorporés dans l'élite avant le 4 septembre 1989
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Délai d'inscription:
lundi 20 mars 1989

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
 Bernard Ziegler

GENDARMERIE GENEVOISE

002154

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

*Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE IMP
 Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
 Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

GARAGE DE LA PLACE cherche pour tout de suite

employé(e)

pour son bureau d'atelier ou

aide de bureau

sachant écrire à la machine.
 Place stable pour personne aimant les chiffres et un travail varié.
 Faire offre sous chiffres 28-950052 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

012395

Hypermarché JUMBO

Nous recherchons tout de suite ou date à convenir:

- **Vendeur-magasinier**
Rayon alimentaire
- **Vendeurs(euses)**
Rayon poissonnerie
- **Vendeurs(euses)**
Rayon fruits-légumes

Nous offrons:

- semaine de 5 jours,
- 4 semaines de vacances, et les prestations Jumbo.

S'adresser à **JUMBO S.A.**,
 Mme Jeancler L., ☎ 039/25 11 45

012420

Cabinet médical de groupe
 cherche pour tout de suite ou date à convenir

assistante médicale diplômée

à plein temps.

Veuillez adresser vos offres au **Cabinet médical de groupe, Jonchère 1, 2052 Fontainemelon, 038/53 49 53**

079008

Les nouvelles agences Publicitas de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont maintenant à votre service pour toutes vos annonces dans L'Impartial!

Publicitas
 Place du Marché
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/28 34 76
 Fax 039/284 863

Publicitas
 Rue du Pont 8
 2400 Le Locle
 Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS
 Au cœur de la publicité presse

Faible participation

Votation à Tramelan

Appelés à se prononcer sur l'octroi d'un crédit d'engagement de 2.800.000 fr pour sa viabilisation du quartier «Les Deutes», seuls 493 citoyens ont déposés leur bulletin dans les urnes.

Il est vrai que ce projet n'a pas soulevé l'enthousiasme de la population qui, contrairement à certaines autres votations, n'a pas été bombardée de communiqués des différents partis politiques.

Très modestement, certains partis ont informé les citoyens sur leur

position mais l'on a jamais voulu beaucoup s'engager.

Seulement 16% des citoyens se sont prononcés sur ce projet qui a obtenu 370 oui, 122 non et 1 bulletin blanc. Ainsi la commune pourra aller de l'avant puisque déjà plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour construire dans ce quartier.

Les répartitions des frais découlant de l'équipement général de ce projet est comme suit: 37% à charge de la municipalité (1.198.000),

63% de participation des propriétaires de terrains à construire à l'équipement général (1.458.000), raccordement privés à charge des propriétaires (114.000), subvention AIB pour réseau d'extinction (30.000).

Cette faible participation aura certainement été appréciée par les personnes du bureau de vote qui, sous la direction de M. Georges Etienne ont pu effectuer le décompte en moins d'une demi-heure. (vu)

Enfants en fête

Cortège de carnaval aux Reussilles



L'on a redoublé d'imagination pour être le plus beau où la plus belle lors du défilé sous la conduite des institutrices des 3 classes Mmes Fragnoli, Thillmann et Frelechox. (Photo vu)

Les petits élèves des Reussilles ne se sont pas ennuyés durant la semaine hors cadre. Avec l'aide des institutrices, de mamans aussi, ils ont fait la découverte d'un amusement qui traditionnellement est réservés aux adultes. Et oui, tout ce petit monde de l'Ecole enfantine et des classes de 1ère et 2ème

années ont confectionné différents déguisements de carnaval.

Ils ont ainsi, le temps d'un après-midi, troqué la veste de ski contre un habit plus fantaisiste aux couleurs vives donnant un éclat tout particulier à leur personnalité.

Après avoir donné toutes les explications aux enfants sur le «Carnaval», l'on a voulu passer de la théorie à la pratique et les enfants, lors du cortège de jeudi après-midi, se sont montrés heureux de pouvoir défilé aux Reussilles avant de partager le goûter chez une maman accueillante. (vu)

L'orchidée du bonheur



Entouré des responsables de la distribution, Mmes Monbaron, Rappa et Droz; M. William Droz a apprécié son orchidée. (Photo vu)

Quelle belle initiative que celle prise par la Section du Jura-bernois de la Croix-Rouge Suisse que d'aller offrir à tous les pensionnaires des hôpitaux et des homes une orchidée.

Cette magnifique fleur, accompagnée de quelques paroles d'encouragements et d'un sourire, aura apporté un peu de chaleur à des personnes qui trop souvent sont seules et sans visite.

Cette initiative mérite d'être signalée car elle a été hautement appréciée par les bénéficiaires. A Tramelan les responsables de la distribution ne se sont pas arrêtés à une simple distribution mais ont profité pour partager quelques instants avec les bénéficiaires.

Rappelons également que le 1er dimanche de mars est réservé à la journée des malades et que cette initiative venait bien à son heure. Cette journée a été placée cette année sous le thème «Vivre avec les malades du SIDA», un problème qui préoccupe également au plus haut point les responsables de la Croix-Rouge.

Pour Tramelan il faut mentionner que toutes les personnes du Home des Lovières et du Home Oasis, les dames comme les messieurs ont reçu une orchidée des mains de Mmes Monbaron, Rappa et Droz. (vu)

Route améliorée à l'est de Tramelan

La route cantonale Tavannes - Saignelégier compte à l'est de Tramelan un certain nombre de virages où la visibilité est très mauvaise, et qui présentent par conséquent de sérieux dangers. De plus, la largeur de la route ne dépasse pas 6,5 mètres sur ce tronçon. C'est pourquoi elle sera corrigée sur 925 mètres et élargie à 7 mètres. Le coût total du projet s'élève à 2 millions de francs. Le Conseil exécutif propose au Grand Conseil d'accorder 1,14 million de francs. (oid)

Le 1er Mars à Berne

La Société des Neuchâtelois à Berne a commémoré mercredi dernier l'avènement de la République, en présence de M. Jean Claude Jaggi, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, hôte d'honneur, accompagné de son épouse, de plusieurs membres de la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales ainsi que des délégations des sociétés cantonales romandes de Berne. Le conseiller fédéral René Felber s'était excusé. Une centaine de personnes assistaient à la manifestation. Après les traditionnelles trips à la neuchâteloise, ce fut la partie patriotique, introduite par un rappel historique présenté par le président de la société, Gilbert Pellaton, M. Jaggi apportant le message du gouvernement neuchâtelois. (comm)

Saint-Imier: carnaval «pascal»

Pour peu, on se serait cru à l'Imériale...



Un carnaval où les grimaces brillent sous le soleil, plutôt que de fondre sous les bourrasques: une aubaine pour les plus petits!

Soleil et température printanière aidant, le Carnaval 1989 revêtait presque des allures d'Imériale, ce samedi dans la cité erguélienne. Après la grisaille de vendredi, le «Comité Carnaval» voyait effectivement son cortège béni des dieux et fort suivi.

Les petits Dalmatiens du Centre de culture et de loisirs n'étaient pas les moins heureux de ces conditions météorologiques. Pour peu, ils s'en allaient chasser les nids de Pâques, ravis sans aucun doute de

vivre un carnaval sans pieds frigorifiés ni grimace délavé par la pluie.

LA FOULE

Vendredi, sous un ciel pour le moins tristounet et dans des bourrasques de pluie mêlée de flocons, l'heure était encore à la mauvaise saison. Et samedi, à l'heure de bouter le feu au bonhomme Hiver justement, le printemps inondait les rues imériennes. Des rues qu'avait envahies une véritable

foule, trop heureuse de pouvoir suivre un cortège carnavalesque dans des tenues quasiment légères.

C'est donc véritablement au passage d'une saison à l'autre que l'on aura eu l'impression d'assister en cette fin de semaine, comme le voudrait tout carnaval. Et quel bel encouragement pour les organisateurs, samedi, que la foule massée dans les rues de la cité. Pour peu, on se serait cru vivant une journée d'Imériale... pluie en moins. (de)



Conditions printanières aidant, la foule s'était massée le long du Pod, samedi pour suivre le cortège. (Photos Impar - de)

Jeux d'Erguël: chaudes journées

La patinoire en effervescence

Si les finales ne sont pas encore pour demain, les Jeux d'Erguël, édition 89, ont pourtant pris un rythme soutenu, qui occupent la patinoire quotidiennement ou peu s'en faut. Les résultats du week-end et le programme du début de semaine:

Patronage



Résultats:

●Samedi 4 mars. - Catégorie B: Gais Lurons - Pions 6-1, The Nellys - Convers 0-6, Wildboars - Gussabob 0-1, The Nellys - Gussabob 1-2, Touchpalpuck - Wildboars 1-3. Catégorie C: Police Bienne - Fansclub Bienne 3-0 (forfait), CCM Oilers - Mont Cornu 0-5, Police Bienne - Mont-Cornu 1-4. Catégorie D: Zelanuitotale - J'Mouillescoudes 1-8, Schnabigouts - Serpières 3-3. ●Dimanche 5 mars. - Catégorie F: Raissette - Charlys Girls 1-6, Pay-

sannes -Zoumettes 1-2, Dormeuses - Oiseau Bleu 0-10, Raissette - Paysannes 0-3, Charlys Girls - Oiseau Bleu 1-5, Zoumettes - Dormeuses 11-0. Catégorie D: Crêt du Puy - Rouge Gorge 1-0, Kirschli - Bugnes 2-1, Tele Sava - Star Circus 2-0, Soignants - Yodleurs 0-7. ●Programme du lundi 6 mars. - Catégorie C: 18 h 30, Fines Lames

- Ice Rangers; 19 h 10, Siberians - Puck; 19 h 50, Agrostar - Goron; 20 h 40, Ice Rangers - Puck; 21 h 20, Siberians - Fines Lames. ●Mardi 7 mars. - Catégorie C: 18 h 30, Tivoli - Buvette; 19 h 10, Fansclub-Bienne - CCM Oilers; 19 h 50, Mont Cornu - Petits Nains; 20 h 40, Fansclub Bienne - Mont Cornu; 21 h 20, CCM Oilers - Petits Nains. (de)

De l'eau à Chasseral

Parmi les propositions qu'il a concoctées récemment à l'intention du Parlement, le Gouvernement bernois recommande l'ouverture d'un crédit de 780.000 francs et l'autorisation générale pour un projet concernant le réseau d'eau potable de la région de Chasseral.

Au chapitre de la direction de l'agriculture, le Conseil exécutif s'est effectivement penché sur le cas de onze bâtiments agricoles et d'une cabane de ski, sis dans cette zone, et qui seront raccordés au réseau public d'eau potable. Inti-

tulé «Métairie de Prêles-Mont Sujet», ce projet prévoit le déplacement de conduites d'eau, sur une longueur totale de 12 kilomètres et demi.

Vu les distances en question, le coût de l'opération sera élevé, que l'on évalue à quelque 2 millions de francs. La réalisation est prévue par étape, le Gouvernement lui ayant donc accordé son approbation.

Le Grand Conseil donnera son avis durant sa prochaine session. (oid-de)

Un fossé entre locataires et propriétaires

«Table ouverte» en direct de Delémont

«L'affaire de la rue de la Brasserie à Delémont» – dans laquelle près de 90 locataires sont impliqués après avoir reçu leur congé du nouveau propriétaire de leur immeuble – offrira hier un décor à l'émission «Table ouverte» sur le thème de «locataires: dehors».

Un débat lourd à démarrer qui a mis une fois de plus en exergue le fossé qui existe entre les intérêts des locataires et ceux de certains propriétaires fonciers qui utilisent le parc immobilier comme un boursicotier le ferait, d'actions cotées en bourse. Le hic dans l'histoire, c'est qu'à l'intérieur de chaque appartement vendu ou acheté dans un but spéculatif, il y a une famille, des vieux, des enfants qui y laissent leur sécurité et leur intimité.

«METTEZ-VOUS À NOTRE PLACE»

Le journaliste Eric Burnand avait invité à sa table, outre les défenseurs des locataires, l'actuel propriétaire des immeubles de la rue de la Brasserie, Alfred Steffen promoteur et gérant immobilier à Stans. Pour cet homme là – qui a

eu un relatif courage de se présenter devant les téléspectateurs et les locataires «virés» – la question est simple: il achète un immeuble dans le but d'en améliorer le standing donc de le rénover pour ensuite le revendre ou éventuellement le louer à des prix «réactualisés».

Pour ce faire, quoi de plus facile que de vider l'immeuble pour avoir la place nette et toute latitude pour vendre, car l'on sait qu'un immeuble vide se vend plus facilement, qu'un immeuble habité. L'agent immobilier raisonne en propriétaire qui se veut libre de faire de son bien ce que bon lui semble, appuyé en cela par les associations de propriétaires fonciers.

Tout autre son de cloche chez les locataires qui eux ne peuvent se résoudre à être considérés comme une marchandise, encore moins en période de crise du logement telle que la vivent les Delémontains, crise qui tend à s'étendre à l'ensemble du Jura. Dès lors lorsque la dame retraitée et partiellement invalide qui habite un des appartements encore occupé de

l'immeuble de la rue de la Brasserie s'exclame: «Il devrait se mettre à notre place», elle ne mesure pas l'abîme qui sépare le promoteur du locataire désemparé.

LA CANDEUR DU PROMOTEUR

Avec beaucoup de candeur, le promoteur Alfred Steffen s'est demandé pourquoi la commune ne venait pas au secours des locataires délogés, ce qui reviendrait à

dire que tout locataire mis dehors de son logement pour des raisons spéculatives – car c'est bien cela qui était au cœur du débat – deviendrait ipso facto un cas social sur lequel la collectivité publique devrait se pencher. Or, le maire Jacques Stadelmann l'a relevé, les milieux immobiliers ne sont de loin pas les premiers à soutenir les initiatives sociales des communes en matière de logement. Il y aurait donc comme un hiatus. Un de plus. GyBi

PARTI PRIS

Le poids des libertés

Le débat auquel il nous a été donné d'assister hier n'a pas été très loin dans l'élaboration de solutions, il a néanmoins donné le ton des interventions auxquelles il faut s'attendre d'ici une dizaine de jours au Conseil national lorsqu'il sera question d'une protection accrue des locataires.

Le débat d'hier, parti du cas concret de Delémont, laisse entrevoir qu'en mettant face à face la liberté du locataire et celle du propriétaire, l'on s'attaque au système même de notre économie de marché qui dans le cas précis fait totalement fi des problèmes humains.

Or une société qui place la liberté de commerce avant celle d'exister dignement fait un pas en direction de la décadence.

Gladys BIGLER

Pas de frontières pour les rapaces

Une fondation active à l'échelle européenne

Fondée il y a trois ans, à l'initiative d'un enseignant jurassien, Michel Juillard, la Fondation suisse pour les rapaces (FSR), exerce une activité importante qui se déploie à l'échelle européenne. Elle compte aujourd'hui plus de sept cents membres auxquels elle fait parvenir des informations et qui, en contrepartie, versent une cotisation annuelle de 25 francs.

La FSR tend à la réalisation de ses buts qui sont de faire connaître les rapaces et de contribuer à leur protection. En 1986, la FSR n'a alloué qu'un montant de 1000 francs à une action de protection. En 1987, plus de 32.500 francs ont été alloués. Dans tous les cas, la FSR n'a pas participé directement à des travaux, mais en a fourni une partie du financement.

Citons une étude de protection des derniers hiboux petits-ducs en Valais, une étude similaire sur l'île d'Oleron, en France une étude de protection de la chouette chevêche sur la Causse de Méjean (France), l'édition de la bibliographie, mondiale de la chouette chevêche, une étude sur la protection des chouettes nordiques.

La FSR a financé une campagne de nourrissage des grands rapaces nécrophages sur le mont Olympe, en Grèce et plusieurs interventions dans le Sud de la France, au Portugal et en Espagne que nous expliquons ci-dessous. La FSR a enregistré des dons pour près de 10.000 francs, de sorte que ses finances sont saines. Les promoteurs sont particulièrement heureux de voir que, dans quelques mois, au début de sa quatrième année, la FSR

comptera sans doute près de mille membres.

PROTECTION DANS LE SUD

Les rapaces ont peu à peu fui les régions industrialisées du Nord de l'Europe. On les retrouve en plus grand nombre dans les régions méridionales. Ainsi, le long du Tage, une campagne de protection des vautours, qui commence par leur comptage, se déroule présentement. La création d'une grande réserve naturelle est à l'étude, des contacts ayant été noués avec les propriétaires terriens et les autorités.

En Andalousie voisine, les terrains ont déjà été achetés, afin d'assurer la survie de grands vautours qui y nichent. La réserve naturelle devrait s'étendre sur les

aires de nidification de ces rapaces. Cette opération est soutenue activement par la Ligue vaudoise de protection de la nature.

De même, en Catalogne, une étude est lancée sur l'aigle de Bonelli en voie de disparition, les chasseurs lui ravissant son alimentation de prédilection (lapins de Garenne et perdrix).

Enfin, la FSR a soutenu les efforts tendant à la mise sous protection du col de l'Escrinet, en Ardèche, lieu de passage de nombreux rapaces au printemps.

Ainsi, la FSR déploie ses activités au plan européen, tenant compte du fait que les rapaces ne connaissent pas de frontières comme les divers méfaits qui les menacent d'ailleurs... V. G.

FRANCHES-MONTAGNES

«Nos jeunes années d'école»

Anniversaires rarissimes aux Breuleux



Ensemble, ils ont franchi les étapes de la vie et ce depuis le premier jour. Marthe et René Theurillat - Chapatte ont fêté leur 85e anniversaire le 25 février. La fête sera donc belle lorsque toute la famille soit les deux enfants du couple, leurs sept petits-enfants et leurs neuf arrière-petits-enfants, sera réunie pour marquer un événement rarissime...

En effet, ils sont nés le même jour et ont suivi leurs classes sur les mêmes bancs d'école avec les mêmes maîtres. La première communion et la confirmation furent également pour eux, des instants où ils se côtoyaient en compagnie

de leurs autres amis d'enfance. Tous les deux, ils pratiquèrent des métiers en rapport avec l'horlogerie.

C'est en 1925 qu'ils passèrent devant M. le Maire. Depuis ce jour, ils ont démontré que leur union n'était pas simplement un mot vide de sens.

Cela fait environ 20 ans qu'ils passent une retraite heureuse dans la maison qu'ils avaient fait construire aux Vacheries-des-Breuleux. Certes, on n'arrive pas à cet âge sans quelques petits ennuis de santé, mais tous les deux font encore de petites balades. (Texte et photo ac)

Un succès immuable

Le vaudeville de l'US Montfaucon

C'est un réel succès que se taille chaque année la troupe de théâtre de l'US Montfaucon depuis bientôt 10 ans en présentant un spectacle dans le plus pur style du vaudeville. L'édition 89 n'a pas failli à la tradition. Un nombreux public était au rendez-vous vendredi et samedi soirs. Petits et grands, de sept à septante-sept ans, sont venus se caler dans la salle de «gym» et ont ri à gorge déployée sans s'ennuyer une seconde.

Et comment ne pas rire et apprécier tant de candeur, mais aussi de bienfaisance car la machine est parfaitement rodée. Chacun joue son rôle impeccablement et y va de son personnage sans faillir à la tâche.

Ce qui est scabreux et pourrait facilement tourner à la lourde rigo-

lade devient sympathiquement hilarant dans la bouche de ces comédiens amateurs qui, gardant une ingénuité de l'enfance dans leur jeu, ont autant de plaisir que leurs spectateurs en ont à venir les guider dans leur rôle d'un soir.

Même si les décors qui remplissaient la petite scène obligeaient les acteurs à très peu de mouvements, la troupe s'en est bien sortie; les quiproquos entretenus par le va-et-vient de faux couples, des vrais couples, et autres intrus a su s'intégrer, s'épanouir et donner tout le sens à une histoire courte mais très bien ficelée.

On peut encore voir le spectacle les 10 et 11 mars prochains. Il est prudent de réserver ses places à la boulangerie Farine (tél. 55.11.17). (ps)

Zurichois à Saignelégier

Dans le cadre de l'introduction du français précoce à l'école primaire du canton de Zurich, une quinzaine d'enseignants suivront à Saignelégier un cours de recyclage de français, du 16 juillet au 4 août 89.

Huit de ces enseignants ont émis le vœu d'être logés chez l'habitant. Le chef-lieu est donc à la recherche

de huit familles ou couples susceptibles de les accueillir moyennant rémunération. Les intéressés sont priés de s'annoncer au bureau communal.

Le stage sera animé par MM. Paul Simon, Pierre-André Rebetez et Jean Zahnd. (y)

Réfugié kurde menacé

Manifestation de soutien samedi à Porrentruy

Une manifestation s'est déroulée samedi matin à Porrentruy, à l'appel d'Accueil-Ajoie, organisation qui se préoccupe du devenir des demandeurs d'asile. Les participants remettaient aux passants des petits papillons les invitant à se renseigner par téléphone sur la situation d'un jeune demandeur d'asile kurde, âgé de 19 ans, menacé d'expulsion.

La manifestation est partie de milieux estudiantins émus à l'idée qu'un garçon de leur âge pouvait risquer sa vie.

En effet, selon les éléments contenus dans le dossier d'asile du jeune Kurde, il a été victime de tortures dans son pays, tortures dont les preuves ont été dûment constatées par un médecin bâlois spécialiste en la matière. Ce médecin atteste éga-

lement que le jeune homme est aujourd'hui encore gravement perturbé par les sévices qu'il a subis.

Accueil-Ajoie s'efforce ainsi d'obtenir des autorités jurassiennes qu'elles évitent de renvoyer ce jeune homme dans son pays et trouvent une solution transitoire: principe de non-refoulement et soit une autorisation provisoire de séjour, soit un autre pays d'accueil.

Les personnes assistant à la manifestation ont été invitées à s'adresser par écrit dans ce sens aux autorités jurassiennes responsables, notamment au ministre de la Justice et de l'Intérieur M. Pierre Boillat, ainsi qu'au Département fédéral de justice et police à Berne.

V. G.

Une femme à l'état civil

Les citoyens de Porrentruy ont élu dimanche Mme Denise Cattin-Chavanne à la fonction d'officière d'état civil, en remplacement de M. Robert Hammel, démission-

naire, Mme Cattin a recueilli 753 voix, contre 495 à sa concurrente Mme Annette Wahl-Roy. La participation au scrutin a dépassé à peine les 25%. V. G.

On a revoté à Corban

Les socialistes regagnent un siège

Désormais les autorités de Corban pourront siéger dans leur nouvelle composition soit trois socialistes et trois démocrates-chrétiens. Les citoyens de ce village du Val Terbi de quelque 430 habitants sont retournés aux urnes ce week-end après avoir vu leur vote de novembre dernier annulé – élections communales – à la suite d'une plainte de trois socialistes qui

avaient constaté un vice de forme, vice reconnu par un jugement du juge administratif du district.

Les socialistes qui avaient perdu en novembre dernier un des leurs au Conseil municipal à six voix près, ont regagné leur siège, résultat qui rétablit l'équilibre entre les deux tendances politiques du village psj et pdc. Quant au président des assemblées, il reste pdc. GyBi

Nouvelle démission au Parlement

Le socialiste Gabriel Nussbaumer se retire

A la suite de sa nomination en tant que directeur de l'Office régional de réadaptation professionnelle des handicapés, le socialiste Gabriel Nussbaumer a décidé de quitter sa fonction de député au Parlement jurassien. Elu dès le

premier législatif cantonal en 1978, Gabriel Nussbaumer par ailleurs maire de Pleigne, sera vraisemblablement remplacé par Claude Schlüchter de Delémont. Il s'agit – là de la sixième démission de l'année au Parlement jurassien. GyBi

Ecole de soins infirmiers: admissions 1989

Une formation qui s'adresse aux jeunes et moins jeunes

La période d'inscription pour la formation d'infirmière-assistante est ouverte et durera jusqu'au 15 avril 1989.

Cet apprentissage qui dure deux ans est proposé aux femmes et hommes, jeunes ou moins jeunes, qui souhaitent se former à la pratique des soins infirmiers.

L'Ecole de soins infirmiers de la République et Canton du Jura sera particulièrement heureuse d'accueillir une deuxième volée d'élèves à fin octobre 1989 et ainsi d'offrir de nouvelles possibilités de formation dans la région jurassienne.

Actuellement, une première volée de 15 élèves suivent les cours et commenceront leurs stages dans

les institutions jurassiennes après Pâques.

Le Conseil d'école, les infirmières-enseignantes, les responsables des stages et bon nombre d'autres personnes s'occupent activement de la mise en place du programme de formation, de l'équipement des locaux et de l'accueil des élèves. C'est après le passage d'un premier groupe d'élèves que le nouveau programme pourra être reconnu par la Croix-Rouge suisse, organe surveillant la formation des professionnels soignants.

● Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Ecole de soins infirmiers, fbg des Capucins 2, Delémont, tél. (066) 22.16.28. (RPJU)

MURIAUX

Piétons renversé

Hier vers 21 h 15, un automobiliste qui circulait de Saignelégier à Muriaux a happé un piéton qui marchait en bordure droite de la route.

Blessé, l'infortuné a été transporté à l'hôpital.



CANTON DU JURA

Changement à la présidence

Assemblée générale de la fanfare des Bois

Dernièrement s'est déroulée au local des répétitions l'assemblée annuelle de la Musique-Fanfare des Bois sous la présidence de Monsieur Louis Boillat. Ce dernier salua tous les membres présents et spécialement Monsieur Alfred Cattin, président d'honneur et président de l'amicale, Maurice Oppliger, conseiller communal et Jean-Louis Girardin, conseiller de la IIe section. Puis ce fut au tour de Jean-Marc Boichat, secrétaire des verbaux, de retracer l'activité de la société durant l'année écoulée avec spécialement le concert annuel, le giron des fanfares à Lajoux et la sortie avec concert à Damprichard.



Le nouveau président, Jean-Daniel Deladoëy.

Gérées par Monsieur Roland Loriol, les finances de la société peuvent être considérées comme saines, malgré une diminution de fortune d'environ 2400 fr.

Dans son rapport annuel, le président Monsieur Louis Boillat demanda à chaque membre de faire un grand effort pour arriver à l'heure aux répétitions et sorties, ainsi que d'être plus attentif aux remarques du directeur. Malgré ces quelques ombres, le président se déclara satisfait de la bonne marche de la société et remercia tous les membres pour leur dévouement à la cause de la musique.

Pour le directeur Monsieur Raymond Evard, l'année musicale 1988 a été une année moyenne. Si les différents concerts donnés au village, à Lajoux, et à Damprichard ont été un succès, il ne se dit pas satisfait des autres sorties où il

avait trop d'absences. De ce fait, il demanda à chacun de faire un grand effort et de réserver les sorties connues longtemps à l'avance.

Pour le président de la commission des Cadets, Monsieur Denis Cattin, il est grand temps de faire une campagne de recrutement car l'effectif des cadets est en forte diminution, ce qui est regrettable. Il remercia les deux moniteurs Raymond Evard et François Cattin pour leur dévouement et leur patience.

Suite à la démission de trois membres du comité, ce dernier subit un important changement et est nommé par acclamation; il s'agit de: président: Jean-Daniel Deladoëy; vice-président: Imier Berberat; secrétaire des verbaux: Jean-Marc Boichat; secrétaire correspondance: Patricia Cattin; caissier: Roland Loriol; 2e caissier:

François Cattin; assesseur: Nathalie Jodry.

Commission de musique: Jean-Marc Boichat, Raymond Evard, Emmanuel Loriol, Marlyse Stoll, Pierre-Alain Jobin, Jean-Daniel Deladoëy. Commission des cadets: président: Denis Cattin; membres: Raymond Evard, François Cattin, Joseph Cattin, Imier Berberat. Commission de course: Eugène Bourquard, François Bouille, Marlyse Stoll. Vérificateurs des comptes: Jean-Pierre Bouille et Yvanna Perucchini. Délégué à l'UBS: Gabriel Cattin et Hubert Pittet; suppléant: François Bouille. Délégué au Giron: François Cattin. Archiviste: Joseph Cattin; Directeur: Raymond Evard. Sous-directeur: Emmanuel Loriol.

ACTIVITÉ 1989

26 mars: Pâques; 22 avril: Concert annuel; 14 mai: Première Communion; 25 mai: Fête Dieu; 4 juin: Sacré-Coeur; 23 juin: Fête de la Libération; 27 août: Giron à Saignelégier; 2 septembre: 50e anniversaire de la mobilisation; 23-24 septembre: Fête d'automne avec la participation du Brass Band de Lomiswil; 8 octobre: Fête du village.

RÉCOMPENSES

19 membres ont reçu un gobelet pour leur assiduité aux répétitions; il s'agit de: Imier Berberat, Jean-Louis Boichat, Léon Boichat, Marcel Boichat, Eugène Bourquard, François Cattin, Gabriel Cattin, Raymond Cattin, Joseph Cattin, Joseph Claude, Jean-Daniel Dela-

doëy, Raymond Evard, Roland Loriol, Emmanuel Loriol, Yvanna Perucchini, Nathalie Jodry, Louis Boillat, André Paupe, Pierre-Alain Jobin.

Dans les divers et imprévus, Monsieur Alfred Cattin président de l'Amicale s'est dit très satisfait de la bonne marche de la société. Fondée en 1984, l'Amicale de la Fanfare compte pour 1988, 114 membres et son comité se compose comme suit: président: Alfred Cattin; vice-président: Raymond Beaumann; secrétaire: Roland Loriol; caissier: Henri Boillat; membres Xavier Boichat et Xavier Jobin.

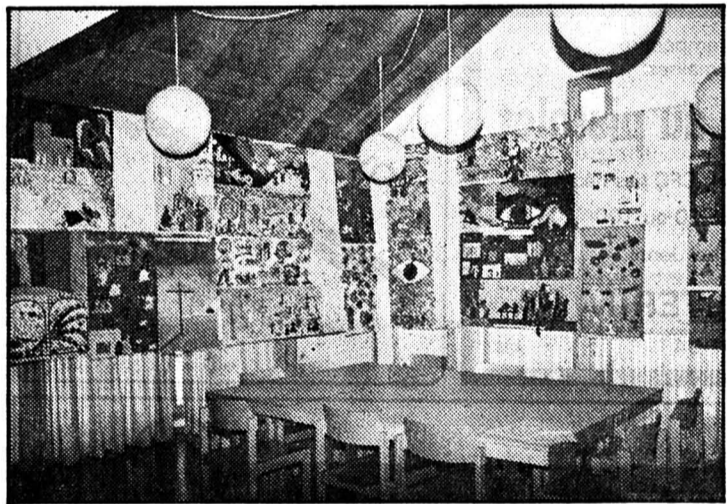
Puis MM. Maurice Oppliger pour la commune, et Jean-Louis Girardin pour la IIe Section, remercièrent la Fanfare sa leur participation lors des différentes manifestations qui ont lieu dans le village.

SOIRÉE FAMILIALE

C'est à l'hôtel de la Couronne que s'est déroulé le souper annuel de la société en présence des épouses des musiciens et des représentants de la commune, IIe Section et Paroisse. Au cours du repas, le président Louis Boillat s'est plu à féliciter plusieurs membres pour leur fidélité à la société, ce sont pour 10 ans: Imier Berberat; 20 ans: Jean-Marc Boichat; 25 ans: Hubert Pittet qui fut proclamé membre d'honneur de la société; 30 ans: Raymond Cattin; 35 ans: Léon Boichat; 40 ans: Denis Cattin; 45 ans: Joseph Claude; 50 ans: Jean-Louis Boichat. JMB

JURA BERNOIS

Le livre des Actes Exposition à Renan



Une partie de l'exposition.

(Photo hh)

Une exposition itinérante en Suisse romande, marque un temps d'arrêt à Renan.

A l'Ancre, maison de paroisse, on peut voir durant tout le mois de mars, près d'une centaine de tableaux illustrant le livre des Actes. Ils sont réalisés par les enfants du culte de jeunesse et de l'enfance, de toute la Suisse romande.

Un grand nombre de techniques différentes, des représentations hautes en couleurs et d'une imagination parfois inattendue, donnent une impression de spontanéité, d'enthousiasme, et prête à beaucoup d'interprétations en plus de celles qui sont indiquées.

A voir chaque samedi de 14 à 17 heures ou sur demande à la cure. (hh)

«Fréquence muselée»

Dans un communiqué, le Parti socialiste autonome du Sud du Jura revient sur la décision du Conseil fédéral, qui a refusé que Fréquence Jura étende sa zone d'arrosage à Moutier, et sur la visite d'Adolf Ogi au Gouvernement jurassien, deux jours plus tard. Et le PSA de dénoncer «les attaques constantes faites par le Conseil fédéral à l'endroit du peuple jurassien, le muselage scandaleux de la radio jurassienne en Pré-vôté et les prétextes avancés par le Conseil fédéral à ce propos».

Plus avant, le PSA s'en prend au Gouvernement jurassien: «Cet Etat de combat» semble devenu soudain bien faible pour faire ainsi

«ami-ami» avec un adversaire politique, deux jours après avoir été désavoué!». (comm-de)

**Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures.**

CANTON DE NEUCHÂTEL

SAINT-BLAISE

Conducteur blessé

Dimanche à 3 h 10, M. Yvo Zanotta, 1967, circulait sur l'autoroute en direction de Neuchâtel. Au carrefour de la Jowa, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui dévia sur la gauche, faucha une borne lumineuse, et effectua des tonneaux sur une centaine de mètres et termina sa course sur le toit.

Souffrant de la jambe gauche, M. Zanotta a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Le véhicule est hors d'usage.

FLEURIER

Sur le toit

Au volant d'une auto M. F. N. de Granges-SO circulait à 19 h 45 sur la T10 de Fleurier aux Verrières en direction de Neuchâtel. A la hauteur de la halte des Bayards, il a perdu le contrôle de sa machine qui traversa la route glissante à cet endroit, heurta un tas de neige pour ensuite finir sa course sur le toit en dehors de la chaussée. Pas de blessé mais le véhicule est démoli.

CORGÉMONT

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée. 2 Tim. 4 v. 7

Monsieur et Madame Marcel Schneider-Schaefer et leur fils Stéphane à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Louis Schneider-Richard et leurs enfants Olivier et Carole à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Renée et Richard Boyce-Schneider à Londres;

Les descendants de feu Louis-Charles et Bertha Schneider-Schori,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Emile SCHNEIDER

ancien maître boucher et restaurateur

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 75e année.

CORGÉMONT, le 4 mars 1989.

Domicile de la famille: Louis Schneider rue du Locle 21 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le culte suivi de l'enterrement aura lieu le mardi 7 mars à 14 h 30 au cimetière de Cornol.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres F. Vorpe au cimetière de Corgemont.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes qui le désirent peuvent à la place de fleurs adresser un don à l'Atelier «Les Castors» à Porrentruy.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour.
Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Monsieur et Madame Henri Lengacher-Jarlegand, à Arveves: Dominique et Marlène Lengacher-Erard et Yannick, Michel et Manuella Matthey-Lengacher, Gwenael et Victor;
Monsieur et Madame Jaques Lengacher-Guinand, à Yverdon: Cédric Lengacher et Karin Thurnherr, à Heerbrugg, Sylvain Lengacher et Sophie Addor, à Lausanne;

Les familles Droz, Liengme, Lengacher et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Lilianne LENGACHER
née DROZ**

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 mars 1989.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 8 mars, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Dominique Lengacher Chalet 8

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser au Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

TRAMELAN

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours?
Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121

Monsieur et Madame Pierre Mathez-Strub à Renens:
Monsieur Patrick Mathez à Ecublens,
Monsieur Thierry Mathez à Renens;

Madame et Monsieur Egidio Bonfadelli-Mathez à Renens:
Monsieur et Madame Mirko Bonfadelli-Blondel et leur fille Rhea à Prilly,
Monsieur et Madame Pierre-Alain Bonfadelli-Demières et leur fils Kewin à Siviriez/Fribourg,
Monsieur Sacha Bonfadelli à Renens,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Fernand MATHEZ**

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, parent et ami qui s'est endormi paisiblement dans sa 79e année.

TRAMELAN, le 4 mars 1989.

Domicile de la famille: Pierre Mathez rue de Lausanne 55 1020 Renens.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu le mardi 7 mars à 10 heures au crématoire de Bienne où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément émus par tant de sympathie reçue, nous tenons à remercier les amis et connaissances qui ont pris part aussi chaleureusement au départ de notre inoubliable maman et parente

**MADAME
REBECCA GUGGISBERG-VUILLEUMIER**

Nous éprouvons un sentiment de profonde reconnaissance pour toute leur affection exprimée soit par leur présence, message, envoi de fleurs ou don et restons sensibles à ces témoignages si réconfortants.

SIMONE ET RENÉ VERNETTI-GUGGISBERG LEURS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS
CLAUDINE GUGGISBERG
ROBERT VUILLEUMIER
RUTH MADLIGER

LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE, mars 1989.

L'Impartial

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Pettinat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Ferrin, Corinne Chuard. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessmer. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egler. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tachoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Dérans, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.
T (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442

IMPASERVICE

PROGRAMMES DE LUNDI

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeeyoux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h 30, André Lamy (imitateur).
Club 44: 20 h 30, David Catarivas, «Israël, les problèmes de l'heure».
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pharmacie d'office: Coop 3. L.-Robert 108, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

ABC: 20 h 30, Hôtel Terminus (1).
Corso: 20 h 30, Camille Claudel (16 ans).
Eden: 20 h 45, Itinéraire d'un enfant gâté (12 ans); 18 h 30, La Vouivre (16 ans).
Plaza: 16 h 30, 21 h, Moonwalker (12 ans); 18 h 45, Un poisson nommé Wanda (12 ans).
Scala: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Femmes au bord de la crise de nerfs (16 ans).

Le Locle

Salle des Musées: 20 h, terre d'Israël (film).
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h 15, «Sauvegarde de la création».
Maison du Prussien: 20 h, «Nous invitons chez le forgeron», film de M. A. Brauen.
Plateau libre: 22 h, Coqui Reça y el Calefon.
Pharmacie d'office: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les accusés; 15 h, 20 h 30, Le cauchemar de Freddy; 17 h 45, Homeboy; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Les cigognes n'en font qu'à leur tête.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Cocktail.
Bio: 15 h, 20 h 45, Le festin de Babette (V.O.); 18 h 30, Tucker.
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, High spirits.
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Y a-t-il un flic pour sauver la reine?
Studio: 15 h, 18 h 30, 21 h, Gorilles dans la brume.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence,

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Camille Claudel.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, lu, relâche.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blouandis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage
(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 20 au 27 février

- La Chaux-de-Fonds: + 2,6° (2574 DH)
- Le Locle: + 3,2° (2488 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 5,7° (2059 DH)
- Val-de-Ruz: + 4,9° (2195 DH)
- Val-de-Travers: + 4,3° (2295 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château
2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 6.45 Bulletin neuchâtelois
- 7.00 Info SSR
- 7.45 Bulletin neuchâtelois
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Secteur Privé
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.00 Info SSR
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 Magazine des sports
- 19.30 Magazine BD
- 20.00 Rincon español
- 20.30 Comprendre
- 22.30 Cocktail FM
- 24.00 Musique de nuit (Hector)



Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.30 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert: œuvres de Dall'Oglio, Sammartini, Girardeschi, etc.. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: œuvres de Stockhausen, Stravinski, Pousseur. 0.30 Myosotis.



La Première

9.05 Petit déjeuner en direct de Porrentruy, de la rédaction du Pays, avec Jacky Milliet. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la Une. 17.05 Première édition avec Jacques Mazeau. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Fréquence Jura

7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.45 Feuilleton. 7.50 juste en passant. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.30 Feuilleton. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal FJ. 17.05 Carré noir. 18.30 Infos Jura. 19.00 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 12.35 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Musiques du monde. 22.15 Postlude. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Parole d'honneur. 10.30 Jazz panorama. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises: 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado hit. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques. 21.00 RSR 1.

La vitrerie-miroiterie nouvelle
est à votre disposition pour tous travaux sur verre
- Permanence de nuit -
Progrès 2a - ☎ 039/28 60 21 012496

libéral ppn **Parti libéral-PPN**
District de La Chaux-de-Fonds
Jeudi 9 mars à 20 h 15
Buffet de la Gare (1er étage)
Débat public
Animé par nos candidats MM. Jean Cavadini et Jean-Claude Jaggi conseillers d'Etat sortants et Mme Marie-Françoise Bouille candidate radicale au Conseil d'Etat.
Invitation cordiale à tous. 012425

Pour mission temporaire d'environ 4 semaines:
peintre au pistolet
pour l'artisanat. CFC pas nécessaire.
Horaire flexible 70 ou 100%.
Contactez Michel Jenni.
ADIA INTERIM SA
☎ 039/23 91 34 436

Natural!
Voyager c'est...
51, avenue Léopold-Robert
(entrée Daniel-Jean-Richard)
☎ 039/23 94 24 001012

Patrick Bilat
Ferblanterie
Révision de toiture
Ventilation
☎ 039/23 81 10
Vieux-Patriotes 49
2300 La Chaux-de-Fonds 012495

PRDO **Elections cantonales**
Parti radical-démocratique
des 8 et 9 avril 1989.
Les radicaux du district du Locle vous invitent chaleureusement à passer quelques instants à boire un verre avec leurs candidats au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.
- **Le Locle**, lundi 6 mars à 20 heures au Forum de la Fondation Sandoz (Grande-Rue 6-8)
- **Le Cerneux-Péquignot**, mardi 14 mars à 20 heures à l'Hôtel du Moulin
- **La Chaux-du-Milieu**, jeudi 16 mars à 20 heures à l'Hôtel du Vieux Puits.
- **Bémont**, mardi 28 mars à 20 heures chez Bichon.
- **Les Brenets**, mercredi 29 mars à 18 h 30 à l'Hôtel de la Couronne
- **Les Ponts-de-Martel**, mercredi 29 mars à 20 h 30 à l'Hôtel de la Loyautés.
Vos amis sont aussi les bienvenus 35198

QUOI DE NEUF?
FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS 4-13 MARS 1989 BAËLE
MUBA-COMBI 42 CFF INCL. TRAIN, TRAM ET ENTRÉE À LA FOIRE 001333

L'Impartial
Pour répondre aux exigences de la distribution, l'heure de tirage du journal doit être avancée.
Les délais de remise des annonces, matériel compris sont fixés comme suit
pour l'édition du lundi pour l'édition du mardi pour l'édition du mercredi pour l'édition du jeudi pour l'édition du vendredi pour l'édition du samedi
jeudi 12 heures
vendredi 12 heures
lundi 12 heures
mardi 12 heures
mercredi 12 heures
jeudi 12 heures
PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/28 34 76
Téléfax 039/28 48 63
Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/31 14 42

Suisse romande logo and text

TCR Téléciné logo and text

France 1 logo and text

a2 France 2 logo and text

FR3 France 3 logo and text

Suisse alémanique logo and text

- 10.05 Demandez le programme!
10.10 Dallas (série)
10.55 Petites annonces
11.00 Viva
11.50 Petites annonces
11.55 Denis la malice
12.15 A cœur ouvert (série)
12.45 TJ-midi
13.15 24 et gagne
13.20 Mademoiselle (série)
13.45 Dynasty (série)
14.35 24 et gagne
14.40 Amour, rue de Lappe
15.40 5 de der
16.05 24 et gagne
16.10 La croisière s'amuse (série)
17.00 Moliérissimo (série)
17.25 C'est les Babibouchettes!
17.40 Bazar
18.00 Votre soirée sur la TSR
18.05 Bazar
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Spécial cinéma

- 12.00 Headline News
12.30 Money Week
13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)
13.50 L'enfer de la violence
15.20 Le feu par le feu
17.00 L.A. Law
17.45 Signé Cat's Eyes
18.10 Les voisins (en clair)
18.35 Cliptonic (en clair)
19.00 La pluie d'étoiles (en clair)
19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

- 6.27 Une première
7.40 Club Dorothée matin
8.30 Télé shopping
9.00 Haine et passions (série)
9.40 Les amours des années folles (série)
10.05 Viva la vie
10.40 Trente millions d'amis
11.05 C'est déjà demain (série)
11.30 Le gerfaut (feuilleton)
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 La ligne de chance (série)
14.30 Le Canon paisible
15.35 Drôles d'histoires (série)
16.05 La chance aux chansons
16.30 Club Dorothée vacances
17.50 Matt Houston (série)
18.45 Avis de recherche
18.50 Santa Barbara (feuilleton)
19.20 La roue de la fortune
19.50 Le bébé show
20.00 Journal
20.30 Météo - Tapis vert

- 6.45 Télématin
8.30 Matin bonheur
8.35 Amourusement votre (feuilleton)
11.25 Sam suffit (série)
11.55 Météo - Flash info
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 L'arche d'or
13.40 Météo
13.45 Jeunes docteurs (série)
14.10 Un seul être vous manque (feuilleton)
15.10 Du côté de chez Fred
16.00 Flash info
16.05 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
16.55 Flash info - Météo
17.00 Graffiti 5-15
17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 INC
19.10 Actualités régionales de FR3
19.30 Loft story (série)
20.00 le journal
20.30 Météo
20.35 Blanc, c'est noir
22.15 Flash info

- 9.00 D'un Salon à l'autre
10.00 Espace 3
10.15 D'un Salon à l'autre
10.40 Amuse mots
11.00 D'un Salon à l'autre
11.30 Espace 3
11.58 1789, au jour le jour
12.00 12/13
13.05 Le jeune docteur Kildare (série)
13.30 Regards de femme
14.00 Dabou Babou
14.30 C'est pas juste
15.30 Télé-Caroline
17.05 Amuse 3
18.05 Drevet vend la mèche
18.30 Questions
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Actualités régionales
19.58 Il était une fois la vie
20.05 La classe

- 16.15 Treffpunkt
17.00 Hoschehoo
17.30 Beatocello erzählt
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Der Landarzt
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.05 Traumpaer
21.00 Kaszensturz
21.35 Tagesschau
21.50 Misunderstood (film)
23.20 Die historische Musiksendung

ARD Allemagne 1 logo and text

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
15.30 Dieter Sahlmann
16.00 Die Trickfilmschau
16.15 Die Sendung mit der Maus
16.45 Ferien mit Silvo
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramm
20.00 Tagesschau
20.15 Peter Strohm
21.00 Boulevards dieser Welt
21.15 Ein deutsches Schicksal
22.00 Pleiten, Pech und Pannen
22.30 Tagesthemen
23.00 Blühende Zeiten (film)

Allemagne 2 logo and text

- 10.05 Die Schwarzwaldklinik
10.50 Der ewige Traum (film)
12.10 Umschau
12.25 Globus
13.00 Heute
13.15 Warum Christen glauben
15.25 Videotext für alle
15.55 Heute
16.00 Boomer, der Streuner
16.30 Unser Freund... das Pferd!
16.55 Heute
17.10 Tele-Illustrierte
17.45 Lukas und Sohn
19.00 Heute
19.30 Hemingway
21.15 WISO
21.45 Heute-Journal
22.10 Rückkehr nach Irland
22.55 Der Radfahrer von San Cristobal (film)

Allemagne 3 logo and text

- 8.15 Sport macht frohe Herzen
8.30 Telekolleg II
9.00 Schulfernsehen
16.30 Moderne
17.00 Heimat oder Heino?
17.30 Telekolleg II
18.00 Sesamstrasse
18.30 Spass mit Tricks und Tips
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Länder, Menschen, Abenteuer
20.15 Republik der Forscher
21.00 Südwest aktuell
21.15 Euro-Euphorie II
21.45 Frauenschicksale

Suisse italienne logo and text

- 16.05 Rivediamoli insieme
17.30 Per i bambini
18.00 La valle dell'oro
18.25 Tuttifrutti
19.00 Attualità sera
19.45 Telegiornale
20.20 Un caso per due
21.25 Juan José Morosoli
22.35 TG sera
23.05 Piaceri della musica
23.35 Flash teletext

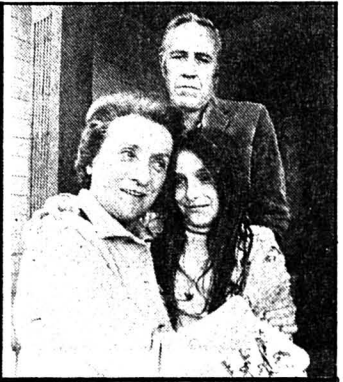
RAI Italie 1 logo and text

- 7.15 Uno mattina
9.40 Mia sorella Sam
10.00 Ci vediamo alle dieci
10.30 TG 1-Mattina
10.40 Ci vediamo alle dieci
11.00 Passioni
11.30 Ci vediamo alle dieci
12.05 Via Teulada 66
13.30 Telegiornale
14.00 Stazione di servizio
14.30 Il mondo di Quark
15.00 Sette giorni al Parlamento
15.30 Lunedi sport
16.00 Cartoon clip
16.15 Big!
17.30 Parola e vita
18.05 Domani sposi
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 La piovra
22.20 Telegiornale
22.35 Speciale TG 1
23.35 Per fare mezzanotte



Le grand chemin

Film de Jean-Loup Hubert (1986). avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert, etc. L'autocar s'arrête au Grand chemin. En descendant Louis et sa mère, enceinte, qui va le confier, là dans la région nantaise, à Marcello et à Pelo pour quelques jours de cet été 1959.



L'arbre de Noël a une étoile

Téléfilm américain en quatre épisodes de Paul Bogart, avec Jason Robards, Mildred Natwick, Lisa Lucas et Kathryn Walker (1977, 90') Premier volet de la saga de la famille Mills

- 21.55 Si les Césars m'étaient cotés
23.05 TJ-nuit
23.25 Voyage jusqu'à l'aube
23.40 Bulletin du télétexte

- 21.45 Vampire... vous avez dit vampire?
23.25 Jason et les Argonautes



Le secret du Sahara

Téléfilm d'Alberto Negrin, avec Michael York, Ben Kingsley, James Farentino, etc. Première partie. En 1925, les aventures d'un archéologue, parti au Sahara à la recherche de la mystérieuse Montagne-Parlante et de son fabuleux trésor.

- 22.15 Santé à la Une Voir.
23.45 Une dernière - Météo
0.05 Minuit sport



Profession: comique

Jacqueline Maillan. Jacqueline Maillan, une de nos meilleures-actrices comiques, a joué dans une cinquantaine de pièces de théâtre et une vingtaine de films.

- 23.15 L'œil en coulisses
0.15 24 heures sur la 2
0.35 Météo
0.40 Du côté de chez Fred

À PROPOS

Pendant des années, le cinéma aura triomphé sur le petit écran, atteignant souvent les plus fortes audiences. Aux Etats-Unis, on note actuellement un retournement de situation. Les Américains semblent préférer la documentation à la fiction.

Importance du «docu»: Rue de Lappe

places à l'audimat, mais pas encore au profit du document, domaine dans lequel la créativité reste forte, grâce à l'acharnement de l'I.N.A. En Suisse romande, le cinéma reste bien placé, mais la documentation achetée à l'étranger fait de fréquentes apparitions sur notre petit écran.

sorte de promenade/réverie dans une rue célèbre de Paris où s'établit souvent une chaleureuse communication humaine entre gens d'origines différentes. Pour Gheerbrandt, chaque rencontre doit illustrer une forme d'amour, de triste à heureux, qu'importe.

le troisième envolé comme un pigeon, raccourci assez stupéfiant de la vie de la rue. Une autre femme, poëtesse, qui «a beaucoup chanté l'amour» dans les établissements du quartier, écrit un poème consacré à Jésus, puisque Noël approche. Elle aussi se souvient, de son premier baiser qui «lui a duré trois semaines».

À VOIR

Profession comique: Jacqueline Maillan

Faire rire est une chose difficile. Particulièrement lorsqu'on est une femme. C'est ce qui explique peut-être que, depuis trente ans, Jacqueline Maillan demeure la reine incontestée du théâtre de boulevard.

Françoise Dorin, sans oublier «Féfé de Broadway», écrit pour elle par Jean Poiret: Jacqueline y joue, chante et danse, en véritable professionnelle... Celle qu'on appelle «La» Maillan, comme les divas ne se contente pas du théâtre, même s'il reste et restera toujours son terrain de prédilection. Le cinéma a fait et fait encore souvent appel à elle et elle n'hésite pas à y tenir des rôles surprenants, comme dans le dernier

Mocky ou elle interprète une nymphomane! Il manquait une corde à son arc: celle du théâtre dit «sérieux». Le pas est franchi puisqu'elle vient de jouer pendant plusieurs mois au Théâtre du Rond-Point «Retour au désert», une pièce de Bernard-Marie Koltès, aux côtés de Michel Piccoli. Interviewée par André Halimi, Jacqueline Maillan tentera ce soir d'expliquer les rai-

sons d'un succès dont elle est, à juste titre, très fière: il est rare en effet de plaire à tous, hommes et femmes, petits et grands, intellectuels ou non... Il semble d'ailleurs que ces raisons, elle soit bien incapable de les donner. On aime La Maillan parce que. Un point c'est tout. Ce qu'elle sait en revanche, c'est qu'il lui serait très pénible de n'être plus aimée de son public. Pour cela, elle n'a rien à craindre.

Avec Rondes, Fonts et Fontaines

Dans nombre de campagnes, provinces et pays reculés, la langue française n'est encore qu'une tard-venue, même en France. Son usage généralisé et souvent mal assuré ne date guère que de la fin du siècle passé. Imposée par l'Etat centralisateur et la férule de l'Instruction publique, elle recourt aux termes les plus généraux, souvent abstraits, pour assurer une communication élargie et conquérir l'audience la plus vaste possible. En cela elle ne diffère pas des modernes radios et T.V., l'œil rivé au taux d'écoute.

Suivant les traces de la royauté, soumise à l'Académie et au bon usage, elle impose un langage soucieux de se distinguer du parler vulgaire. Racine jeune se désolait de se voir interdire les mots d'usage courant, il ne pourra employer ni couteau, ni dague, ni poignard, ni même épée, il devra se contenter de fer. La langue officielle ne connaît plus l'hotau, le mas, la borde, elle dit la ferme, terme juridique issu du contrat liant le propriétaire au locataire, «à ferme», c'est à dire à taux fixe. Ainsi se forge une langue dont l'usage ou tout au moins la compréhension s'imposent peu à peu à tout le pays et aux régions francophones.

Nanti de puissants moyens comme l'école obligatoire, le dictionnaire, l'administration omniprésente, les médias enfin, l'Etat moderne est en mesure de traquer la langue parlée jusque dans ses derniers refuges, et de l'évincer.

LE PASSÉ RESTE

Mais le passé ne meurt jamais tout entier, c'est ainsi que nombre d'expressions patoises et anciennes se conservent dans les parlers régionaux, notamment dans la toponymie. Le vieux langage préfère le vocable qui peint. Le mot concret, particulier, au terme général. Certes, le mot source, issu au 16e siècle de sourdre (verbe des plus impotents) couvre toute l'aire francophone, il exprime le jaillissement.

Mais nos ancêtres voulaient savoir et dire d'un seul mot comment l'eau apparaît à la surface du sol: une doux (du latin ducere, conduire) désigne un jet puissant et nourri, un bugnon évoque une eau filtrant paresseusement à fleur de terre, une ronde est une vasque arrondie,

plus ou moins étendue d'où s'écoulent un ruisseau, un bied, parfois même une rivière.

Les rondes peuvent se situer au fond d'une vallée ou d'une combe, se perdre en partie dans un marécage, leurs abords sont souvent bourbeux, surtout si elles servent d'abreuvoir. Lorsqu'elles sont particulièrement abondantes et vastes, elles oublient leur nom! Tel est le cas du lac de Bellefontaine, dans la

par André TISSOT

combe de Morbier, qui alimente la région et la ville de Morez en eau potable et dont l'étiage ne varie jamais, tant la source qui jaillit du fond de la vasque est abondante, Belle Fontaine, en effet!

DES TRACES DANS LA TOPONYMIE

Ces vieux mots du terroir ont laissé des traces dans la toponymie: La source de l'Areuse, celle du torrent à Cormoret s'appellent aujourd'hui encore des Doux, les Brenets ont un quartier de l'Adeux, les Doix sont fréquentes en Franche-Comté.

Nous avons nos Bugnons et Bugnons, des Rondes à La Chau-de-Fonds et au Locle, mais captées, enterrées et ignorées. D'autres en revanche, encore libres et heureuses, baignent dans la nature: la Ronde-Fontaine à Blancheroche, hameau situé à quelque pas de chez nous, mais connu tout au plus des rôdeurs invétérés qui s'aventurent dans la proche Franche-Comté, terre ancienne, curieusement méconnue de la plupart des gens de ce pays voué au Progrès. Perdues dans une intense et vaste solitude, la



La Grande Ronde près des Cernets (au-dessus des Verrières). Au fond d'une vaste combe, plongée dans la solitude et le silence, elle jaillit à cent pas de la frontière où la route s'interrompt, barrée devant une maison de Douane abandonnée! Elle n'en sourd pas moins depuis des siècles dans sa vasque grillagée de saules hirsutes. Les mèches de sa chevelure bondissante répandue sur la pente d'un pré fleuri, se séparent, se rejoignent et dansent jour et nuit au son de leur petite musique! depuis toujours, pour toujours, pour rien, pour personne! Et pourtant, restée femme, ne se pare-t-elle pas au printemps, de somptueuses guirlandes de populages et de primevères, en hiver de pendatifs de cristal auxquels le soleil ajoute l'éclat du prisme et de l'or.

Grande et la Petite Rondes, près des Cernets; la Fontaine Ronde autrefois célébrée par les naturalistes et les poètes comme un phénomène extraordinaire parce qu'intermittente, au bord de la route nationale reliant Pontarlier à Jougue et Vallorbe. Enfin la toute belle, l'abondante Font de Lure (Haute Saône), sous-préfecture parée grâce à elle d'une perle vive et frissonnante.

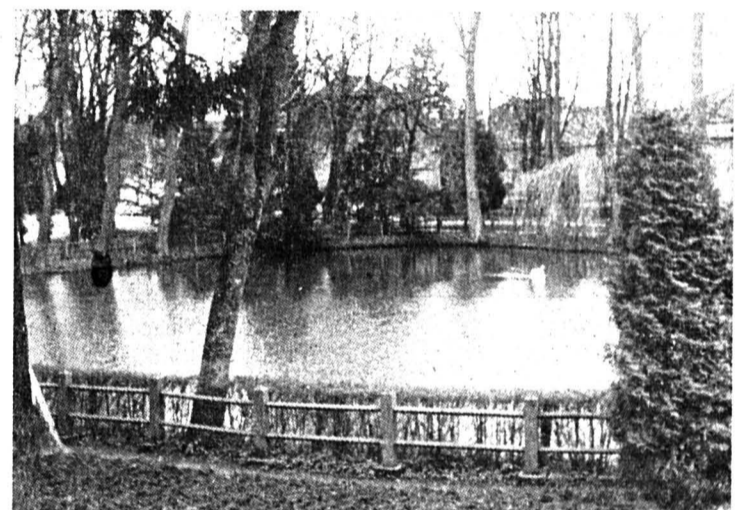
UN SOIR D'INAUGURATION

Autant de buts d'excursions proposés au lecteur, toutes ces fonts, rondes ou fontaines sont

à portée de voiture, encore faut-il faire preuve d'un peu de curiosité assaisonné d'un brin d'imagination, enfin et surtout savoir s'arrêter.

Pourquoi voyager au diable vert quand il reste tant à découvrir dans l'environnement même de nos vies banalisées par l'habitude, la paresse et les émerveillements faciles? Pourquoi ne pas recourir à la dimension du temps et à l'histoire pour enrichir nos prises de conscience? Socrate, grand maître d'antique sagesse, avait pour essentiel précepte: Connais-toi toi-même! Qui pourrait contester la présence du pays natal dans les profondeurs du moi? Comment la réveiller, sinon en écoutant, comme des cloches dans le lointain, sonner les vieux noms oubliés, en essayant d'en retrouver le sens comme on interroge et savoure une musique bien-aimée, un air qui remonte de nos rondes intérieures! Enfantines elles aussi, comme la poésie de Mémoire.

A.T.



La Font de Lure, reine des fontaines et des Rondes! offrant son beau miroir au bâtiment de la Préfecture, grâce à elle changée en château, parée de cygnes voguant lentement, toutes voiles déployées, d'où sort un flot abondant, rivière animant autrefois lavoirs, moulins, foyles et scieries! Des arbres séculaires y baignent leur image interrompue par la nappe frissonnante de l'onde. Tout ici respire une perpétuelle jeunesse brochant sur le calme et la profondeur du Temps!



La Fontaine Ronde, le long de la route à grand trafic reliant Pontarlier à Jougue et à Vallorbe. Dans une combe on ne saurait plus jurassienne aux flancs assombrés d'innombrables sapins, au fond pourri où serpente dans une végétation réprouvée de marécage l'eau presque immobile d'un bied obscur et sournois. Comme pour souligner la nostalgie des lieux, une ligne de chemin de fer abandonnée avec ses guérites, ses talus empierrés et ses petits ponts de fer. Tel est le décor nostalgique dont s'entoure la Fontaine Ronde chantée par un poète oublié, inaugurée par un préfet lui aussi oublié, entourée d'une margelle au début du siècle passé sous la haute protection d'un roi oublié, Charles X, dont le nom figure pourtant sur la borne située au début de l'arc! Bien que signalé par le traditionnel écriteau brun des Monuments historiques, le sentier qui y conduit disparaît sous les ronces. Telle fut, à l'époque où les sciences encore naturelles étaient à l'honneur une «Merveille de la Nature»! mentionnée dans tous les guides parce que Source intermittente! Vous pouvez y aller, attendre quelques minutes interminables pour voir monter dans la vasque ensablée de tuf jaune mille bulles pâles comme de minuscules montgolfières, entendre le murmure des eaux grossir puis retomber à une cadence d'horloge perpétuelle! Alors les chevelures sombres des herbes peignées par le courant se tordent et se balancent dans une pathétique lamentation silencieuse.



La Ronde Fontaine à Blancheroche donne aujourd'hui encore son nom à l'endroit. Mentionnée sur la carte nationale de la Suisse, perdue au fond d'un vaste pâturage, elle fournit son eau à un abreuvoir situé en contrebas dans un creux. Importante autrefois, tombée dans l'oubli aujourd'hui, non moins belle et pensive pour autant et bien émouvante à découvrir!